ROMULUS SEIȘANU

LA ROUMANIE PAYS LATIN

BUCAREST
1937

www.dacoromanica.ro

LA ROUMANIE
PAYS LATIN

www.dacoromanica.ro

ROMULUS SEIȘANU

LA ROUMANIE PAYS LATIN

BUCAREST
1937

www.dacoromanica.ro

I. ORIGINE DU PEUPLE ROUMAIN

LES DACES ET LEUR ÉTAT DANUBIEN ET CARPATHIQUE

D'après les Anciens, les territoires habités aujourd'hui par les Roumains furent possédés, il y a de 1.800 à 2.800 ans, par des peuples d'origine Thrace: Agatirses, Sigines, Gètes ou Daces.

Hérodote qui voyagea dans la région du bas Danube vers 450 av. J. C. parle de ces populations dans son *Histoire* et en décrit les caractères et les habitudes.

Il relate que les Agatirses de la région montagneuse (Transylvanie) portaient « des bijoux d'or », ce que prouve qu'à cette époque les mines d'or des monts Apuseni étaient déjà exploitées; les Sigines, voisins des Agatirses, étaient établis à l'ouest et la région qu'ils occupaient s'étendait du Banat à la mer Adriatique.

Virgile mentionne dans l'*Énéide* que les Agatirses avaient coutume de se peindre le corps (*pictique Agathyrsi*, *Aeneis*, 4).

Les Agatirses disparaissent ensuite de l'histoire cédant la place aux *Gètes* ou *Daces* qui jouèrent un rôle très important dans l'histoire de l'Europe centrale et orientale entre le IV-e siècle av. J. C. et le II-e siècle ap. J. C.

Les historiens de l'antiquité, comme ceux de l'époque moderne, parlent des Gètes et des Daces comme s'il s'agissait de deux peuples différents ou, tout au plus apparentés par leur origine ethnique. Mais Gètes et Daces n'ont été en réalité qu'un même peuple.

Les Gètes ou Daces entreprirent de nombreuses guerres de défense ou de conquête, soit contre les tribus barbares de leur voisinage qu'ils soumirent en les obligeant à la paix, soit contre les Egyptiens, les Perses, les Macédoniens et les Romains.

Le pharaon égyptien Sésostris envoya sa flotte aux bouches du Danube pour imposer aux Gètes, dans leurs ports

www.dacoromanica.ro

fluviaux et maritimes l'établissement de colons jouissant des mêmes droits que les colons grecs de Milet qui avaient fondé et rendu florissants les ports fortifiés des rives du *Pont Euxin* (Mer Noire): *Dionisyopolis* (Balcic), *Callatis* (Mangalia), *Tomis* (Constantza), *Histria* (ruines d'Istria), etc.

L'armée de Darius, roi des Perses, marchant contre les Scythes, traversa le pays des Daco-Gètes (Dobroudja). En arrivant aux bords du Danube (Bessarabie), elle fut vaincue et contrainte à battre hâtivement en retraite par le pont qu'avaient construit sur le fleuve les Grecs qui continuaient à en assurer la garde (au lieu nommé de nos jours, Isaccea).

Hérodote, dans Melpomène (IV) écrit au sujet de cette aventureuse expédition du roi des Perses:

« Avant d'arriver à l'Ister (Danube), le premier peuple qu'il soumit fut celui des Gètes qui se croient immortels. Les Thraces qui ont en leur pouvoir la région de Salmisad, qui vivent au nord des villes fortes d'Apollonia et de Mesembria et qui se noment *Secermiaz* et *Nipsei*, se rendirent sans lutte à Darius. Mais les Gètes, décidés à une résistance acharnée, furent immédiatement soumis bien qu'ils soient plus courageux et plus justes que les Thraces ».

Les louanges qu'Hérodote décernait aux Gètes pour leur bravoure et leur esprit d'équité sont répétées et complétées par le poète Horace qui, dans l'une de ses odes, vante leur caractère et leurs vertus:

« . . . *Vivunt et rigidi Getae — Immetata quibus jugera liberas Fruges et Cererem fuerunt — Nec cultura placet longior anua...* ».

« *Paene occupatam seditionibus*
Delevit Urbem Dacus et Aetiops
Hic classe firmidatus, ille
Missilibus melior sagittis...
(Quintus Horatius Flaccus, Odes, Livre III, 24,6).

(« Plus heureux sont les Gètes aux moeurs rustiques, chez eux une ferme sans bornes produit de pacifiques récoltes et tous les dons de la déesse Cérès; ils ne cultivent qu'un an la même terre... ».

« Tandis que Rome s'occupe d'intrigues et de disputes, elle tombe, frappée par les Daces et par les Ethiopiens qui la vainquent, les uns avec leur flotte, les autres, plus terribles, avec leurs flèches »).

www.dacoromanica.ro

Il ressort de ces vers que les Gètes étaient très belliqueux et très redoutés des Romains.

Ceux-ci eurent à subir de graves défaites dans leurs luttes contre les Gètes sur les bords du Danube.

Nous n'avons malheureusement qu'un petit nombre de fragments de l'histoire universelle en six parties d'*Hesyclius Illustris Milesianus*. Les luttes terribles qui eurent lieu entre les armées du roi fondateur de Byzance, Byza, et les troupes géto-scythes coalisées y sont contées. Ces dernières, après avoir traversé le Danube et les Balkans, arrivèrent sous les murs de la place forte de Byza (657 av. J. C.).

Le chroniqueur rapporte que l'armée byzantine assiégée dut son salut à la ruse de Phidélia, épouse de Byza, qui envoya au roi scythe, Odryssus, allié des Daco-Gètes, quelques « dents de serpent » qui eurent le don de l'envoûter.

Nous ignorons ce qu'a pu entendre Hesyclius par ces « dents de serpent ».

Alexandre le Grand, roi de Macédoine, fit lui aussi une expédition contre les Gètes danubiens (IV-e siècle av. J. C.).

Il traversa le Danube, probablement vers Silistra-Calaraşi ou vers Silistra-Oltina et, lorsqu'il arriva sur la rive gète, les phalanges macédoniennes pénétrant plus avant rencontrèrent d'immenses champs de blé.

On lit dans l'intéressant récit d'Arrianus (Annab. I.): « Alexandre, changent de plan, passa l'Ister (Danube) et attaqua les Gètes qui habitaient sur le bord opposé du fleuve. Ces derniers s'étaient réunis en grand nombre sur le rivage, décidés à repousser les Macédoniens s'ils franchissaient l'eau. Ils étaient en effet 4.000 cavaliers et 10.000 fantassins.

« Durant la nuit, les Macédoniens passèrent auprès de ce lieu, là où les champs de blé étaient les plus denses, si bien que les ennemis ne purent les voir tandis qu'ils gravissaient la côte.

« Au petit jour Alexandre avança à travers champs en ordonnant à ses fantassins de coucher le blé avec leurs lances. Ils marchèrent ainsi jusqu'au moment où ils trouvèrent la route libre».

Tout grand conquérant qu'il fût, Alexandre dut cependant battre en retraite.

Le roi de Macédoine, Lysimaque, entreprit une autre expédition plus heureuse contre les Gètes et les cités grecques presque autonomes de la Petite Scythie (Dobroudja actuelle).

Les Celtes envahirent la Dacie en 280 av. J. C. Ils dominèrent quelque temps le pays, puis furent obligés de repartir vers l'ouest.

www.dacoromanica.ro

Les Daco-Gètes luttèrent surtout contre les Romains. Ceux-ci avaient placé la Petite Scythie (Dobroudja) et une partie de la plaine à l'ouest du Danube sous leur protectorat à la suite de l'expédition victorieuse du général Licinius Lucullus (72—71 av. J. C.). Ils voulurent étendre ces conquêtes.

Ce fut l'origine de nombreuses guerres au cours desquelles les Romains furent vaincus par les Daces.

Sous le règne du souverain daco-gète Borébista ou Birébysta (I-er siècle av. J. C.), le royaume daco-gète s'étendait des sources du Danube à l'ouest, à la mer Noire et au fleuve Bug à l'est et des Carpathes septentrionales aux défilés des monts Hemus (Balkans) au sud ; il occupait ainsi une superficie plus étendue que l'Empire austro-hongrois de 1914.

Birébysta, redouté de Rome, pouvait mobiliser en temps de guerre près de 200.000 hommes au dire de Strabon et de Dion Cassius.

Voici comment nous le présente Strabon:

« Birébysta, d'origine géte, avait été appelé au gouvernement de son peuple qu'il trouva affaibli par de nombreuses guerres. Mais son administration et sa surveillance continuelle lui permirent, en peu d'années de devenir très puissant et de soumettre plusieurs de ses voisins. Il devint la terreur des Romains. Il franchissait hardiment le Danube et pillait la Thrace, la Macédoine et l'Illyrie; il anéantit ensuite les Celtes unis aux Thraces et aux Illyriens, détruisit les Boii et leur roi Critassir, aussi bien que les Tauristes. Pour maintenir la nation gète sous sa loi, Birébysta recourut à l'aide de Decenée, prêtre et augure qui avait voyagé en Egypte et connaisait quelques signes prophétiques. Par ces artifices il se fit passer pour divin auprès de ses compatriotes qui adoraient auparavant *Zamolxe*. L'état de soumission des Gètes était tel que Birébysta leur fit détruire leurs vignes et les empêcha de boire du vin. Les Gètes pouvaient aisément lever une armée de 40.000 hommes et de 200.000 en cas de besoin ».

Le dernier roi Dace, Décébal, obligea les Romains à lui payer le tribut et à lui envoyer des ingénieurs et des ouvriers qualifiés pour la construction des routes et des fortifications.

Le prestige romain ne laissa pas d'en être atteint.

Flor (Hist. Roman. IV, Chap. 12) rapporte que les Daces avaient introduit dans leur armée la discipline et les méthodes de combat des Romains.

Décébal avait une armée bien organisée, de nombreuses forteresses de terre et de pierre, autour de sa capitale, Sarmi-

www.dacoromanica.ro

ségetusa, située dans la partie sud-ouest de la Transylvanie d'aujourd'hui, dans une région entourée de montagnes, aussi bien que sur d'autres points stratégiques. Les Romains se rendirent bien compte du péril dace. Ils comprirent que la moindre faiblesse vis-à-vis de leurs hardis voisins du nord du Danube leur ferait perdre le prestige militaire et politique qui maintenait d'autres peuples sous leur sujétion, aussi bien que les provinces du sud du Danube que les Daces avaient l'intention de conquérir.

C'est pourquoi, tant pour soustraire Rome au tribut humiliant imposé par Décébal que pour assurer à l'Empire la souveraineté sur le Danube et sur les montagnes du nord qui formaient une forteresse naturelle (Transylvanie), l'empereur Trajan, espagnol d'origine et général fameux, fut autorisé par le Sénat à entreprendre une campagne contre la Dacie.

La résistance des Daces et de leur héroïque roi fut extrêmement vigoureuse. Trajan qui avait conduit vers le Danube les meilleures légions dut entreprendre deux expéditions. La première (101—102) se termina par une paix que viola Décébal. La seconde (105—106) durant laquelle fut construit le pont sur le Danube à Drubeta (Turnu-Severin) se termina par la défaite définitive des Daces et par la conquête romaine.

Après la brillante victoire de 106 on a érigé à Rome, dans le Forum de l'Empereuer, la Colonne de Trajan, dont les bas-reliefs racontent l'histoire en pierre de la guerre des Romains contre les Daces et de la renommée gagnée par le grand général en Dacie.

Dans son volume « Les Roumains », James Caterly écrit:

« Cette colonne n'est-elle pas, en effet, le monument le plus ancien et le plus glorieux de l'histoire des Roumains? Les 2.500 figures qui se meuvent dans cet immense bas-relief, ne sont-elles pas encore vivantes? Cette sculpture historique ne reproduit-elle pas avec une fidélité remarquable, les types, les costumes, les détails de la vie des Roumains de notre époque? N'est-elle pas l'unique monument qui rappelle les Daces disparus?

« La Conquête de la Dacie, la victoire des Romains, sont rappelés aux générations de nos jours par ce glorieux témoin survivant: la colonne Trajane. Elle évoque l'histoire mouvementée de cette colonie romaine établie et organisée sur un territoire conquis, au milieu de peuplades ennemies et hostiles, les siècles d'invasions, de luttes, de servitude qu'eut à subir cette famille latine, isolée de sa métropole, le courage, l'énergie qu'elle déploya à défendre sa nationalité, à conserver jusqu'à

www.dacoromanica.ro

nos jours sa langue, ses moeurs, son caractère originel. Tous ces souvenirs, tous les sentiments d'étonnement admiratif que réveille ce long passé mêlé de gloire et de misères, deviendront, comme nous le verrons plus loin, autant de titres à l'intérêt et à la sympathie des grandes puissances de l'Europe, lorsqu'au Congrès de Paris ces populations revendiqueront, au nom de leur antique origine, le droit à l'existence et à l'indépendance ». (James Caterly: « Les Roumains » Tome I-er p. 24—25, Paris, 1908).

Les intérêts économiques, l'expansion de l'influence romaine au nord du Danube déterminèrent Trajan, à tenter une colonisation méthodique et étendue aussitôt après la conquête. Il appela des éléments romains des différentes parties de l'empire pour créer une vie romaine dans la nouvelle province et, par conséquent, pour dénationaliser aussi rapidement que possible les Daces.

LES ROMAINS EN DACIE

Les colons qui s'établirent en Dacie romaine venaient de l'Italie, de la Dalmatie, de la Pannonie inférieure, de la Syrie, d'autres parties encore de l'Empire romain. Eutropius (livre VIII) nous dit:

« *Quum Dacia diuturno bello Decebali viris esset exhausta. Trajanus ad frequentandam hanc, decies centena millia passuum in circuitu habentem provinciam ex toto orbe romano, infinitas copias hominum transtulerat ad agros et urbes colendas* ».

Trajan mourut en 117. Ses successeurs ne cessèrent d'appeler d'autres colons qui, unis aux militaires, aux vétérans et aux fonctionnaires impériaux établis avec leurs familles, implantèrent l'esprit romain en Dacie. Des tablettes de cire trouvées en Transylvanie nous apprennent que de nombreux colons dalmates vinrent exploiter les mines d'or des monts Apuseni.

« Trajan colonisa largement le territoire conquis — écrit Guglielmo Ferrero.

« Des colons furent appelés de tous côtés.

« Des entrepreneurs furent convoqués pour exploiter les mines ».

« La culture du blé et la navigation sur le Danube prirent un essor considérable. En peu de temps, l'ancien royaume germanique de Décébale se transforma en une province romaine importante. On n'y entendit plus que la langue de Rome qui s'est conservée jusqu'à nos jours ».

www.dacoromanica.ro

(Nouvelle Histoire romaine, Paris, p. 234)

Victor Chapot écrit lui aussi:

« Pour réparer les vides résultant de la guerre et répandre au plus tôt l'esprit latin dans la contrée, les Romains, par un procédé d'exception, y jetèrent d'un seul coup une foule de colons, ramassés un peu partout, notamment dans les pays grecs, dans la péninsule Thraco-illyrienne: on amena des mineurs de Dalmatie, des soldats des pays celtiques. Et Trajan transplanta dans la nouvelle province 12.000 familles daces des contrées non soumises qui entouraient les Carpathes. Enfin, nombre d'Italiens se laissèrent attirer par les mines d'or, et des mariages mixtes, rapprochèrent les divers éléments ».

« La colonisation opéra presque exclusivement le long des rivières: l'Oltu, le Mureş (Marissus), le Someş et leurs affluents; la masse indigène finit par être dominée, on n'oserait parler de fusion, les mêmes épigraphiques nomment à la fois un municipe et une colonie à Apulum, la cité la plus populeuse ».

« La langue latine se répandit grâce à l'armée et aux progrès de l'association, car c'était l'idiome adopté par les collèges funéraires, les groupements de secours mutual, les syndicats de bateliers (utricularii) qui transportaient les richesses du pays; le sel, le fer, le marbre ».

(Le Monde romain, p. 431, 432, Paris 1927).

La romanisation des populations de la Scythie Mineure (aujourd'hui Dobroudja) était à peu près complète à l'époque des guerres de Trajan contre Décébal. Les habitants de ces provinces (Daco-Gètes et Besses) étaient sujets de Rome depuis le règne de Claude (46 après J. C.).

La prospérité des Daces sous la domination romaine fut telle que leur pays se nomma *Dacia Felix*.

La latinisation de la population fut si intense, si profonde qu'elle gagna jusqu'aux couches rurales. Quelques dizaines d'années après avoir perdu leur patrie les Daces avaient adopté le latin, jusque-là langue officielle, et commençaient à s'adapter à la vie et aux habitudes romaines.

Sulzer, Roesler, Gudschmid et d'autres ont prétendu que la Dacie ne fut pas en réalité très profondément latinisée. Roesler a soutenu que les réalisations furent seulement superficielles et Gudschmid a rappelé qu'après quatres siècles de domination romaine la Bretagne n'était pas définitivement latine. Comment la Dacie eût-elle pu l'être après 168 ans de soumission seulement?

www.dacoromanica.ro

Si la latinisation de la Dacie avait été superficielle, il est certain qu'après l'abandon de cette province, sous Aurélien, la nation Dace serait réapparue avec sa langue, ses habitudes, ses traditions, sa foi religieuse.

Cela ne se produisit point. *Les Roumains apparurent à la place des Daces. Le peuple roumain est né de la fusion des Daco-Romains et de la mulliplication des anciens colons latins ou latinisés introduits par Trajan et par ses successeurs.*

Les Daces et leur langue, ont disparu de l'histoire et de l'ethnographie ; le peuple roumain est né sur le même territoire ; cela prouve évidemment que la latinisation était complète lorsqu'en 275, Aurélien rappela les légions et les fonctionnaires impérieux en Pseudo-Dacie (au sud du Danube), en Mésie (Dacia Ripensis, région danubienne et en Dacie méditerranéenne).

L'allemand Julius Jung arrive aux mêmes conclusions dans son ouvrage « *Die Anfänge der Romaenen* » : « la Transylvanie, le Banat, l'Olténie et une partie de la Munténie, bien que peuplés d'un grand nombre de Daces ont été très rapidement latinisés. La population daco-romaine de cette époque parlait un dialecte paysan latin » (romanisches Bauerndialekt).

Il est intéressant de comparer la Dacie à la Bretagne en ce qui concerne la latinisation de leurs peuples sous la domination romaine.

Les Romains ont conquis la Bretagne avec de grandes difficultés et de grands sacrifices. L'historien français Victor Chapot dit, dans « Le Monde Romain », que ce pays, au moment de la pénétration romaine, avait des frontières imprécises. Les Romains qui devaient le pacifier ne purent avancer qu'à grand'peine, car les Celtes mêlés aux Gallo-Celtes opposaient une vive résistance.

Les conquérants furent obligés de reconnaître nominalement des souverains locaux auxquels les masses populaires refusèrent d'ailleurs de se soumettre. Les druides, très conservateurs et traditionalistes, s'opposaient à toute tentative de latinisation. Une révolution éclata en 59 ; une femme, Butica, devait y jouer un grand rôle. De nombreuses tribus révoltées dévastèrent les villes et massacrèrent une légion entière. Les Romains matèrent les rebelles mais les opérations durent continuer dans plusieurs provinces encore impartiellement soumises (Pays de Galles, Mona, territoire actuel du comté d'York).

En 84, malgré les succès des légions en Bretagne, les Brigantes attaquaient toujours les Romains et il restait à con-

www.dacoromanica.ro

quérir l'Écosse. La province des Brigantes ne fut incorporée qu'à l'époque d'Antonin le Pieux.

D'après l'épigraphie, aucun empereur ne prit avant la fin du III-e siècle le titre de Britannicus (vainqueur des Bretons). La pacification définitive de la Bretagne date à peine du début du IV-e siècle.

L'on a comparé les rapports des Bretons et de Rome à ceux des Anglais d'aujourd'hui avec l'Inde. On croit que la Bretagne demeura un pays celtique après la retraite des Romains. Cette opinion n'est point celle de tous les historiens, mais elle est en partie vraie. Les Romains n'assimilèrent qu'une très petite partie de la population britannique quoique la langue latine eût pénétré dans le pays, même avant César.

Victor Chapot conclut:

« Cette romanisation si limitée n'obtient, au I-er siècle, que des succés médiocres, qui s'interrompent au second, reprennent aux III-e—IV-e; mais bientôt, sur la Bretagne abandonnée à elle-même, c'est l'entourage celte de Calédonie et d'Irlande qui exerce son emprise; des immigrants de ces contrées ravagent les centres romains, massacrent ou expulsent les gens ralliés aux modes latines. La liberté rendue au pays, les plus anciens conteurs, comme Gildas au milieu du VI-e siècle, n'avaient plus que des idées confuses ou absurdes sur ce qui s'était passé moins de cent ans avant eux ».

Par ailleurs, R. P. von den Gheyn déclare:

« Sans aucun doute, la colonisation fut rapide en Dacie et ce n'est point le lieu d'insister sur les causes qui ont favorisé cette influence romaine... *L'exemple de la Bretagne ne prouve rien: l'élément celtique continua à dominer après la conquête, cependant qu'en Dacie l'élément indigène avait été réduit à l'impuissance* ».

Ces conditions expliquent pourquoi la latinisation avait été superficielle en Bretagne et pourquoi, même après quatre siècles de domination romaine, la population celto-gallique avait conservé sa langue, sa religion et ses habitudes.

La Gaule, par contre, fut beaucoup plus rapidement latinisée bien que n'ayant reçu qu'un petit nombre de colons latins.

« Ni César, ni Auguste, ni Tibère, n'ont fait le moindre geste pour coloniser la Gaule. J'excepte naturellement la vieille province, où existaient une vingtaine de colonies latines, environ 30.000 chefs de familles italiens. J'excepte aussi Lyon.

www.dacoromanica.ro

« En dehors de ces points, le seul agent de romanisation fut l'armée du Rhin. Il y avait là 50.000 légionnaires italiens, qui servaient 20 ans ».

« Une double influence contribua sans cesse à transformer la population primitive de la Gaule : l'influence latine ou romane, l'influence germanique ; si l'on en juge par la langue, il semble que la première ait été dominante et irrésistible. Deux siècles après César, le latin avait tout absorbé et la langue celte ne vivait plus qu'en Armorique ».

L'Espagne qui n'était pas un État avant d'être conquise par les Romains — fut-elle aussi rapidement latinisée.

Aussi, la latinisation de la Dacie était-elle fatale: elle s'est accomplie dans ces circonstances particulièrement favorables et dans un temps très court.

COMMENT FUT ABANDONNÉE LA DACIE

En 275, Aurélien rappela de la Dacie les fonctionnaires et les légions impériales ; il désignait alors sous le nom de Dacie la province située au sud du Danube et qui jusqu'à ce moment portait le nom de Mésie. Quels étaient les motifs de cet abandon? Et comment expliquer cet événement?

La Dacie était l'une des provinces les plus florissantes de l'empire ; sa population était définitivement latinisée et pacifiée ; au point de vue militaire, elle servait de rempart contre les attaques germaniques de l'ouest et contre les assauts des barbares de l'est.

La plupart des historiens invoquent des motifs d'ordre militaire et politique. Les frontières de l'Empire étaient trop étendues et par suite vulnérables. La Dacie formait un saillant dangereux. En raison des attaques répétées des Goths, l'abandon de cette province et la consolidation de la frontière danubienne s'imposaient.

D'autre part, la faiblesse intérieure de l'Empire et les demandes impérieuses du Sénat qui réclamait le rappel des légions et des fonctionnaires envoyés dans les provinces éloignées, dans celles, en particulier, qui avaient été annexées après les expéditions victorieuses de Trajan, peuvent avoir motivé ce retrait. L'Empire, avec des frontières moins étendues pouvait, certes, mieux se défendre contre les attaques réitérées des Barbares après la mort de Trajan.

www.dacoromanica.ro

Guglielmo Ferrero précise que les invasions des Vandales et des Alamans en Italie au début de 271 avaient si vivement impressionné les Romains qu'Aurélien aurait pris dès ce moment la décision d'abandonner la Dacie. Il écrit: « Le général qui lui succède, acclamé par les légions de la Pannonie, L. Domitius Aurélien était de même que Claude, un grand homme de guerre et son choix fut une chance inespérée pour l'Empire.

« Il était à peine élu, que les Jutes, les Vandales et les Alamans envahirent l'Italie et, au début de 271, battirent l'armée romaine près de Plaisance.

« Aurélien réussit à les arrêter à Pavie et à Fano.

« L'impression du danger couru par l'Italie fut telle qu'Aurélien se décida à faire le premier grand sacrifice territorial consenti par Rome depuis la défaite de Varrus ; il abandonna le dangereux saillant de la Dacie, en donnant le nom de la province abandonnée à la partie de la Moesie, qui s'étendait sur la rive droite du Danube. En cette même année, il commença à construire autour de Rome la gigantesque ceinture de murailles, longue d'une quinzaine de kilomètres, qui devait transformer la ville éternelle en une forteresse et que les hommes du XX-e siècle peuvent encore admirer ».

(Guglielmo Ferrero, Nouvelle Histoire Romaine, page 275).

Comment l'abandon de la Dacie aurait-il pu empêcher d'autres attaques des barbares, soit en Italie, soit sur les territoires de l'Empire? La preuve contraire est qu'après cet événement, les tentatives d'agression devinrent de plus en plus hardies.

Les frontières de l'Empire avaient d'ailleurs été violées avant cette époque ; l'Italie avait été envahie, sa capitale menacée, sans que l'on eût cependant demandé l'abandon de la Dacie.

Une situation tout aussi critique s'était rencontrée en 166, 59 ans après l'annexion de la Dacie. Cette année-là, la frontière romaine du Danube avait été franchie par les armées germaniques coalisées qui avaient envahi la Dacie, la Pannonie, la Norique, la Rhétie et l'Italie. Les bandes germaniques qui avaient passé les Alpes, après avoir assiégé Aquilée, s'étaient avancées jusqu'à la Piave et menaçaient Rome.

« On ne voit guère quel pouvait être le but des envahisseurs en dehors du pillage, écrit Gugliemo Ferrero.

« Toujours est-il que cette invasion soudaine effraya l'Italie, Marc-Aurèle en personne, ayant mis ses livres de côté, se hâta d'accourir à la défense des frontières ».

www.dacoromanica.ro

Que fit l'empereur-philosophe Marc Aurèle après la deuxième guerre contre les Germains?

Il voulut repousser la frontière nord de la Dacie jusqu'aux Carpathes centrales pour garantir la province contre les incursions barbares; il renforça dans ce but les garnisons de l'intérieur et réorganisa l'administration.

Il ne songea nullement, en tout cas, à abandonner le pays et, parce qu'il les avait protégés, les Daco-Romains reconnaissants lui élevèrent un monument.

Ce qui prouve encore l'importance stratégique du territoire dace pour les Romains, c'est la guerre entreprise contre les Germains entre 167—178 dont M. Victor Chapot nous dit:

« Par bonheur, la Dacie, sorte d'enclave en territoire hostile lui fournit une base excellente pour prendre à revers les hordes germaniques; les avantages de cette position lui dictèrent le plan, semble-t-il, de revenir, aux vues de son lointain prédécesseur et de reculer jusqu'à l'Elbe les bornes de la Bohême et de tout ce qu'enserraient les Carpathes; le territoire romain aurait de ce côté opposé aux barbares un front montagneux ».

Le prédécesseur de Marc-Aurèle, auquel fait allusion M. Victor Chapot, est l'empereur Adrien. Celui-ci, bien qu'adopté et recommandé par Trajan pour être son successeur direct, considéra sa politique d'expansion comme dangereuse pour l'Empire. Se prévalant de Caton qui avait été du même avis, il proposa l'abandon des provinces d'orient conquises par son illustre prédécesseur et la fixation des frontières orientales à l'Euphrate.

Plusieurs auteurs ont également imputé à Adrien l'idée d'abandonner la Dacie [1]) bien qu'on lui attribue également la construction d'un « *vallum* » entre les Carpathes et le Dniester.

Rome approuva l'évacuation de la Dacie en 275. Cependant la situation de cette partie de l'Empire n'était en aucune façon plus grave qu'en 166. Faut-il voir dans cette mesure le déclin de la puissance romaine?

Une province, même très menacée, ne s'abandonne pas, elle se défend. Une frontière vulnérable, exposée aux violations, se fortifie et se défend. Elle ne s'évacue pas sans lutte.

---

[1]) *Eutropius* dit dans la vie d'Hadrian: « Qui (Hadrianus) gloriam invidens Traiani, statim provincias tres reliquit, quas Trajanus addiderat et de Syria, Messopotamia et Armenia revocavit exercitus. *Idem de Dacia facere conatum amici deterruerunt, ne multi cives Romani barbaris traderentur* » (cap. VII).

www.dacoromanica.ro

Un état qui renonce bénévolement à son droit de possession sur un territoire, partie intégrante du pays, parce qu'il se reconnaît incapable de le protéger et de le maintenir par ses propres forces se condamne lui-même à disparaître.

Ce fut ce qui se passa dans l'empire romain à la fin du III-ème siècle. Ses chefs timorés ne surent point organiser la défense de toutes les frontières, ni renforcer l'armée contre le péril des invasions barbares du nord et de l'est. Ils se mirent à abandonner les provinces conquises, latinisées et mises en valeur par César et les glorieux généraux de jadis. Ceux-ci par leur politique impérialiste et par leurs victoires avaient su développer et fortifier l'État romain; ils avaient réussi à élever et à assurer son prestige dans le monde.

L'abandon de la Dacie fut un acte irréfléchi. Il devait avoir des suites très graves. Ce fut le signal de la désagrégation de l'Empire romain. N'était-ce pas inviter les Barbares à venir occuper, sans luttes et sans sacrifices, l'une des provinces les plus florissantes qui aient appartenu aux Césars tout puissants de Rome?

A partir de ce moment, certaines tribus et certains peuples barbares sentirent la faiblesse défensive de Rome et attaquèrent l'Empire de toutes parts. D'autres acceptèrent le rôle de sentinelles et de défenseurs des frontières vulnérables en qualité de « *fédérés* ». Par la suite ils ouvrirent la porte aux hordes venues d'Asie. Celles-ci achevèrent la désagrégation de l'organisme le plus puissant qu'ait connu le monde antique.

Cet abandon de la Dacie fut de plus un véritable drame. Sitôt aprés le départ des légions et des fonctionnaires, les populations daces restèrent livrées à leur propre destin.

Nous ne savons pas ce qui s'est passé à la suite de ce triste événement; Rome n'a point cédé la Dacie à un autre état, si bien qu'en l'absence de toute transmission de souveraineté l'Empire demeura le possesseur tout au moins nominal, du pays. Mais il ne se sentait plus obligé à faire acte d'administration, de police, de justice et ne protégea plus ni les populations ni leurs biens contre les brigandages et les attaques éventuelles des Barbares.

Il est certain qu'en abandonnant la Dacie les Romains n'annoncèrent pas leur retraite définitive. Hommes d'ordre, ils durent confier l'administration et la distribution de la justice à des Provinciaux latinisés restés sur place. Car l'on ne saurait admettre ce qu'ont noté des chroniqueurs officieux, tels

www.dacoromanica.ro

que: Flavius Vopiscus [1]), Sectus Rufus, Eutropius et, après eux, des historiens modernes hongrois ou allemands, par intérêt politique sans liaison avec l'histoire. Ceux-ci prétendent en effet que la population toute entière passa le Danube et abandonna la province, en même temps que les légions et les fonctionnaires impérieux.

Il est évidemment impossible que tous les indigènes aient ainsi quité la Dacie.

A la rigueur une partie des habitants des villes aurait pu suivre les légions au-delà du Danube. Mais les paysans attachés à la terre ancestrale restèrent assurément sur place, quelles qu'aient été les conditions d'existence, quel que peu sûr qu'ait été le pays exposé aux invasions barbares.

Il n'est pas d'exemple, ni durant l'antiquité, ni durant les temps modernes, qu'une population sédentaire, originaire d'un pays ait abandonné en masse son habitat, ses villes, ses villages, ses maisons, ses fermes, toutes ses richesses, dans la crainte d'une invasion probable ou possible.

Que fut exactement l'abandon de l'Illyrie, au moment de l'invasion des Huns, après que la Dacie eût été évacuée par Rome?

Justinien dit (Novella XI) que la province fut abandonnée. Mais par qui? Le préfet, le préteur, l'évêque, l'armée, les fonctionnaires prirent la fuite, de Sirmium à Thessalonique. Quant à la population autochtone latine — plus tard roumaine — elle ne quitta pas le pays mais se réfugia en montagne. Elle regagna ensuite les vallées ou les plaines et vécut aux côtés des Barbares qui s'y étaient installés.

Ainsi, l'Illyrie abandonnée par Rome resta cent ans à la disposition des Barbares. Par la suite, elle fut réoccupée sous Justinien. A l'arrivée des Huns, alors que les autorités fuyaient à Thessalonique, la population indigène resta sur place. Il en fut de même en Dacie en 275.

Sans aucun doute, les autorités romaines n'annoncèrent point aux populations daces que leur retraite était définitive, que l'Empire renonçait à l'exercice de son droit souverain sur la province. Un pareil aveu eût pu provoquer de graves troubles. Les légions quittèrent peu à peu le pays, les fonctionnaires et les magistrats rappelés furent remplacés par des éléments indigènes afin de maintenir l'ordre public et la justice sur la base du droit romain.

---

[1]) Vita Aureliani.

www.dacoromanica.ro

Il est certain que les Romains laissèrent croire qu'ils continueraient à exercer leur protectorat sous une nouvelle forme.

Si la population avait quitté la Dacie en même temps que les légions, son évacuation se serait faite à temps par les soins des autorités romaines. Or, il n'en fut rien et nul chroniqueur n'a rien relaté de semblable.

S'il n'existe aucun document témoignant d'une évacuation partielle ou complète de la Dacie en 275, nous avons par contre la preuve que la vie latine continua après la retraite des légions et des fonctionnaires impériaux. Le droit romain resta longtemps en vigueur. Le christianisme se répandit à partir du IV-e siècle et la langue latine était encore employée par la population autochtone lorsque, plus tard, se forma la langue roumaine.

La conservation de cette vie latine au nord du Danube aussi bien que des intérêts politiques et militaires poussèrent plus tard (VI-e siècle) l'empereur Justinien à occuper et à fortifier la rive gauche du fleuve dans l'ancienne Dacie. Cet empereur voulut même réoccuper toute la Dacie trajane.

Justinien lui-même avoue cette intention (Novella XI, année 535). Malheureusement il ne put réaliser son projet.

Des forteresses romaines avec de fortes garnisons existaient sur la rive gauche du Danube, à *Drubeta* (Turnu-Severin) et dans d'autres localités, non seulement sous Justinien mais sous ses prédécesseurs. Cette partie de la Dacie était restée sous la domination effective de Rome après 275.

V. Pârvan écrit dans ses « Contributions épigraphiques à l'histoire du christianisme daco-romain », page 192:

« Nous pouvons ainsi admettre l'existence probable d'une véritable province romaine au nord du Danube (IV-e—VI-e siècles). Elle comprenait une grande partie du Banat à l'ouest et de l'Olténie à l'est. Cette province, aussi bien que la Pannonie perdue en 380, fut tantôt complètement séparée de l'Empire, tantôt placée sous son autorité (par l'entrée de Barbares exerçant le pouvoir comme *fédérés* avec la nouvelle Rome), tantôt enfin véritablement romaine comme au temps de Justinien ».

La pénétration du christianisme latin par l'intermédiaire des évêques qui prêchaient en latin, langue parlée par les Daco-Romains, prouve encore que ce peuple n'avait pas quitté le pays. De nombreux termes d'origine latine sont ainsi demeurés dans la langue liturgique roumaine.

On lit dans « l'Essai sur le règne de l'empereur Aurélien » de L'Homo:

www.dacoromanica.ro

« Toute la partie de la population qui vivant à proximité des camps: légionnaires, familles de soldats, vétérans retirés du service, marchands etc., suivit l'armée sur la rive droite du Danube. *Mais il dut rester dans les campagnes un grand nombre d'ancien habitants qui vivaient en bon accord avec les Goths, et n'avaient aucun intérêt à abandonner la province. D'ailleurs une évacuation complète eût problabement été inexécutable, sans une nouvelle guerre; les Goths ne se seraient pas prêtés au départ de toute la population civile. Si cette population s'accommodait du nouveau régime, Aurélian n'avait aucune raison de se montrer plus intransigent qu'elle* ».

V. Pârvan écrit d'autre part:

« Les témoignages monumentaux découverts à Drobeta, complétés par ce qu'ont rapporté Procopius et Justinien, prouvent indiscutablement que nous sommes chez nous en Dacie trajane, aussi bien comme latins que comme chrétiens, que nous n'y sommes pas un peuple venu sur le tard, d'autres régions ».

« *Les anciens monuments de Drobeta* [1]) *prouvent définitivement, je le crois, que notre romanisme et notre christianisme sont nés et ont grandi naturellement par une évolution lente et sûre en Dacie trajane et n'ont pas seulement été importés tardivement d'autres contrées. Ils ont pu se développer ainsi parce que, jusque au XIIe siécle, nous avons vécu dans le prolongement matériel et spirituel de notre mère patrie italo-illyrique. Lorsque nous fûmes abandonnés dans le tourbillon des barbares slavo-touraniens, nous n'étions plus des enfants mais un peuple vigoureux, jeune sans doute, mais pleinement formé. Voici pourquoi, loin de périr, les colons de Trajan ont subsisté et se sont multipliés, colonisant le pays de la Theiss à la mer et aux sources du Dniester. Jamais en effet le Danube ne fut un ennemi haineux qui sépare des frères mais, au contraire, un ami véritable qui les unit* » (op. cit. page 201).

CONTINUITÉ DE L'ÉLÉMENT DACO-LATIN EN DACIE

L'absence d'une documentation précise sur la situation crée en Dacie par l'abandon romain a donné naissance à une discussion entre les historiens modernes de l'Europe centrale à propos de la continuité de l'élément ethnique dace romanisé.

[1]) Turnu-Severin.

www.dacoromanica.ro

Ceux qui ont soutenu ou soutiennent la thèse de la discontinuité ont adopté sans réserves la version de l'évacuation totale des populations daces à la suite de l'ordre donné par Aurélien en 275.

Dans ce cas l'on ne pourrait s'expliquer la présence des Roumains sur le territoire où ils se trouvent aujourd'hui, le même que celui où ont vécu leurs ancêtres. L'on a alors prétendu qu'après quelques siècles, lorsque les Hongrois venus en Europe des steppes de l'Asie étaient déjà établis en Pannonie, les descendants des anciens Daco-Romains, transplantés par Aurélien au-delà du Danube seraient revenus dans leur pays d'origine sous le nom de *Vlahi* (Roumains), en raison de la situation peu sûre où ils se trouvaient sur leur terre d'exil.

De nombreux historiens français, allemands, italiens et d'autres encore ont prouvé que cette curieuse théorie ne se base ni sur des documents historiques, ni sur des arguments dignes d'être retenus, ni même sur la logique. Elle a été inventée par Fr. Jos. Sulzer [1]) puis reprise par Engel [2]) et Robert Rössler [3]). Elle fut ensuite soutenue par la majeure partie des historiens hongrois comme par la délégation hongroise à la Conférence de la paix de Paris en 1920, dans le but de contester les droits ethniques et historiques des Roumains sur la Transylvanie.

Un historien hongrois, A. de Bertha, s'est efforcé de soutenir lui aussi que le berceau du peuple roumain était la péninsule balkanique *(Magyars et Roumains*, Paris 1899). Il reconnaît pourtant que « si l'on écarte la théorie de l'origine et de la continuité dace, la présence des Roumains dans les pays qu'ils occupent aujourd'hui est inexplicabile ». Ce qui ne l'empêche pas de conclure de façon erronée que les Roumains vinrent du sud vers le nord en Transylvanie, après l'apparition des Hongrois en Pannonie.

Il écrit: « Et, d'autre part, on doit aussi tenir compte de l'humeur vagabonde du peuple roumain, qui l'ayant fait rayonner sur toute la peninsule balcanique, ne tarda pas à le pousser

---

[1]) *Fr. Jos. Sulzer*, Geschichte des Transalpinischen Dacien d. i. der Walachei Moldau und Bessarabiens im Zusammenhang mit der Geschichte des übrigen Daciens als ein Versuch einer allgemeinen dacischen Geschichte, mit kritischer Freiheit entworfen. Wien 1781.

[2]) *Chr. Engel*, Commentatio expeditionibus Trajani ad Danubium et origine Walachorum. Wien, 1794.

[3]) *Robert Roesler*, Romaenische Studien, Untersuchungen zur aelteren Geschichte Romaeniens, Leipzig, 1871.

www.dacoromanica.ro

au delà du Danube,, jusqu'à une distance de 250 à 300 km. au nord du fleuve et aux instigations de laquelle, il céda d'autant plus aisément qu'il sentait approcher à pas de géant, du côté du sud-est, le péril turc dont il était content de pouvoir se garantir par une barrière naturelle infranchissable, au moins pendant l'hiver et la saison des hautes eaux ».

Ainsi, les Roumains, fins et prophètes auraient eu le pressentiment, et cela quelques siècles à l'avance, « que le péril turc approchait à pas de géant du côté du sud-est » et auraient jugé qu'il était sage de s'assurer « une barrière naturelle infranchissable au moins pendant l'hiver et la saison des hautes eaux » — le Danube — comme si les Barbares ne l'avaient pas traversé maintes fois, aussi bien de pied ferme à l'embâcle qu'en barques?

Prétextant cette « humeur vagabonde » ou cette lointaine prévision « du péril turc », le Hongrois A. de Bertha a tenté de soutenir la fragile légende de la migration des Roumains, sur la rive droite du Danube d'abord, puis, plus avant, jusqu'à 250 ou 300 km. au nord du fleuve, c'est à dire en Transylvanie.

Comment les Hongrois, d'autre part, auraient-ils laissé les Roumains s'établir dans des régions occupées par eux-mêmes à cette époque? Un peuple envahisseur, eût-il eu « l'humeur vagabonde » que l'on attribue à nos ancêtres, aurait dû, sitôt passé le Danube, entrer en lutte avec les maîtres de ces régions. Or, A. de Bertha, pas plus qu'aucun autre historien étranger, ne signale de combats.

Dans la note VIII (annexe IV) communiquée par la délégation hongroise au Président de la Conférence de la paix, nous trouvons un développement de la thèse « rösslerienne » basée sur la négation de la continuité de l'élément daco-romain en Dacie.

La vérité historique s'oppose à cette théorie. La majorité des historiens étrangers est convaincue qu'après deux cents ans de domination romaine, les anciens colons aussi bien que la population d'origine dace n'ont pu quitter le pays.

Les Hongrois ne se sont d'ailleurs point bornés à exploiter la théorie de la migration des Roumains de la péninsule balkanique en Transylvanie; ils sont allés plus loin: ils ont prétendu qu'au XVIII-e siècle un nombre considérable de natifs de Valachie et de Moldavie ont envahi la Transylvanie.

Ils ont tenté de prouver, dans les mémoires présentés à la Conférence de la Paix, que le nombre des Roumains avait augmenté considérablement en moins de cent ans au XVIII-e

www.dacoromanica.ro

siècle, par migration du sud au nord, des libres pays roumains vers la Transylvanie.

L'ancien président de la délégation magyare, le comte Apponyi, déclarait dans sa note II (annexe 8):

« L'on sait qu'au cours du XVIII-e siècle et même au cours du XIX-e, ce peuple (roumain) immigra en masse en Transylvanie et de là en Hongrie, abandonnant la Valachie et la Moldavie à cause du despotisme insupportable des Phanariotes. Cela explique l'accroissement presque incroyable de la population roumaine à cette époque ».

Un tableau des nationalités annexé à cette note pretend que les émigrants en question auraient été au nombre d'un million 500.000. Non seulement les choses ne se sont pas passées ainsi, mais c'est le phénomène contraire qui s'est produit: beaucoup de Roumains et même de Széklers de Transylvanie sont allés s'établir à différentes époques dans les provinces roumaines.

Au XIII-e siècle, Negru Vodă, Voïvode de Făgăraş et au XIV-e siècle, Dragoş Vodă, Voïvode du Maramureş, accompagnés de leur armée, de leurs boyards, de leurs sujets ont fondé des colonies au-delà des Carpathes, le premier en Valachie et le second en Moldavie. Par la suite, et surtout au XVIII-e siècle, cette émigration n'a fait que s'accentuer.

En 1485, par suite des persécutions du prince de Transylvanie, Étienne Bathory, les Roumains émigrèrent si bien que les Allemands et les Széklers transylvains adressèrent au roi de Hongrie, une plainte où ils disaient:

« Certains d'entre les sujets de Votre Majesté ont labouré et semé en Moldavie et en Valachie, et se sont faits les vassaux des voïvodes de ces pays ; ils ont abandonné les domaines de Votre Majesté et se sont décidés à fuir par suite de la trop grande tyranie du voïvode de Transylvanie ».

Les documents prouvent que les souverains des « Pays Roumains » recrutaient des soldats en Transylvanie et qu'après la fin des campagnes ces guerriers, pour la plupart roumains, s'établissaient en Valachie.

En 1773, un mémoire fut soumis à la Cour impériale de Vienne par les Roumains unis de Transylvanie: ils y disaient que « des *milliers de Roumains passent de l'autre côté des Carpathes, dans les Principautés Roumaines et dans la Moldavie* » et que « *les habitants de ces pays, stupéfaits de leur invasion, s'exclamaient: toute la Transylvanie vient chez nous* ».. (« stupefactia, vociferari auditi sunt: Tota Transylvania ad nos venit! »).

www.dacoromanica.ro

En 1871, *Sulzer* fait également mention de ce phénomène social:

« De nombreuses familles de Transylvanie abandonnèrent leur patrie et leurs fermes et s'établirent ici, en Roumanie... »

« ... 8.000 réfugiés transylvains-roumains se sont établis ici de mon temps, sous le nom de « ungureni ».

Raicevitch, s'occupant en 1782 des revenus de la Roumanie, parle des Roumains émigrés de Transylvanie:

« Les impôts payés par les Roumains émigrés de Transylvanie — 13.000 familles, — sont inférieurs à ceux payés par la population du pays, 140.000 piastres ».

« Aussi tandis que la noblesse magyare, les Szeklers et les Saxons, formaient la trinité des nations transylvaines, la nation valaque était exclue de tous droits politiques; sa condition était si dure que beaucoup émigrèrent, au XVIII-e siècle, en Moldavie et en Turquie, préférant le régime des boyards et de pachas ». (Carl Czoernig III, Nr. 152 — Bertrand Auerbach, Les races et les nationalités, Paris 1898, p. 291).

Les historiens magyars et les délégués de la Hongrie à la conférence de la paix en 1920 ont soutenu qu'au XVIII-e siècle, la Transylvanie s'était peuplée de 1.500.000 Roumains venus de Valachie et de Moldavie, alors que les documents prouvent que c'est le phénomène inverse qui s'est produit. Quelle valeur peut alors présenter leur afirmation qu'au III-e siècle, sous Aurélien, toute la population de la Dacie aurait passé le Danube pour s'établir au sud, affirmation que n'étaye aucun document digne d'être sérieusement retenu?

www.dacoromanica.ro

II. HISTORIENS ET GÉOGRAPHES ÉTRANGERS À PROPOS DE L'ORIGINE ETHNIQUE DES ROUMAINS

Le *Pape Pie II* (Aeneas Silvius Piccolomini) écrit au XVI-e siècle que les Roumains sont les descendants des Daco-Gètes et des colons romains appelés d'Italie en Dacie par Trajan *(Valachi, genus Italicum sunt)*.

Il ajoute que le peuple roumain a conservé la langue latine, non sans qu'elle ait souffert des modifications; que ce peuple habite non seulement en Transylvanie, en Valachie et en Moldavie, mais encore dans les îles du Danube, en particulier dans celle de Peuce (delta et marais du Danube) et qu'on le retrouve également en Thrace *(Valachi insulas Istri accolunt, inter quas Peucen apud veteris fama notam, in Thracia, in quo. que sedes habent)*.

Il affirme aussi que Jean Huniade, père du roi Mathieu Corvin de Huniade de Hongrie, était d'origine roumaine.

J. Thummann écrit: «Sous la domination romaine, ils (les Roumains) s'approprièrent la langue et les habitudes romaines; et, lorsque Caracala, leur eut accordé le droit de cité, ils prirent le nom de roumains.

On ne saurait admettre que l'empereur Aurélien ait fait repasser le Danube à tous les habitants de la Dacie; il en resta encore naturellement un grand nombre dans un pays aussi étendu et aussi montagneux.

L'invasion des Hongrois en 894 les trouva en Transylvanie, et dans la Hongrie située en deçà du Danube.

Mais les Valaques (Roumains) occupaient aussi depuis longtemps la Valachie et la Moldavie». (Untersuchungen über die Geschichte der oestlichen Europäischen Völker, Leipzig, 1774).

www.dacoromanica.ro

Giovanni Antonio Magini, géographe italien (Geographiae Universaetum veteris, tum novae absolitissimum opus..... Anno 1597, Colonia), est d'opinion que les Roumains sont d'origine latine: ce sont les descendants des anciens colons appelés par Trajan dans la Dacie de Décébal. Bien que les étrangers les appellent « Valaques », les Roumains ont gardé la conscience de leur origine romaine aussi bien dans le peuple que parmi les gens instruits.

Johann Troester, (historien allemand, originaire de Transylvanie), écrivait en 1866:

La Moldavie, la Valachie et la Transylvanie, ne sont rien d'autre que les reliquats des légions romaines, légions qu'Aurélien retira ensuite, comme je viens de le mentionner ailleurs. Car Trajan, comme nous le dit Eutropius, avait donné l'ordre d'assembler du peuple de tout l'empire romain et il emplit avec ces éléments toute la Dacie, récemment soumise.

Mais lorsque Aurélien ne pût plus mettre un frein aux Goths en Dacie et qu'il fut obligé de retirer les légions, ces colonies romaines restèrent sous la domination des Goths et, en se multipliant avec des gens de toute sorte, leur nombre augmenta de telle manière, qu'ils occupèrent la Moldavie et la Valachie tout entières; ils en extirpèrent tous les allemans et ils se sont tellement étendus, jusqu'au Maramourech même et en Transylvanie, qu'ils dépassent presque en nombre les deux autres peuples, magyars et allemands rassemblés.

Quelles que soient les conditions humiliantes, dans lesquelles ce peuple roumain est obligé de vivre en Transylvanie, il est le prototype frappant des anciens Romains: en observant de près, n'importe quel homme aimant le passé et pénétrant à fond la nature des choses, pourrait s'en rendre compte.

Tout est là pour nous prouver que les Roumains ne peuvent être que des descendants de ceux que Horace nous décrit dans l'ode de son 3-e livre:

« Sed rusticorum mascula militum
Proles, Sabellis docta ligonibus, Versare glebas: et
severae Matris ad arbitrium recisos,
Portare fusteis... »

(Das alt und neu teutsche Dacia... Nürnberg, 1666. Livre IV. Chap. IV).

A. de Gerando écrivait en 1845, dans son travail se rapportant à la Transylvanie et ses habitants:

www.dacoromanica.ro

« Les Roumains sont en Transylvanie les plus anciens habitants de cette terre. Ils occupaient le pays et avaient fondé une principauté, lorsque les Hongrois étendirent leur domination sur les montagnes de l'ancienne Dacie.

« Les *nouveaux-venus* (les Hongrois) ne s'établirent pas dans une certaine partie du pays, comme ils l'avaient fait en Hongrie. Ils se sont dispersés et répandus dans toute la contrée, sans toutefois se mêler aux habitants indigènes (aux Roumains).. (« *La Transylvanie et ses habitants* » Paris, 1845).

Thibault Lefebre (membre de l'Académie de Blois, 1857) écrit:

« Les Roumains actuels ont conservé assez des moeurs, du langage, des habitudes, du caractère des anciens colons italiens ou gaulois, pour que, malgré le mélange à haute dose des moeurs, du langage, des habitudes, du caractère des barbares, on constate aisément en Valachie et en Moldavie la présence prédominante de l'élément latin. Ce cachet donne à ce peuple une physionomie tranchée avec les types mongols, grecs ou slaves des nations environnantes ». (*La Valachie au point de vue économique et diplomatique* », Paris, 1857).

Dr. Iulius Jung (allemand) admet de son côté que:

« ..... la meilleure solution du problème de l'origine des Roumains est d'admettre la continuité du peuple roumain dans la Dacie Trajane et au sud dans la péninsule balkanique ».

(« Die romanischen Landschaften des Römischen Reiches ». Innsbruck 1881, p. 480, 481).

Leopold von Ranke, le grand homme de science alemand écrit:

« La Dacie fut organisé en province romaine. *Les indigènes* (les Roumains) appellent aujourd'hui encore la route qui mène de Roumanie en Transylvanie, « Calea lui Traian » (la voie de Trajan) et le passage de Turnu-Roşu « Poarta Romanilor » (la porte des Romains). Ils sont les successeurs des colons que Trajan fit venir en Dacie de toutes les provinces de l'empire romain. Ces provinces (daces) étaient romanisées à présent, comme il ressort de la langue actuelle de ce pays (la langue roumaine) — langue qui s'est maintenue depuis les temps anciens jusqu'à nos jours ». (*Weltgeschichte*, I et II, ad. T. III Leipzig, 1883, pp. 272, 448).

www.dacoromanica.ro

Traugott Tamm (allemand) a, dans son ouvrage, ce passage:
« Les roumains habitent aujourd'hui encore, là où habitèrent leurs ancêtres il y a 17 siècles; des peuples vinrent, les uns après les autres et dominèrent les provinces du Danube inférieur, mais aucun d'eux ne réussit à briser l'existence nationale du roumanisme. « *L'eau s'écoule, les pierres restent* » [1]), dit un proverbe roumain. Les hordes des peuples qui avaient quitté leur pays pour émigrer, disparurent comme les nuages au soleil, mais les roumains, en baissant la tête, laissèrent passer l'orage en Dacie et conservèrent le terrain hérité de leurs ancêtres, jusqu'à ce que le beau temps reparût; alors ils se levèrent en étendant leurs membres ». (Ueber den Ursprung der Rumänen, Ein Beitrag zur Etnographie Süd-Osteuropas ». Bonn, 1891, p. 84, 85).

Fr. Miklositsch (slave) déclare:
« L'origine de la langue roumaine date du 2-e siècle, lorsque les colons romains furent établis sur le côté gauche du Danube ».
(Die slavischen Elemente in Rumänischen, Wien, p. 4—5).

Paul Hunfalvy, historien hongrois reconnaît que:
« .....les ancêtres des Roumains de nos jours, n'ont jamais cessé, depuis Trajan, d'habiter l'ancienne Dacie, c'est-à-dire en Transylvanie, Moldavie et Valachie. Les habitants roumains de ces pays sont les descendants des colons établis en Dacie par Trajan ».
(« Neuere Erscheinungen der rumänischen Geschichtsschreibung », Vienne, Teschen, 1886, p. 9—10).

R. P. van den Gheyn écrit:
« Lorsque l'empereur Trajan revint triomphant de sa campagne sur les rives du Danube, où après deux guerres qui avaient duré cinq ans il avait écrasé la grande nation des Daces, le peuple et le sénat de Rome élevèrent, en souvenir de cette victoire, le superbe monument connu sous le nom de colonne Trajane. Le long du fût de la Colonne on grava dans une série de 124 bas-reliefs les phases principales de la lutte que l'empire venait de soutenir contre les populations danubiennes. Les colonies romaines en Dacie furent fondées par Trajan en l'année 105 de notre ère et c'est en 274 que l'empereur Aurélien abandonna aux barbares la rive gauche du Danube.

[1]) Apa trece, pietrele rămân.

www.dacoromanica.ro

Impossible d'en douter, c'est dans l'intervalle compris entre l'an 105 et 274 que le roumain s'est détaché du latin. Les Roumains doivent être considérés comme le résultat ethnique d'un mélange des anciens Gètes ou Daces avec les colons romains venus en Dacie à la suite de la conquête de Trajan».

(Les populations danubiennes. Bulletin de la Société Royale de géographie d'Anvers, Tome XI, 3-e fascicule, 1887).

Victor Duruy, historien français, a ce passage:

« Quand Trajan eut donné les monts Carpathes pour frontière à l'empire, il comprit que quelques rares garnisons éparses dans cette vaste province ne suffiraient pas à contenir les Daces et que la barbarie refoulée reviendrait sur elle-même à mesure que l'armée victorieuse se retirerait; aussi avait-il appelé des anciennes provinces un peuple tout entier. Malgré quinze cents ans de misères les Roumains sont aujourd'hui douze millions d'hommes. Nous ne dirons pas aussi facilement que l'empereur Aurélien un adieu définitif à cette vaillante population romaine de la Dacie Trajane. Digne de son origine et de celui qui lui avait donné ses premières cités, elle a joué dans les Carpathes le rôle de Pélage et de ses compagnons dans les Asturies, bravant du haut de cette forteresse inexpugnable toutes les invasions, regagnant pied à pied le terrain perdu et reconstituant après seize siècles de combats, une Italie nouvelle, Tzara Românească, dont les peuples de race latine saluent l'avènement au rang de nations libres».

(Victor Duruy, *Histoire des Roumains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares*, Paris, 1879, Tome V, p. 185, Tome VI, p. 378).

G. Lacour-Gayet écrit:

« Il y a juste dix-huit siècles, au printemps de l'année 105, les légions romaines de Trajan franchissaient le Danube auprès de Turnu-Severin. Elles allaient, pour la seconde fois à la conquête d'un vaste territoire, pays de plaines, de forêts et de montagnes qui s'étendait sur la rive gauche du fleuve dans la portion comprise à peu près entre le Tissa et le Dniestr, et qui était habité par les Daces. Au bout d'un an et demi d'une rude campagne, le pays tout entier était occupé militairement. Alors les vainqueurs se mirent à la romaniser; des colons furent appelés de toutes les parties de l'empire, des routes furent ouvertes, des villes furent fondées; bref, la Dacie devint comme une Italie nouvelle. Ces Italiens du Danube et des Carpathes

www.dacoromanica.ro

ont conservé dans l'histoire le nom des Romains, qui leur donnèrent leur sang, leur langue, leur civilisation; ils s'appellent les Roumains et leur pays la Roumanie».

(G. Lacour-Gayet, membre de l'Académie de Sciences morales et politiques de France).

Em. de Marlonne nons offre cette conclusion: ...l'on ne sait à quelle époque sont venus les Roumains. C'est pourquoi, malgré l'absence de textes antérieurs au XII-e siècle, il est plus vraisemblable d'admettre la continuité des Daces romanisés que d'adopter la théorie de Rœssler, basé sur des arguments philologiques et soutenue par les historiens hongrois, d'après laquelle les Roumains seraient venus de la Moesie transdanubienne. (Annales de Géographie, tome XXIX, Nr. 158, 1920, Paris).

LA VÉRITÉ HISTORIQUE SUR LES ORIGINES ET LA CONTINUITÉ DU PEUPLE ROUMAIN SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIENNE DACIE

Toutes les chroniques anciennes du moyen-âge — dont aucune n'est roumaine — mentionnent l'existence des Roumains sur le territoire de l'ancienne Dacie et dans la presqu'île balcanique, sous différentes dénominations, telles que: *Volochi*, *Vlachi*, *Blachi*, et autres, ainsi que celle de contrées et pays roumains.

a) *La chronique russe de Nestor* (X-e siècle) parle des Roumains *(Voloches)* établis depuis longtemps dans les contrées qu'ils habitent aussi de nos jours, à l'époque de l'invasion magyare en Pannonie.

b) Dans la chronique du notaire anonyme du Roi Bela, au XIII-e siècle, on constate l'existence d'une population indigène roumaine, avant la venue des Magyares en Pannonie, ainsi que celle de leurs principautés et duchés, entre la Tisza et les Carpathes.

c) Le chroniquer hongrois *Simon de Geza* au XIII-e siècle, constate également la présence des Roumains dans les mêmes contrées, avant l'invasion des Hongrois.

d) La chronique anonyme de 1308 *(Anonymi Descriptio Europae Orientalis)* — attribuée à un ecclésiastique catholique — parle des Roumains de Pannonie, que les Huns (Hongrois) avaient rencontrés à leur arrivée dans ce pays, — de même que

www.dacoromanica.ro

des Roumains de la péninsule balkanique, qui ont *la même origine romaine.*

e) Dans le « Niebelungenlied » (La Chanson des Niebelunges) du moyen-âge, il est fait mention des peuples suivants: Russes, Polonais, Valaches (roumains), Kiewienset Petchénèges; parmi les princes arrivés à la cour d'Attila, figure aussi le prince des Valaches.

f) Dans la « *Chronicon pictum Vindobonense* », « *Chronicon Posoniense* » ainsi que dans les écrits du moyen-âge de Thomas de Spalato (Split), Ricardus, Odo de Deogilo et autres, nous trouvons la confirmation des dires du chroniqueur anonyme du roi Béla, ainsi que celle des autres chroniqueurs hongrois relativement à la continuité du peuple roumain sur le territoire de l'ancienne Dacie.

g) Dans un diplôme de 1222, André II, roi de Hongrie, avait décidé que les chevaliers teutons de la Tzara Bârsei (région de Brachov) ainsi que les Saxons soient exonérés de tout tribut, lorsqu'ils passeront par le Pays des Sécules ou le Pays des Roumains (Terra Blachorum).

1. *Chronique russe de Nestor*

La chronique russe, dite de Nestor, a été écrite vers la fin du X-e siècle ou au commencement du XI-e. D'après son auteur, le pays des Varèges, situé au bord de la mer du même nom, s'étendait jusqu'au territoire des Angles et à celui des *Voloques* (Roumains).

L'important c'est que l'auteur de cette chronique, écrite peu de temps après l'établissement des Hongrois en Pannonie, constate l'existence des Roumains, à cette époque, dans les régions mêmes où ils vivent aujourd'hui. Il rappelle les luttes qui eurent lieu d'une part, entre les Roumains et les Slaves et d'autre part, entre les Roumains et les Hongrois.

Bien que certains historiens aient prétendu que ces *Voloques* de la Chronique de Nistor étaient des *Francs* ou des *Bulgares*, Schlözer, dans les annales russes, dit que se sont des *Valaques* (Roumains) descendants de la vieille et grande famille des Thraces, des Daces et des Gètes, qui possèdent encore leur langue propre et qui, malgré toutes les persécutions, sont au nombre de plusieurs millions en Valachie, en Moldavie, en Transylvanie et en Hongrie.

« Près de cette mer des Varègues habitent les Varègues, à l'Est, vers le pays de Sem. Ils habitent également, toujours près

www.dacoromanica.ro

de cette mer, à l'Ouest, jusqu'aux confins du pays des Angles et des *Voloques* (Roumains). A la descendance de Japhet appartiennent également les Varègues, les Suèves, les Norvègues, les Goths, les Russes, les Angles, les Galiciens, les *Voloques* (les Roumains), les Allemands, les Carolingiens, les Vénitiens, les Francs et autres peuplades. Ils sont établis de l'Ouest au Sud et sont voisins des peuples descendant de Cham ».

« Et lorsque les *Voloques* (les Roumains), attaquèrent les Slaves du Danube et s'établirent parmi eux et les opprimèrent, les Slaves s'éloignèrent pour se fixer sur la Vistule, sous le nom de Leshi.

« En 6396, 6397, 6398, 6400, 6401, 6402, 6403, 6404, 6405, 6406 (années 888—97), les Hongrois passèrent auprès de Kiev, près de la montagne qui s'appelle encore aujourd'hui Ugors Koie, et arrivés au bord du Dniepr ils y établirent leurs tentes, car ils étaient nomades, comme le sont encore aujourd'hui les Polovitses. Venant de l'Est ils marchaient en hâte à travers les montagnes élevées qu'on a appelées montagnes des Ougres et se mirent à combattre les *Voloques* (les Roumains) et les Slaves qui habitaient dans ces contrées. C'est là que les Slaves s'étaient établis auparavant, et les Voloques (Roumains) soumirent le pays des Slaves. Ultérieurement cependant les Hongrois chassèrent les Voloques, prirent possession de ce pays et s'établirent sur les mêmes lieux que les Slaves, qu'ils avaient soumis; depuis lors cette région s'appelle la Hongrie ».

Schlözer (Annales russes, III, p. 145) constate:

« Ces *Volochi* ne sont ni Roumains, ni Bulgares, ni Wälsche, mais *Vlachi* (Roumains) descendants de la grande et très ancienne famille des Thraces, des Daces et des Gètes, qui possèdent, aujourd'hui encore leur langue propre et, malgré toutes les persécutions, habitent la Valachie, la Moldavie, la Transylvanie et la Hongrie par millions. Admettons que sous cette dénomination il n'en est nulle part question dans l'histoire avant le II-e siècle. Ils ont habité cependant un coin de terre qui est resté plusieurs siècles durant « terra incognita », après que l'empereur Aurélien eût retiré de Dacie tous les colons romains et abandonné la région au Nord du Danube. Il est à priori infiniment improbable que ces nations aient disparu entièrement depuis. Elles ont été probablement assujetties pendant longtemps par les Goths, puis pas les Huns, et par d'autres encore; elles se sont cependant toujours affranchies. Ce qui s'est passé ensuite dans leur grand pays primitif, entre le V-e et le IX-e siècles, l'histoire ne le sait que

www.dacoromanica.ro

très imparfaitement ou point du tout; et ce qu'elle nous en dit n'est au moins pas en contradiction avec ce qu'affirme Nestor, à savoir qu'il fut un temps où les Vlachis (de Transylvanie, peut-être) ont entrepris une attaque contre la Pannonie et ont fini par assujettir les habitants slaves qui peuplaient la région à cette époque ».

2. *Chronique du notaire anonyme du roi Bela de Hongrie* (XII-e siècle)

La chronique du notaire anonyme du roi Bela (Bela II ou III) de Hongrie, ne laisse pas d'être importante car elle constate la présence des Roumains en Transylvanie et sur d'autres territoires avant même l'invasion des tribus hongroises en Pannonie.

L'auteur nous rappelle que les hordes hongroises pénétrèrent en Ardeal par le défilé de Ciucea et qu'elles luttèrent contre le Voïvode roumain Gelu. Les troupes magyares étaient commandées par Tuhutum. Après la mort de Gelu, dit le chroniqueur, les Roumains «*sua proprie voluntatim dextram dantes, dominum sibi elegerunt Tuhutum patrim Horta*».

L'un des historiens magyars contemporains, Michael Horvath, se basant sur la chronique anonyme n'hésite pas à reconnaître, lui aussi, que la Transylvanie était peuplée de Roumains quand les Hongrois apparurent en Pannonie *(Geschichte der Ungaren. Band I, page 9)*.

La présence des Roumains, avant même l'apparition des Hongrois en Pannonie est donc affirmée par le notaire anonyme. Ceci n'a pas été sans déplaire à la majorité des historiens magyars, aussi bien qu'aux délégués hongrois à la conférence de la paix (Paris, 1920).

En raison même des ces constatations, favorables aux Roumains, qu'elle apporte, la chronique du notaire anonyme est considérée par la plupart des historiens hongrois comme un simple spécimen d'historiographie médiévale. Voici à titre d'exemple ce qu'en dit A. de Bertha:

« Si d'une part elle (la chronique) contient maints renseignements précieux sur l'historire des Hongrois, il est impossible de la considérer comme une source sérieuse en ce qui concerne la conquête du pays... ».

Il est assurément difficile d'admettre que la même chronique renferme deux parties: l'une, digne d'être prise au sérieux en raison des informations précieuses qu'elle contient, l'autre, bien

www.dacoromanica.ro

que du même auteur, dépourvue de tout intérêt, ouvrage de pure imagination poétique et méprisant les réalités historiques. Mais était-il qualifié pour faire oeuvre d'historien selon la conception de son temps?

Donnons la parole à A. de Bertha:

« Par rapport à son époque, c'est un homme de lettres: il connaît *Regino*, *Saint-Gérôme*, le cycle d'Alexandre le Grand, l'oeuvre de l'évêque de Séville Isidore, intitulée *Etymologie*, d'après laquelle il compose ses jeux de mots et ses analyses grammaticales. Son grand tort, c'est d'avoir des idées préconçues, de vouloir montrer le peuple magyar comme le plus brave et le meilleur, digne de régner sur toutes les autres nations. S'il se sert de la Chronique de Regino, il en coupe prudemment toute la première partie parce que la Hongrie y est dépeinte comme un pays inhabité et désert dont la conquête n'a pas coûté grand mal. Son chauvinisme l'oblige à peupler le pays d'une foule de princes et de principautés qui, historiquement, n'ont jamais existé ».

Notons que cette « *foule de princes et de principaulés* » notée par le chroniqueur anonyme désigne précisément les *principaulés et les princes roumains* qui existaient au moment de l'invasion magyare en Pannonie et en Transylvanie et dont il s'est cru obligé de faire mention beaucoup plus en raison de son esprit objectif qu'à cause de ses idées préconçues ou de son patriotisme exagéré. Le chroniqueur n'a rien inventé; il a fait oeuvre d'historien en citant les voïvodes roumains Gelu, Menumorut, etc... comme en relevant l'existence en Transylvanie d'un État et de principautés roumaines signalées par ailleurs dans d'autres chroniques, soit contemporaines, soit antérieures. C'est ainsi que la chronique de 1237 intitulée « *De facto Ungariae Magnae invento* » relate de faits que nous retrouvons dans la chronique du notaire anonyme de Bela, en particulier en ce qui concerne la présence des Roumains non seulement en Transylvanie mais encore plus à l'ouest:

« Inventum fuit in gestis Ungarorum Christianorum quod esset alia Ungaria maior, de qua VII duces cum populis suis agressi fuerant qui venerunt in Terram que nunc Ungaria dicitur, tunc vero dicebatur *pascua Romanorum*, quam inhabitandum pre Terris ceteris elegerunt, subiectis sibi populis qui nunc habitandam ibidem ».

L'un des historiens hongrois contemporains, Bál Hóman, ne partage pas le point de vue de ceux qui contestent la valeur totale ou partielle de la chronique du notaire anonyme. Citons

www.dacoromanica.ro

ses propos: « Son oeuvre, malgré ses défauts, est une oeuvre de savant qui domine son époque. Comme oeuvre littéraire son histoire, toute fragmentaire qu'elle est aujourd'hui, est une des créations les plus harmonieuses de l'historiographie latine du Moyen-Âge. L'Anonyme était un homme de science et un écrivain doué de sens artistique et muni d'une plume, au sens que ces mots avaient au XII-e siècle. Dans l'histoire de la conquête de la patrie, son récit, soigneusement élaboré, aussi bien au point de vue stratégique que géographique, prouve *la pénétration de sa critique, sa réflexion méthodique, et la profondeur de ses connaissances* ». (*Bál Hóman*, La première période de l'historiographie hongroise) (*Revue des études hongroises*, III, 1925 p. 762).

Textes relatifs aux Roumains:

Chap. XXIV.— *Le Pays Ultrasylvain*

« Et ayant séjourné ici quelque temps, Tuhutum père de Horca, avait appris, par les habitants, grâce à sa ruse, que les terres d'au delà des forêts, ou habitait un certain *Blac Gelou* (roumain) étaient riches; il commença à caresser l'espoir d'obtenir par une faveur du duc Arpad les territoires d'au delà des forêts pour lui et pour ses successeurs ».

Chap. XXV. — *Le Prévoyant Tuhutum*

« Tuhutum, cité plus haut, homme fort prévoyant, envoya le rusé Ocmand, père d'Opaforcus, s'informer en cachette sur la qualité et la fertilité des terres d'Ultrasylvanie (Transylvanie) et sur le caractère des habitants, de même que sur la possiblité de leur faire la guerre ».

Chap. XXVI. — *L'expédition contre Gélou*

« Tuhutum ayant appris que ce pays était riche, envoya des émissaires au duc Arpad, pour obtenir la permission d'entreprendre une expédition contre Gélou, au delà des forêts. Le duc Arpad, après avoir tenu conseil, approuva la proposition de Tuhutum et lui permit d'aller se battre contre Gélou. Ayant appris cela de ses émissaires Tuhutum prépara ses troupes et après avoir laissé ses compagnons, partit à travers forêts, vers l'est, contre Gélou, *duc des Vlaques* (Roumains). Gélou, duc d'Ulltrasylvanie (Transylvanie) cependant, appre-

www.dacoromanica.ro

nant son arrivée, rassembla ses troupes et se rendit à cheval, en grande hâte, au devant de Tuhutum, pour l'arrêter aux portes de Mezes. Mais, Tuhutum traversant la forêt en une seule journée, atteignit la riviere Almaș. Les deux armées se trouvèrent alors en présence l'une de l'autre, n'ayant que la rivière entre elles. Le duc Gélou avec ses archers voulait arrêter l'ennemi à cet endroit... ».

3. *La Chronique Magyare de Simonis de Geza du XIII-e siècle*

(concernant les Roumains)

Une autre chronique hongroise écrite au XIII-e siècle par Simon de Geza, basée, elle aussi, sur d'autres chroniques plus anciennes et sur ce que savait l'auteur au sujet des Roumains de Pannonie et de Transylvanie, confirme l'existence de nos ancêtres dans ces provinces avant l'apparition des Hongrois et des Szeklers (Sicules).

Chapitre IV. I. — « Les populations des villes de Pannonie, Pamfillie, Macédoine, Dalmatie et Phrygie, qui avaient été ravagées par les sièges et les pillages des Huns, quittèrent leur terre natale et passèrant, avec l'assentiment d'Attila en Apulie, sur l'Adriatique; *les Blaques (Roumains) qui avaient été leurs bergers et leurs colons, restèrent de bon gré en Pannonie* ».

6. — ... « car ces *Zacules* (Sicules) sont les descendants des Huns; lorsqu'ils apprirent que les Hongrois revenaient en Pannonie, ils allèrent à leur rencontre, en Ruthénie. Après avoir conquis avec eux la Pannonie, ils en obtinrent une partie, non pas dans la plaine, *mais dans le voisinage des Blaques (Roumains), dont ils partagèrent le sort dans les montagnes* ».

7. — ... « Mais, après ce que les fils d'Attila eurent presque tous péri à la guerre, et, avec eux le peuple des Scythes,... la Pannonie resta pendant dix années sans roi, il n'y eut là que les étrangers: Sclavins, Grecs, Teutons, Messians et *Vlaques* (Roumains), qui du vivant d'Attila, lui avaient servi d'esclaves ».

4. *Chronique Anonyme de 1308*

(Descriptio Europae Orientalis)

Une autre chronique, écrite en 1308 par un anonyme, note également l'existence des Roumains entre la Tissa et les Carpathes avant l'invasion des Hongrois en Pannonie. Nous la

www.dacoromanica.ro

trouvons dans un livre apparu en 1916 à Cracovie, sous le titre suivant: « *Anonymi Descriptio Europae Orientalis* ». *Imperium Constantinopolitanum, Albania, Serbia, Bulgaria, Ruthenia, Ungaria, Polonia, Bohemia. Anno MCCCVIII.* Elle comprend une description de ces pays par un anonyme. Le manuscrit non daté comporte 5 variantes. L'auteur est probablement un moine catholique français qui avait voyagé en Europe orientale et centrale. L'éditeur établit que l'ouvrage remonte vraisemblablement au début de l'an 1308.

Cette description, historiquement très importante, a été éditée, annotée et accompagnée d'une étude fort intéressante, par le Dr. Olgierd Gorka.

Le chroniqueur rappelle les fameuses hordes d'Almugavares qui, au début de 1308, pénétrèrent en Macédoine et reconnurent comme roi Charles de Valois, dont la souveraineté s'étendait sur tous les territoires envahis. Il parle en outre, des *Vlahii* (Roumains), du Pinde, de leur latinité, de leur vie pastorale.

L'auteur a certainement connu les chroniques hongroises du XIII-e siècle.

Chronique Anonyme de 1308

(Manuscrit Nr. 5115 de la Bibliothèque Nationale de Paris. *Anonyme: Descriptio Europae orientalis.* Empire de Constantinople, Albanie, Serbie, Bulgarie, Ruthénie, Pologne, Bohème. Année MCCCVIII).

Textes relatifs aux Roumains:

Les Roumains de Pannonie

(Hongrie actuelle)

1. «Nous notons qu'autrefois le royaume de Hongrie ne s'appelait pas Hongrie, mais Moésie et Pannonie; les Pannoniens qui peuplaient alors la Pannonie étaient tous des *pâtres roumains* ayant à leur tête dix rois puissants du pays entier de Moésie et de Pannonie.

Les Hongrois sont venus du pays des Scythes et de l'important royaume qui se trouve de l'autre côté des marécages de la Méothide (Mer d'Azov). Ils ont lutté dans les plaines situées entre la Sycambrie et Alba avec les dix rois mentionnés et ils les vainquirent ».

www.dacoromanica.ro

« *Les Blazes* »

2. « Nous notons qu'entre la Macédoine, l'Achaïe et Salonique, se trouve un peuple très nombreux et répandu, nommé *les Blazes (les Roumains) lesquels ont été aussi autrefois des pâtres roumains.* A cause de la fertilité de la terre et du grand nombre de ses pâturages, ils vivaient autrefois en Hongrie, *où se trouvaient les pâturages des Roumains.* Mais, plus tard, ayant été chassés par les Hongrois de ces parties là, ils se sont réfugiés de ce côté. Ils possédent en abondance de très bons fromages, du lait et de la viande, en plus grande quantité que d'autres nations.

Le pays de ces Blaques, qui est grand et immensément riche, a été occupé à peu-près entièrement par l'armée du prince Charles qui s'est établie du côté de la Grèce... ».

www.dacoromanica.ro

III. LES ROUMAINS DE LA PÉNINSULE BALKANIQUE

« Depuis le commencement du XI-e siècle, vingt-quatre générations de Roumains occupent les montagnes de l'Illyrie, de la Thrace, d'une partie de la Macédoine, de l'Épire et du Péloponèse. Les pâtres sortis de l'Ausonie ont assisté à la chute de l'Empire grec; ils ont vu défiler devant leurs montagnes: Latins, Normands, Catalans, Français; empereurs, Césars ». (Pouqueville).

Les chroniqueurs byzantins signalent l'existence des Roumains (Vlahi) dans les Balkans, en Macédoine, en Épire et dans le Péloponèse où ils avaient formé au X-e siècle une « *Roumanie* » nommée Grande et Petite *Vlahia.* Plus tard, unis aux Bulgares, ils fondèrent l'empire romano-bulgare, sous la souveraineté de l'empereur roumain Assan.

LES ANNALES DE BYZANCE

« Ce ne sont pas seulement les Grecs, mais tous les peuples de l'Europe orientale qui se prennent d'interêt pour les annales de Byzance: les Croates, les Serbes, les Bulgares, *les Roumains*, y retrouvent les hauts faits de leurs ancêtres et leur titre à la possession du sol qu'ils occupent ». (Alfred Rambaud — Études sur l'histoire byzantine, p. 123, Paris, 1922).

Nikélas Choniatés raconte, que pour payer les dépenses des fêtes données lors du mariage de l'empereur grec Isaac avec Marguerite, la fille du roi de Hongrie Bela III, on fit lever de nouveaux impôts à cause desquels les Vlaques qui habitaient le Hémus et que l'on appelait d'abord des Mésiens, se soulevèrent et recoururent aux armes. (Imperio Isaaci). Kinnamos les appelle cependant des *colons italiques.*

Nikélas Choniatès parle de la *Grande*, de la *Haute* et de la *Petite-Valachie. Anna Comnéna* mentionne, dans l'armée de

www.dacoromanica.ro

son père, l'empereur *Alexis*, des individus « *que l'on appelle vulgairement Vlacques* ».

Les chroniques des cloîtres du *Mont-Athos* signalent la présence des Vlaques sur le territoire de la célèbre presqu'île sacrée.

En 1085, il est même question d'un Vlaque de qualité nommé Budilos, qui avertit l'empereur grec de l'incursion des Cumans, pendant qu'il séjourna à Anciale. Quatre-vingt-dix ans plus tard, ce sont deux frères vlachs des montagnes du Hémus, Assan et Petre (Pierre), qui se mettent à la tête des mécontents bulgares et vlachs pour les délivrer du joug byzantin.

« La Bulgarie reconnut de nouveau le joug byzantin, *sous l'impulsion d'une dynastie de race valaque*, conquérant à son tour les provinces grecques, se heurtant, par une imprévue combination des événements, à la chevalerie latine, battant en rase campagne un empereur français de Constantinople et un roi piémontais de Macédoine... ».

(Alfred Rambaud *op. cit.* p. 274).

« Le sébastokrator *Andronikos Komnénos* fut nommé chef de l'éparchie de Nich et de Branitsévo par l'empereur Manuel. Mais, à peine installé on le soupçonne d'aspirer au trône et de rechercher l'amitié du roi de Hongrie pour en faire son allié. Étant mis en accusation à ce sujet, il essaye de se débarasser du jeune empereur. Or ses desseins furent découverts et on le fit étroitement surveiller au palais impérial à Constantinople. Il tente deux évasions et la seconde lui réussit effectivement. Il comptait s'enfuir à Halits dans la petite Russie; c'était Jaroslaw Wladimirovitch qui y régnait, par qui il avait été jadis très hospitalièrement reçu et qui lui avait fait cadeau de plusieurs propriétés. Arrivé à Ankhilas il tourna vers le Nord et il réussit à s'approcher inaperçu des frontières de Halits. Mais là, les *Vlaques qui étaient alors en bonne intelligence avec Byzance et qui avaient appris son évasion, l'arrêtèrent et le ramenèrent à l'empereur grec.*

Pendant le trajet, ayant trompé ses surveillants, il parvint cependant à s'évader et il arriva finalement sain et sauf à Halits ».

(*Nikélas Chonialès.* De Manuele imperatore, IV, 7, p. 169—172).

www.dacoromanica.ro

IV. HONGROIS ET ROUMAINS

Vers la fin du IX-e siècle, après une longue et aventureuse course forcée de l'est à l'ouest à travers les steppes de l'Asie et celles de l'Europe orientale, sept tribus magyares, échappant à la pression des Petchénègues, franchirent le Don, le Bug puis le Dniester, accompagnés d'une tribu isolée de Kabarres.

Elles s'arrêtèrent quelques années dans la plaine du sud de la Bessarabie, région steppique qui convenait à leur façon de vivre.

Mais une nouvelle poussée plus violente des Petchénegues les obligea à évacuer ce territoire. Elles avancèrent vers le nord-ouest par le chemin qui était alors le moins dangereux n'étant nullement gardé ni défendu. Nous voulons parler de la route qui longe les Carpathes orientales et septentrionales en passant par la Galicie. Puis elles descendirent vers le défilé de Verecke (896) dans la région de la Tissa supérieure et firent halte dans la vaste puszta, immense étendue déserte couverte de hautes herbes, de lacs et de marécages propre au pacage des bestiaux et des chevaux, à la chasse, à la pêche et au campement sous la tente [1]).

Ces cavaliers nomades ne visaient nullement à s'installer à demeure. Ils cherchaient avant tout à établir un bivouac afin d'entreprendre plus aisément, de temps à autre, des expéditions de pillage et de vol.

Après quelques razzias, plus fertiles en butin qu'en faits d'armes, en Allemagne, en France et en Italie, les tribus magyaro-kabarres furent écrasées à Augsbourg et contraintes à une rapide retraite.

Mis dans l'impossibilité de s'engager à nouveau dans de semblables expéditions, les Magyaro-Kabarres décidèrent de se fixer dans la puszta. Ils abandonnèrent ainsi le nomadisme

[1]) Les limites de la puszta correspondent à peu près avec les frontières de la Hongrie, telles qu'elles ont été fixées par le traité de Trianon.

www.dacoromanica.ro

pour passer à la vie sédentaire; mais c'est seulement au XIII-e siècle qu'ils dépassèrent la phase demi-nomade.

Le chanoine chroniqueur Rogelius écrit dans *Carmen Miserabile*: « *Ad custodiam currum in quibusdam terriloriis Hungarorum* ».

L'historien hongrois François Eckhard note dans « *La Hongrie et la civilisation* »:

« Au XII-e siècle, les Hongrois passaient encore l'été sous la tente comme dans leur ancienne patrie.

L'occupation du pays ne signifiait cependant pas encore la fondation et la formation d'un État. L'ancien système de tribus qui ne reconnaissaient de chef suprême qu'en cas de guerre, fut maintenu.

Les pouvoirs et la puissance du prince s'amoindrirent considérablement après l'occupation du pays, et nous ne savons même pas en toute certitude les noms des successeurs directs d'Arpad. Les nombreuses guerres — les « expéditions » qui se succédèrent à l'époque de l'occupation, — ne furent que rarement des entreprises de toute la nation, mais le plus souvent elles étaient menées par les tribus isolées ».

Lorsque les Hongrois apparurent en Pannonie, les Roumaines y étaient déjà établis, comme en Transylvanie. Sous le commandement de Tuhutum, les Magyars firent en 897 une expédition contre Gelou, prince roumain de la région occidentale et centrale de la Transylvanie dont parle la chronique du notaire anonyme de Bela. Un traité d'alliance magyaro-roumain fut signé après la défaite et la mort de Gelou.

Les Hongrois, dans leur organisation primitive en tribus, n'ont pas été un agglomérat politique. Ils ne pouvaient l'être aussi longtemps qu'ils se maintinrent dans la phase du seminomadisme. Ce n'est que plus tard seulement qu'ils purent s'adapter aux exigences minimes du milieu civilisé de l'Europe.

Ils n'ont point conquis la Transylvanie et ne l'ont pas davantage occupée après leur invasion en Pannonie, car, quatre siècles après leur apparition dans la puszta, ils étaient encore des demi-nomades et n'avaient pu, par conséquent, se constituer en État.

C'est le pape qui organisa la Hongrie en état médiéval, sans substance et sans caractères nationaux. Il en avait besoin: en échange de sa protection et de son patronage, le nouvel état devait être au service du messianisme catholique.

Ainsi les Hongrois n'eurent ni faute ni mérite dans la formation de cet état hybride, médiéval, sans nationalité définie,

www.dacoromanica.ro

presque uniquement religieux, au service du catholicisme sous un roi dépendant du Souverain Pontife et entouré d'une cour cosmopolite.

L'historien hongrois F. Eckhart affirme que le roi Étienne, converti au christianisme en l'an 1000, « s'appuya surtout sur les chevaliers allemands, venus en Hongrie avec la princesse Gisèle, fille de l'empereur d'Allemagne, plus tard son épouse.

« Il fut d'ailleurs secondé dans sa tâche par des missionnaires venus des divers pays qui aspiraient au martyre et parmi lesquels l'evéque Gérard (Gelert) d'origine italienne, fut son plus fidèle collaborateur, dans la propagation du christianisme et dans l'organisation de l'Église » (1).

C'est encore selon la conception médiévale que le Pape introduisit dans la vie juridique de l'état hongrois le « *dominium eminens* » qui rendait le roi propriétaire de tous les biens existants sur le territoire de l'État.

Il est très rarement fait allusion aux Hongrois dans les poésies populaires roumaines de Transylvanie.

Dans la collection de Ion Bibicesco, imprimée avant la grande guerre, nous trouvons deux poésies populaires où il est question des Hongrois fourvoyés en Ardeal:

Race hongroise, sombres jours,
Que cherches-tu dans mon pays?
Va t-en, retourne en ton pays,
Fais-toi une cabane en terre
Et froute-la avec de l'ail.

(« Ungurime, vreme rea,
Ce cătaşi în ţara mea?
Du-mi-te în ţara ta
Şi-ţi fă casă în gunoi
Şi-o unge cu usturoi.»)

---

1) Francique Eckhardt, professeur à l'Université de Budapest, spécifie, dans son « Histoire de la Hongrie » parue récemment, bien que datée de 1932, que les Hongrois venus de l'Orient à la fin du IX-e siècle, *n'ont occupé à cette époque que le territoire qui est celui de la Hongrie actuelle, c'est à dire le territoire attribué à l'État magyar par le traité de Trianon.* Les autres régions qui se trouvaient à l'intérieur des frontières de l'ancienne Transleithanie étaient habités par des peuples slaves, slovènes, slovaques ainsi que par des Roumains. L'ouvrage collectif, paru en 1931, intitulé « Les nouvelles voies de l'historiographie magyare », qui a été publié sous les auspices de la revue « Magyar Szemle », soutient la même thèse.
(Charles Fromentin, l'Europe Centrale, 15 Mai 1935).

www.dacoromanica.ro

Ces vers ont une importance documentaire considérable. Ils rappellent l'invasion des Hongrois, il y a plus de mille ans et leur pénétration tardive en Transylvanie. Les Roumains les invitent chrétiennement à retourner dans leur pays. « *Race hongrois, sombres jours* », voici évoquée sans fards l'invasion des Hongrois en Transylvanie; sous leur domination les jours furent en effet bien tristes pour les Roumains et cela durant de longs siècles. « Que cherches-tu dans mon pays? » Cette question ne confirme-t-elle pas l'établissement stable et permanent des Roumains entre la Tissa et les Charpathes?

Puis le Roumain invite les Hongrois à repartir chez eux, à construire dans leur pays « des cabanes de terre » et à les « frotter avec de l'ail ». Généreux, il souhaite que les Magyars s'établissent dans la puszta, qu'ils y élèvent des demeures protégées contre les mauvais esprits, et qu'ils renoncent enfin à la vie nomade et aux « expéditions » aventureuses.

C'est au contact des Roumains et des Allemands et sous leur influence, que les Hongrois apprirent plus tard l'agriculture et s'habituèrent ainsi à la vie sédentaire.

www.dacoromanica.ro

V. LA TRANSYLVANIE, PRINCIPAUTÉ INDÉPENDANTE OU AUTONOME. ÉVOLUTION HISTORIQUE

Jusqu'en 1867, la Transylvanie a été une province autonome et même indépendante. Jusqu'alors elle ne fit jamais partie intégrante de l'état hongrois et elle entretint d'étroites relations avec les deux états roumains, Valachie et Moldavie.

Les Carpathes furent plutôt un lien qu'une barrière entre les Roumains. Sous la dynastie des descendants d'Arpad, la domination hongroise s'étendit vers l'est jusqu'aux monts Apuseni. Plus tard, les Magyars entrèrent en Transylvanie, d'abord par la vallée du Mureș, puis, vers le nord, en direction de Rodna. Cependant, en dehors des colons qu'ils établirent en quelques lieux, ils ne laissèrent que des traces insignifiantes. En fait, comme en droit, ils ne possédèrent jamais la Transylvanie, mais seulement les régions limitrophes de l'ouest.

Dans la note Nr. VIII (annexe IV) adressée à la conférence de la Paix de Paris en 1920, le Président de la Délégation magyare présentait comme suit l'évolution historique de la Transylvanie et ses rapports passés avec la Hongrie:

« De la mort de St. Étienne à l'époque de Ladislas, l'histoire de la Transylvanie est fort obscure. Nous savons seulement que la possession en a été fort précaire à cause des Bissènes, de race roumaine qui vivaient sur le territoire de la Roumanie actuelle ».

Il est dit ensuite que la Transylvanie a eu « son peuple à elle » que « le roi André I-er de Hongrie (1048) l'a cédée au prince Adalbert de Pologne avec les régions avoisinantes d'au-delà de la Theiss »; que sous le règne des descendants d'Arpad il a été procédé de même à des partages de territoires et que, de ce fait... « La Transylvanie nous apparaît sous les Arpads comme une province à peu près indépendante ».

« L'État séparé de Transylvanie fut constitué au XIV-e siècle ».

www.dacoromanica.ro

« Après que les Turcs eurent conquis Buda, le descendant du roi Jean de Szapolyia, Jean Sigismond élu souverain, fut obligé de transporter sa résidence en Transylvanie où la Diète, réunie au mois de janvier 1542, à Turda, entreprit l'organisation de l'*État séparé de Transylvanie. Il est vrai qu'à ce moment la Transylvanie était devenue, sous la pression des événements un état indépendant.....*» (page 193).

. . . . . .

« *L'existence séparée de la Transylvanie a commencé en 1526 pour prendre fin en 1867.*

« A la souveraineté des ducs nationaux de Transylvanie succéda celle des Habsbourg, basée sur la loi XI de 1744. Elle abolissait la libre élection mais maintenait le *gouvernement séparé de la Transylvanie.*

« *En 1867 elle se réunit à la Hongrie* ».

. . . . . .

« *La Transylvanie forme une unité historique distincte* [1]).

Lorsqu'une grande partie de la Hongrie fut transformée en pachalick après la bataille de Mohacs, en 1526, la Transylvanie est resté un état indépendant mais payant — comme l'Autriche — un tribut à l'empire ottoman.

En 1599, Michel le Brave, souverain des pays roumains se proclama à Alba Iulia « prince de Transylvanie »; après qu'il eut été assassiné à Turda (août, 1601) la principauté demeura maîtresse d'elle-même.

Dans la Pragmatique Sanction, Charles IV, empereur d'Autriche, s'engagea tant en son nom qu'en celui de ses successeurs à ce que la *Transylvanie ne soit jamais réunie à un autre pays.*

La Transylvanie eut avec la maison de Habsbourg les mêmes liens que la Hongrie: *une union personnelle conservant son autonomie.*

Lorsque les Hongrois proclamèrent en 1848 « l'union » de la Transylvanie avec leur pays, les Roumains s'opposèrent à l'annexion en invoquant leurs droits sur ce territoire.

François-Joseph, Empereur d'Autriche, disait, le 15 juin 1863, dans l'acte de convocation de la diète de la grande principauté de Transylvanie:

« Comme l'union de la Transylvanie et de la Hongrie conclue en 1848, n'a jamais été réalisée avec de pleins pouvoirs légaux et s'est dissoute en fait, nous n'avons point atteint

---

[1]) Apponyi: Note VIII du 14 janvier 1920 Sur la question de Transylvanie p. 147.

www.dacoromanica.ro

cette question dans nos décisions du 20 octobre 1860 et nous avons demandé la restauration de la représentation de la Transylvanie considérée comme pays »[1]).

En 1865, les députés saxons de la Diète transylvaine déclarèrent, eux aussi, qu'ils s'opposaient à l'annexion de la Transylvanie par la Hongrie:

« Soutenus par la plus profonde conviction et particulièrement pénétrés de la gravité et de la portée incalculable des questions en suspens, nous ne pouvons reconnaître l'entrée en vigueur de l'article relatif à l'annexion de la Transylvanie (par la Hongrie); nous croyons qu'il faut en envisager la revision conformément au message royal adressé à la Diète, le 6 octobre 1865 »[2]).

Par une pétition remise à l'empereur d'Autriche, François Joseph, le 31 décembre 1866, les Roumains demandaient le rejet de l'article de 1848 relatif à l'union et la conservation de l'autonomie de la grande principauté de Transylvanie[3]).

Quels étaient à cette époque, les arguments des Hongrois en faveur de l'annexion de la Transylvanie à l'état Magyar?

Étaient-ils d'ordre ethnique ou économique?

Demandaient-ils « l'union » de la Transylvanie en vertu du principe des nationalités et de la volonté de la population majoritaire?

Voici sur quoi ils se basaient alors:

« *Du point de vue stratégique* l'union de la Transylvanie à la Hongrie est la condition essentielle de notre grandeur future... La Transylvanie, au centre de l'antique Dacie, est une véritable forteresse naturelle; par sa position centrale, elle domine obligatoirement tous les passages du Banat au Bihor jusqu'à la Theiss, ainsi que les collines et les vallées de Moldavie jusqu'au Dniester et la profonde plaine de Valachie jusqu'aux Balkans. *La Transylvanie est un véritable centre stratégique qui rend son possesseur maître de tous les environs.* Seuls les Romains de l'antiquité ont compris *l'importance stratégique de la Transylvanie;* c'est ici qu'ils se fortifièrent, c'est ici qu'était Sarmiségetuza... »

Ainsi, les Hongrois de 1861 demandaient la Transylvanie pour de simples considérations d'ordre stratégique et en vue

[1]) Autographe No. 3.117, recueil des lois de la grande principauté de Transylvanie.

[2]) Mémorial roumain de 1881; le vote séparé des députés saxons de Transylvanie contre l'union avec la Hongrie (12 décembre 1865).

[3]) G. Barițiu: Fragments choisis de l'histoire de Transylvanie.

www.dacoromanica.ro

d'une politique impérialiste basée sur les annexions territoriales.

Par contre, les Roumains demandaient l'union de la Transylvanie à tous les autres territoires roumains des environs au nom du principe des nationalités et du droit historique.

L'historien roumain Papiu Ilarian écrivait en 1861:

« Il faut que tous les Roumains demandent l'union de la Transylvanie à la Bucovine et, en général, à tout le territoire roumain qui s'étend jusqu'à la Theiss et qui, *de facto* appartient à la Hongrie.

« Cette terre est roumaine; elle n'est pas hongroise; par droit historique, elle appartient aux successeurs de Glad et de Menomorut, de ce Menomorut qui, en 904, répondait à Arpad: « *Terram autem quam petivit a Nostra gratia, nullalenus concedimus nobis viventibus* »; oui, l'histoire veut que ces territoires se rattachent à la Transylvanie qui a tant lutté pour eux, aussi bien sous ses princes indépendants qu'à une époque plus rapprochée; géographiquement ils se rattachent encore à l'Ardeal mais ils lui appartiennent plus encore en vertu du principe des nationalités proclamé par le monde entier. Les Roumains ont demandé cette union en 1848, ainsi qu'il ressort du premier point de la pétition remise à l'Empereur par les députés de toutes les populations roumaines de l'Empire autrichien, la 26 février 1849. Sans cette union, les Roumains de ces régions sont perdus ».

L'annexion de la Transylvanie à la Hongrie se fit plus tard, en 1867, à la suite d'un compromis avec l'Autriche, contre la volonté du peuple roumain. François Joseph la reconnut après avoir signé, durant les années précédentes, plusieurs rescrits qui la repoussaient. Le désastre de Sadowa rendit nécessaire ce compromis austro-hongrois qui fut à son tour la cause de l'écroulement de l'empire des Habsbourgs en 1918.

Anciennes institutions roumaines de Transylvanie:

Principautés des Kniaz et Voïvodes

Les Roumains d'entre la Theiss et les Carpathes avaient eu, au moyen âge comme aux temps et jusqu'à la fin du XVI-e siècle, une organisation politique et militaire sous la forme de communautés, de districts, de principautés appartenant à des *Kniaz* et de *Voïvodes*.

www.dacoromanica.ro

C'est en 1137 que les premiers documents font mention des *Kniaz* en Pannonie, dans la région habitée par les Roumains avant l'invasion hongroise. Leur origine doit cependant être plus ancienne.

Jusqu'à leur disparition (la fin du XVI-e siècle) les Kniaz et les Voïvodes transylvains poursuivirent sans cesse *l'union de celle région avec la Valachie et la Moldavie.*

L'historien hongrois, Alexandre Szilagyi, écrit à ce propos: « Les Kniaz ont poursuivi deux buts: défendre leur religion et s'assurer une situation aussi indépendante que possible. Ils étaient schismatiques (Chrétiens orthodoxes). Le problème religieux avait pour eux des côtés politiques et ce qu'ils cherchaient avant tout, c'était l'union avec la Valachie.

« ... Ils montraient dans leurs aspirations plus d'esprit de suite que de réflexion et se servaient de tous les prétextes *pour s'unir avec les voïvodes de Valachie et de Moldavie* ».

Ceci prouve que, depuis les temps les plus reculés et, plus précisément, à partir de l'époque où se sont constitués les premiers petits états roumains, aussi bien en Transylvanie, en Banat et en Maramureş que de l'autre côté des Carpathes, *l'idée de l'union en un seul état national a sans cesse conduit leurs chefs.*

Ces états ont été *autonomes* ou même *indépendants.* Le Banat de Severin avait son armée, son administration, sa législation, sa justice, et ses finances.

La principauté de Transylvanie a eu, elle aussi, sa propre armée et ses propres enseignes — l'aigle romain — qui étaient portées à la guerre par le *Vexillifer Transylvanicus.*

Cette armée était en majorité composée de Roumains: ils formaient, dès ce moment, la plus grande partie de la population transylvaine et, d'autre part, les Széklers, les Saxons et les nobles hongrois, privilégiés par les souverains Magyars qui les avaient colonisés, avaient des obligations militaires limitées.

La principauté de Transylvanie a été gouvernée par des *voïvodes* (nommés aussi ducs ou princes).

En 1111, nous trouvons la trace d'un *Mercurius, Princeps Ultra Sylvanus* (Ultransylvanie = Transylvanie); plus tard apparaît un *Dux Transylvanus,* à la fin du XIII-e siècle un *Waywoda Transylvaniae* et, au XVII-e siècle il est fait mention du « Prince » de Transylvanie.

Un décret du roi Louis de Hongrie daté de 1368 nomme « *Balc, Voyvoda Olocorum* (Balc, Voïvode des Roumains) de

www.dacoromanica.ro

la région de Satu Mare (actuelle frontière occidentale de la Roumanie); dans un autre décret signé par la reine Marie en 1383, ce même Balc a eu de plus le titre de comte (*Dicunt Nobis Blac, Wayvoda Comes Zalhmariensis).*

POSSESSIONS DES SOUVERAINS ROUMAINS DE VALACHIE ET DE MOLDAVIE EN TRANSYLVANIE

Les souverains des Pays Roumains avaient dominé le *Banat de Severin* (une partie du Banat), le *pays du Halzeg* et les duchés *d'Amlash et du Fagarash*, de la Transylvanie méridionale.

Il résulte des documents publiés par le savant hongrois Pesty, et se rapportant au Banat de Severin, que cette région a été une province roumaine divisée en huit districts; un droit spécial roumain s'y trouvait en vigueur. Il avait existé ici une vieille noblesse roumaine, avec l'aide de laquelle le peuple roumain avait pu se développer.

Le pays du Halzeg avait été dominé au XIII-e siècle par le roumain Litovoi, voïvode de l'Olténie.

Mircea le Vieux, souverain des Pays Roumains, se faisait appeler en 1393: « Souverain par la grâce de Dieu et seul maître de toute la terre de Hongro-Vlachie et d'au delà des montagnes des Carpathes jusqu'aux terres des Tartares, de Hatzeg et d'Amlash, souverain du Banat à l'ouest, maître des deux rives du Danube jusqu'à la Mer Noire, souverain de la citadelle de *Dârstor* (Silistrie) et de tous les pays et villes jusqu'aux frontières d'Adrianopolis ».

Les descendants de Mircea, dominèrent également les régions méridionales de la Transylvanie. Michail, dans un diplôme accordé le 5 juin 1418, autorisait les Saxons de Cisnadie à faire paître leurs bestiaux « dans les montagnes se trouvant sous sa domination ». Dan II possédait le même titre de « Herzeg » (duc) d'Amlash et de Fagarash.

Vlad Tsepesh, le successeur de Vladislav II, entreprit une expédition en Transylvanie et réoccupa l'Amlash et le Fagarash.

Ce terrible souverain avait fait des expéditions contre les Saxons de Braşov, qui ne voulaient pas se soumettre à lui. Pour gagner la confiance des Turcs, qui, à cette époque, étaient tout-puissants en Orient, Vlad Tsepesh leur communiqua dans une lettre que, connaissant bien la Transylvanie, il pourrait la conquérir, si le Sultan le lui permettait.

www.dacoromanica.ro

On a prétendu que tous ces territoires qui avaient appartenu de droit et de fait aux princes du Pays Roumain, avaient été de simples « organisations féodales hongroises » cédées aux «princes roumains» par les rois de Hongrie. Il est évidemment difficile d'admettre que les rois de Hongrie aient fait preuve de tant de générosité, en *cédant* de bon gré, de vastes territoires et des pays qui leur auraient appartenu par droit de conquête. La preuve qu'il ne pouvait être question de telles cessions territoriales bénévoles, est fournie par le fait que dès qu'une occasion de se rendre maîtres de ces territoires leur fut offerte, les rois de Hongrie ne tardèrent pas à s'en emparer. Ceci se passa au début du XVI-e siècle.

Les souverains Moldaves avaient eu, eux aussi, des possessions en Transylvanie: *Étienne le Grand*, après avoir battu le roi Mathieu Corvin, d'origine roumaine, en 1475, s'emparade la cité *Ciceiul* en Transylvanie, avec une région qui comprenait 60 villages. Le grand souverain roumain avait également acquis certains droits dans la région des Saxons et des Szeklers de la Transylvanie orientale, car il leur avait demandé un serment de fidélité.

Les successeurs d'Étienne le Grand, Bogdan III et Stefanitza régnèrent sur les mêmes cités et régions.

Petru Raresh eut en sa possession, outre la région de *Ciceiul* et *Cetatea de Balta*, les villes de Bistritza et Rodna en Transylvanie, avec 50 villages, et la cité d'Ungurashul, avec 24 villages et petites villes.

www.dacoromanica.ro

VI. UNION DE LA TRANSYLVANIE À LA MOLDAVIE ET À LA VALACHIE SOUS MICHEL LE BRAVE (1599—1601)

Michel, fils de l'ancien souverain Pătrașco, « ban » de Craiova, monta sur le trône de Valachie en 1593.

Il entreprit, au-delà du Danube, quelques campagnes victorieuses contre les Turcs. Il détruisit plusieurs armées ennemies en Dobroudja et dans les Balkans, fit trembler Constantinople et soumit la Dobroudja à son autorité.

En 1595, il vainquit à Călugăreni une puissante armée turque qui était entrée dans le pays par Giurgiu. Ces retentissantes victoires du souverain roumain, obtinrent en Orient et en Occident, un écho d'autant plus grand que l'empire turc, après avoir anéanti l'État hongrois et obligé l'empire des Habsbourgs à lui payer tribut, avait atteint l'apogée de sa puissance.

En 1599, Michel le Brave et son armée passèrent les Carpathes, entrèrent en Transylvanie et battirent Sigismond Batori, prince de Transylvanie à Șelimber, près de Sibiu. Michel prit alors le titre de « *Michael Valachiae Transalpinae Caesarae Regiaeque Maiestatis Consiliarus, per Transilvaniam locum tenens et ejusdem eis Transilvaniam partiumque lidem subiectarum fines Exercitus generalis Capitanens* ».

Puis il passa en Moldavie. Jérémie Movila, souverain de ce pays, fut vaincu à son tour. Michel entra en triomphateur à Suceava où il reçut le serment de fidélité des boyards en qualité de « Souverain du Pays Roumain (Valachie), de la Transylvanie et de la Moldavie ».

Le 1-er Juillet 1599, Michel le Brave pénétrait à la tête de son armée dans Alba Iulia, capitale de l'Ardeal, où il créa la Métropolie orthodoxe roumaine. Sous son autorité l'union de tous les Roumains se trouvait ainsi accomplie dès cette époque. Elle dura peu. Giorgio Basta, général mercenaire au service des Hongrois, envieux des succès et de la gloire de

www.dacoromanica.ro

Michel envoya à Turda quelques Hongrois à sa solde pour assassiner le hèros roumain.

Celui-ci, surpris dans sa tente, fut tué le 18 août 1601.

« Semons des fleurs sur la tombe de ce prince roumain (Michel), écrivait I. Christian Engel en 1804. *Il présente un intérêt historique universel. Il a puissamment aidé à sauver le reste de l'Europe de la barbarie turque. Son règne, s'il eût duré plus longtemps, eût sûrement amélioré le sort des pays de la région du bas Danube* ».

COLONISATIONS ET INFILTRATIONS ÉTRANGÈRES EN TRANSYLVANIE

Il n'existe qu'un seul groupe minoritaire relativement compact dans toute l'étendue de la Transylvanie; il est formé par les Szeklers (latin Siculi, hongrois Szekler). Viennent ensuite les Allemands (Saxons et Souabes) concentrés en certaines régions; les Ruthènes établis dans le nord. Quant aux Hongrois et aux Israélites, ils sont éparpillés.

Toutes ces populations se sont fixées en Transylvanie à des époques différentes, soit par colonisation, soit par infiltration, formant des noyaux ou des communautés, parfois des « corridors ethniques » réalisés dans le but de pénétrer la masse de la population roumaine autochtone.

Les colonisations saxonnes ont commencé au XII-e siècle sous la forme de noyaux qui, après quelques centaines d'années se sont transformés en communautés.

Les colonies de Szeklers apparaissent au XIII-e siècle. Elles aussi furent primitivement composées, par la suite, de noyaux qui, en se développant s'organisèrent en communauté unique.

Les Hongrois ont pénétré plus tard dans le pays sous forme d'infiltrations. Nulle part ils n'ont pu former de communauté. Nous dirons ici les raisons qui ont empêché les Magyars après qu'ils eurent envahi la plaine de la Theiss et gagné la Transylvanie de se fixer dans cette province, bien que leurs historiens aient prétendu qu'il y avait la un *territoire vaste et inhabité* (« terra vasta et inhabitata »):

1. Les Hongrois étaient devenus sensiblement moins nombreux lorsqu'ils sentirent le besoin de s'établir dans la puszta. Ils avaient en effet, subi de graves pertes au cours de leurs razzias en Europe centrale et occidentale à la suite des combats qu'ils avaient dû livrer.

www.dacoromanica.ro

2. Ils formaient un peuple nomade que la plaine attirait. Par contre rien ne les appelait en Transylvanie, région montagneuse et agricole.

3. La Transylvanie n'était point déserte: elle était peuplée par les Roumains qui y avaient leurs *principaulés des kniaz* et *voïvodes*.

Le roi de Hongrie Géza II (1141—1161) introduisit des colons allemands en Transylvanie. Ses successeurs et lui-même n'auraient pas manqué d'y amener leurs sujets si l'état hongrois, à peine fondé, avait été surpeuplé ou si ses habitants avaient été capables de fonder des marchés et des villes, de cultiver la terre, de mettre en valeur une région réputée « déserte » et qui se trouvait sous leur domination politique.

Si, durant cent ans, au lieu de peupler eux-mêmes la Transylvanie, les Hongrois ont dû diriger sur cette terre des colons allemands, cela ne prouve-t-il pas que la Hongrie était elle-même fort peu peuplée à cette époque? Giovanni Antonio Magini, géographe italien du XVI-e siècle, rapporte qu'à leur arrivée en Transylvanie les Allemands ont dû lutter contre les Roumains et qu'ils s'y sont établis avant les Hongrois (IIos novissime omnium Hungari subsequuti sunt »).

Jusqu'au début du XIV-e siècle, il n'y eût pas d'établissement hongrois en Transylvanie. Nous en avons la preuve: le dernier roi de la dynastie des Arpads, André III présida à Alba Iulia, en 1291, une Assemblée à laquelle prirent part les nobles roumains, saxons et szeklers, mais nulle trace de Hongrois [1]).

Où donc étaient ceux-ci? S'ils avaient occupé la Transylvanie, leur roi les aurait évidemment convoqués à Alba-Iulia.

Mais ils vivaient au-delà de la Theiss.

En 1602, dans un rapport adressé à l'empereur d'Autriche, l'évêque hongrois d'Alba Iulia, Dimitri Napragy, communique ce qui suit sur les Magyars habitant la Transylvanie:

« Les Hongrois étaient répandus dans toute la région (*sparsi per totam Provinciam);* et, parmi les Saxons existait un grand nombre de villages mixtes de curies nobiliaires, de châteaux, qui ne faisaient pas partie des sièges saxons ».

Ces villages « mixtes », ces « châteaux », ces « curies nobiliaires » étaient les résidences des nobles hongrois et de leurs

[1]) « Nos universis nobilibus Saxonibus, Syculis et Olachis in partibus in Transylvanis apud Alban Jule pro reformacione status eorundem congregacionem cum iistem facissemus ». Densuşeanu: Documents relatifs à l'histoire des Roumains. Volume I, page 510.

www.dacoromanica.ro

serfs réfugiés en Transylvanie par crainte des Turcs qui avaient transformé la Hongrie en plusieurs pachalicks.

C'est à peine au XVIII-e siècle que les Hongrois s'installent dans les villes transylvaines. Au XIX-e siècle, ils créent des « corridors ethniques hongrois » en Transylvanie, en exécution d'un plan de colonisation qui poursuivait la perforation de la masse roumaine au coeur même de l'Ardeal et la création d'un cordon magyar établissant la liaison entre la communauté des Szeklers et les villes d'Aiud, de Turda, de Cluj et de Zălau.

Les Hongrois et les étrangers ont publié de nombreuses études sur l'origine et l'établissement des Szeklers dans la partie sud-est de la Transylvanie (départements de St. Georges, Trei-Scaune, Ciuc et Odorhei).

Presque tous les auteurs s'accordent à déclarer que les Szeklers sont des descendants des Huns appartenant au rameau Avar, et par suite un peuple apparenté aux Hongrois, mais qui ne se confond pas avec eux.

G. Reichersdorff écrivait en 1550 que Hongrois et Szeklers sont parents, mais ne se confondent pas.

Jusqu'au compromis de 1867, il n'exista entre eux aucune solidarité de race ou d'intérêts, aucune communauté d'aspirations nationales.

Les Szeklers ont vécu complètement isolés des Hongrois et leur ont toujours été hostiles. Par contre, au cours des siècles, ils ont eu de nombreuses relations amicales avec les Roumains.

A. de Bertha, historien hongrois, écrit à leur sujet:

« La seule ombre à l'agréable tableau de la situation en Transylvanie, c'est l'hostilité constante des Szeklers contre Bathory qui dégénéra souvent en sanglantes révoltes sévèrement réprimées ».

« Les descendants directs des Huns ne voulaient pas admettre l'imposition d'attributions... »

« Jean Sigismond de Szápolya dépouilla les Szeklers de leurs libertés (1562); les Báthory les avaient comblé de promesses jamais tenues ce qui les avait beaucoup plus irrité que les cruelles répressions dont ils avaient été victimes ».

Lorsque le souverain valaque Michel-le-Brave entra en Transylvanie pour la conquérir, les Szeklers luttèrent sous ses drapeaux contre les Hongrois.

Un chroniqueur Szekler du XVIII-e siècle, Tserey, écrit au sujet des Hongrois:

www.dacoromanica.ro

« Le malheur de la Transylvanie vint toujours de la Hongrie et des Hongrois... »

« C'est ainsi que nous perdîmes et notre pays et notre liberté... »

« Que ce soit tout au moins une leçon pour l'avenir, ô Transylvanie, ma chère patrie ; ne te lie pas d'amitié avec les Hongrois si tu ne veux pas supporter d'atroces souffrances, semblables à celles d'aujourd'hui... »

Des kniaz roumains avaient existé dans la région des Szeklers (siège d'Odorhei).

En 1301, Pesty signale le territoire « olahfalu » (Villa Olachalis) comme une principauté purement roumaine *(villa nostra Olachalis in medio Sicolorum nostrorum de Udvarhely)* ; il mentionne aussi plusieurs villages roumains.

Il y eut également de vieilles organisations roumaines dans le département de Trei-Scaune. Toute une population roumaine des départements de Odorhei, Ciuc et Trei-Scaune fut absorbée par les Szeklers, d'abord au point de vue religieux, puis, par la suite, en ce qui concerne la langue. C'est le seul cas où des Roumains encerclés par une autre nationalité et laissés sans défense ont perdu leur langue nationale.

Les Allemands se divisent en deux groupes ethniques: les Saxons et les Souabes.

Les Saxons habitent la Transylvanie « historique », les Souabes sont fixés plus à l'Ouest dans la Crişana et le Banat.

Des droits leur ont été accordés ; ils ont ainsi constitué une communauté nationale fermée et ils ont pu se développer aux points de vue économique et culturel. Les centres saxons sont Sibiu, Sebeşul Săsesc, Mediaş, Sighişoara, Bistriţa, Orăştia, Braşov et Reghin. Les « sièges » saxons furent créés entre 1318 et 1350. La communauté nationale politique fut organisée ensuite sous le nom d'« Université Saxonne ».

La colonisation ruthène commença au XIV-e siècle, dans le Maramureş roumain, au Nord de la Transylvanie.

www.dacoromanica.ro

VII. ORIGINE ET ÉVOLUTION DE L'ÉTAT ROUMAIN

Qu'ils se soient nommés eux-mêmes Vlahi, Valaques, Monténiens, Moldaves, Transylvains, ou qu'ils aient reçu ces noms de l'étranger, les Roumains ont toujours eu conscience qu'ils formaient un même peuple et n'ont cessé de poursuivre la formation d'un état national encadré dans leurs frontières ethniques.

L'aire géographique, où ils sont répandus, s'étendait, dans le passé comme aujourd'hui, jusqu'au Dniepr et à la Mer Noire, vers l'Est, jusqu'à la vallée de la Morava au Nord, jusqu'à la Mer Adriatique à l'Ouest et jusqu'aux montagnes de l'Olympe au Sud. Les Roumains y ont constitué entre le VIII-e et le XIII-ème siècle, de petits duchés et principautés dans l'ancienne Dacie, voire même au Sud du Danube, des États plus importants (Grande Valachie du X-e siècle et Empire Roumano-Bulgare du XIII-e siècle.)

Le notaire anonyme du roi Bela de Hongrie dit dans sa chronique qu'au X-e siècle, à l'arrivée des Hongrois en Pannonie, il y avait plusieurs principautés et duchés roumains entre la Theiss et les Carpathes.

De petits voïvodats, des duchés roumains, existaient aussi à la même époque entre les Carpathes, le Danube et la Mer Noire, contrée habitée elle aussi par des Roumains mélangés aux minorités barbares.

Les chroniqueurs byzantins parlent de l'existence du duché de *Paristrion* dans la Dobroudja méridionale. Il avait pour capitale Silistra (X-ème siècle). Ce duché avait pour chef un prince roumain, *Tatos* (Tatu). Plus tard, au XIII-e et XIV-e siècles, les principautés se sont constituées, Pays Roumain (Valachie) et Moldavie, le premier sous le prince Negru, originaire du pays de Făgăraș, (Transylvanie), la deuxième sous le prince Dragoș, originaire du Maramureș.

www.dacoromanica.ro

D'étroites liaisons ont toujours existé entre ces principautés et ces voïvodats roumains. Les Carpathes et le Danube n'ont jamais séparé nos ancêtres, mais leur ont, bien au contraire, facilité les communications.

Le processus d'interdépendance sociale, nationale, politique et économique de soudure et d'unification des principautés et des voïvodats roumains a été retardé dans son développement:

1. par l'établissement des Hongrois en Pannonie et par leurs tendances à l'expansion vers les Carpathes et la Mer Noire;

2. par l'installation dans la région du Dniepr, au XI-e siècle, des Russo-Varégues, auteurs d'incursions en Dobroudja et dans la presqu'île balkanique;

3. par l'infiltration dans les Balkans des Turcs qui firent au-delà du Danube de nombreuses expéditions en Valachie et en Moldavie.

Les Hongrois désiraient étendre leur domination sur le versant roumain des Carpathes; les Roumains leur firent onze fois la guerre entre 1330, date où l'armée hongroise sous le commandement du roi Charles Robert fut écrasée à la bataille de Posada (défilé des Carpathes) par les troupes de Bassarab, prince de Valachie, et 1526, moment où la Hongrie disparut en tant qu'État et fut transformée en pachalik turc.

Nos aïeux durent également soutenir de rudes combats contre les Turcs, tant pour leur propre défense que pour celle de la Chrétienté. Avant la conquête de Constantinopole, comme après cet événement, les Ottomans, traversant le Danube, avaient entrepris de nombreuses expéditions en Valachie et en Moldavie.

Le péril turc n'existait pas seulement pour les Roumains mais encore pour tous les peuples d'Europe qui suivaient avec inquiétude l'avance des Ottomans sur le Danube.

Mircea le Vieux, Vlad Ţepeş et Michel le Brave battirent quelques armées turques qui, passant le fleuve, s'étaient aventurées en Valachie.

En 1445, après la défaite de l'armée chrétienne alliée (polono-roumano-hongroise) à Varna, les croisés commandés par les ducs de Bourgogne et de Brabant, organisèrent contre les Turcs une expédition sur le Danube, à laquelle participèrent les Roumains.

La chronique de Wavrin mentionne cette expédition.

« (*Enchiennes chroniques d'Engleterre par Johan de Wavrin, seigneur du Forestel*, choix de chapitres inédits, annotés et pu-

www.dacoromanica.ro

bliés pour la Société de l'histoire de France, par M-le Dupont, Paris 1859; 2-e édition de Wiliam Hardy, dans les publications de Master of Rolls: « *Recueil des croniques et anchiennes islorics de la Grant Bretagne, à présent nommé Englelerre* ». V. Londres 1891).

« *Enchiennes chroniques d'Engleterre* », chronique établie d'après les lettres du chevalier de Wavrin, qui avait pris part aux croisades en Orient, sur le Danube roumain, contre les Turcs en 1445).

Après la bataille de Varna (1444) à laquelle avaient pris part les Roumains, les Polonais et les Hongrois, comme alliés, contre les Turcs et dans laquelle périt le roi de Pologne et de Hongrie, Vladislav, une expédition-croisade avait été organisée sous le patronage du Pape Eugène IV et sous le commandement du duc de Bourgogne et de Brabant.

Les croisés passèrent sur leurs vaisseaux dans la Mer Noire et après avoir fait escale à Panguela (Mangalia en Dobroudja), Moncastre (Cetatea-Albă, Bessarabie) et à Licocosme (Lykostomon, Licostomo—Chilia) ils naviguèrent sur le Danube et ce fut avec l'aide armée des Roumains, qu'ils conquirent les forteresses turques sises sur la rive gauche du fleuve: *Triest* (Silistra), *Tour Turcain* (Turtucaia), *Georgye* (Giurgiu), forteresse de l'île de St.-Georges, *Rossico* (Rusciuc) et *Nicopoly* (Nicopole). Le gouverneur de la Hongrie, Jean Huniade, prit également part à la bataille de Nicopoly avec ses Transylvains, pour la plupart Roumains.

Wavrin dit: « La Grande Valachie » était un pays très riche et bien peuplé d'hommes vigoureux, dont le voévode « Valacque» (Vlad Dracul=Vlad le Diable) était rénommé autant pour sa bravoure que pour sa sagesse ».

La Dobroudja, une fois tombée sous la domination turque (1420), la Moldavie fut menacée à son tour.

Qulques armées ottomanes y furent battues sous le règne d'Étienne le Grand et contraintes à la retraite.

« Le caractère de ce prince, écrit R. W. Seton-Watson dans « A History of the Roumanians » est assurément le moins connu d'entre tous les épisodes de la défense de l'Europe. Et pourtant, il est avec Huniade, Sobiecki et Eugène (Prince de Savoie) l'un des quatre grands défenseurs de la chrétienté contre les Turcs.

Étienne savait qu'il lui fallait lutter jusqu'à la mort, mais il se considérait comme un David ou un Judas Macchabée de la cause chrétienne, choisi pour être le sauveur des nations.

www.dacoromanica.ro

A plusieurs reprises il intervint en occident, en particulier auprès du Pape et des Vénitiens, pour conclure une alliance contre les mécréants. Il envoya aux princes chrétiens régnants une lettre urgente où il leur montrait la nécessité de s'unir dans le « but de couper la main droite au païen ». Malgré toutes ses faiblesses séculaires, Sixte IV fut gagné à cette cause. Sentant la possibilité d'une menace turque contre l'Italie même, il envoya à Étienne une lettre pleine de souhaits chaleureux et d'encouragements en lui donnant le titre « d'Athlète du Christ ».

PROJETS PROPOSÉS PAR LES ÉTRANGERS POUR L'UNION DES PAYS ROUMAINS

Quelques projets d'union des pays roumains ont été élaborés par des étrangers, dans des buts politiques.

Au cours du XVI-ème siècle, il fut question de grouper la Valachie, la Moldavie et la Transylvanie. Le but était la formation d'un état unitaire chrétien et national. Les diplomates français de cette époque croyaient ce projet réalisable et ils proposaient le Duc d'Orléans comme souverain, soit du futur état roumain, soit seulement de la Transylvanie.

Plusieurs projets furent établis au XVIII-ème siècle, les uns par des Français, d'autres par des Russes, des Autrichiens et même des Hongrois ou des Turcs. En 1732, un magnat magyar, Wislovay, dans une lettre adressée à M. Villeneuve, ambassadeur de France à Constantinople, disait qu'il serait possible de créer un troisième état roumain, la Transylvanie, sous la protection de Louis XV.

Un Français, Valcroissant, proposa en 1771 l'union de la Moldavie et de la Valachie sous la protection de la France et de la Turquie.

L'Impératrice Catherine II de Russie qui connaissait bien les aspirations de notre peuple, ébaucha elle aussi un plan, dans le double but de favoriser la création d'un état unitaire roumain dépendant de la Russie et de préparer la disparition d'Europe de l'Empire Ottoman.

Dans une lettre adressée à l'empereur d'Autriche, Joseph II le 10 septembre 1782, Catherine écrit qu'un état du nom de *Dacie*, formé de la Moldavie, de la Bessarabie et de la Valachie, sous un souverain de religion ortodoxe — probablement

www.dacoromanica.ro

le prince Potemkine — servirait admirablement les intérêts de l'Autriche comme ceux de la Russie.

Le deuxième projet prévoyait la création d'un état *néo-byzantin* vers le sud du Danube, avec Constantinople pour capitale et, comme empereur, l'un des neveux de Catherine, le Grand Duc Constantin.

Joseph II répond dans sa lettre du 13 novembre 1782: « En ce qui concerne la création d'un royaume de Dacie et l'établissement du Grand Duc Constantin Pavlovich comme empereur de Constantinople, seuls les événements de la guerre pourront décider d'une manière ou de l'autre. Si ces événements sont favorables, je ne mettrai aucun obstacle à ce que le désir de Votre Majesté Impériale s'accomplisse, dans la mesure où l'intérêt de mon empire me le permettra ».

Le 4 janvier 1783, l'impératrice répondit en approuvant les exigences de Joseph II et déclarait que les futurs états — *Dacie* et *Empire Grec* — devraient « mettre sur un pied d'égalité les Autrichiens et les Russes ».

L'Autriche esquissa elle aussi un projet d'union des pays roumains (Valachie, Moldavie, Transylvanie et Bukovine) sous le nom de Roumanie que gouvernerait un prince de la maison de Habsbourg.

Enfin, il y eut aussi un projet d'état « Daco-Romain » élaboré à Constantinople. On proposait de mettre à sa tête un pacha nommé par le Sultan.

PROJETS D'UNION DES ROUMAINS

Passons maintenant aux projets d'union conçus par les Roumains.

Une vaste propagande se fit tant à Bucarest qu'à Jassy dès le début du XIX-ème siècle pour la fusion des principautés roumaines et leur union avec la Transylvanie, la Bukovine et la Bessarabie.

La première manifestation politique tenue à ces fins date de 1822: un groupe de patriotes roumains demanda qu'un prince étranger fût placé à la tête des deux principautés.

En 1829, quelques Roumains « partisans de l'Union » précisèrent dans un mémoire les demandes suivantes: « Que la Valachie et la Moldavie s'unissent et constituent une principauté; que cette principauté soit libre et par conséquent in-

www.dacoromanica.ro

dépendante de la Turquie; que la forme de son gouvernement soit la monarchie héréditaire; que ce gouvernement soit confié à un prince de famille régnante de l'Allemagne du nord, sans que le nouvel état puisse être soumis ou incorporé au pays d'origine de son nouveau souverain ou à quelque autre puissance ».

Dans une intéressante correspondance datée de Bucarest, voici ce que communique un Français sur l'état d'esprit qui régnait dans les principautés roumaines au début du XIX-ème siècle:

« Les deux principautés unies par la communauté de leur origine, de leur langue, de leur histoire et de leur position politique actuelle aspirent à la fusion en un seul état. Je me suis mis en liaison à Jassy avec les hommes qui prennent part aux affaires publiques. Tous, dès les premiers mots échangés, ont manifesté ce désir sans nulle insistance de ma part.

A Bucarest, j'ai trouvé la même volonté au fond de tous les coeurs mais les gens s'y expriment avec plus de réserve ».

L'union des deux principautés avait pour condition le choix d'un prince étranger. Celui-ci ne devait ni faire partie des familles régnantes d'Autriche et de Russie, ni d'être une créature de la Porte. Tout ceci prouve que l'on cherchait à éviter les influences de ces puissances sur l'avenir de l'état roumain. Il y avait aussi des partisans du choix d'un souverain autochtone.

Une autre manifestation politique en faveur de l'union se produisit en 1834, en Moldavie. Son but n'était pas de choisir un prince étranger, mais de proclamer le prince Michel Stourdza « Roi des Daces ».

Dans un rapport adressé au Gouvernement de Paris, en date du 20 octobre 1835, le Consul français de Bucarest communique la nouvelle suivante:

« Les partisans du prince Michel Stourdza de Moldavie répètent sans cesse qu'il est souhaitable que l'union des Principautés se fasse en la personne de Michel Voda qui serait proclamé « Roi des Daces ». Ce document figure dans les archives du Ministère des Affaires Etrangères, à Paris.

Le problème de l'union de l'État Roumain était déjà d'ordre européen avant même le traité de Paris de 1856. Napoléon III et les nationalistes voulaient le résoudre conformément au principe des nationalités. Nous en citerons pour preuve l'étude que publia Hippolyte Desprez, en 1848, dans la « Re-

www.dacoromanica.ro

vue des deux Mondes » sous le titre: « La Moldo-Valachie et le Mouvement Roumain ». Voici ce qu'il en dit:

« Les deux principautés, Moldavie et Valachie, sont habitées par une population qu'on peut considérer comme parfaitement homogène.

Des hommes qui se disent frères des Moldaves et des Valaques et qui le sont en réalité sont répandus en Hongrie, en Bukovine et en Bessarabie. Le Dniestr, les Carpathes, la Theiss et la Mer Noire forment une frontière naturelle autour de ces diverses provinces partagées entre trois grands empires. Ce vaste territoire paraît aujourd'hui destiné à grouper une seule nation.

Les Moldo-Valaques sont les descendants des colons romains de Dacie et le nom de *Roumains* est encore aujourd'hui leur appellation générique. Celui de Valaques que leur ont donné l'Occident et la diplomatie, n'est pas autre chose que le mot *Vlaski* (Vlaska) ou *Welsi* (Welsches) avec lequel les Slaves, leurs voisins, ont l'habitude de désigner les races latines, en général et les Italiens, en particulier.

Par une conséquence naturelle de leur origine et de leur civilisation latines, plus que n'importe quelle autre race de l'Europe orientale, ils ont été disposés à adopter et à assimiler rapidement les idées nouvelles qui triomphent si brillamment dans l'Europe latine; ils reçoivent en particulier à coeur ouvert les encouragements qui leur viennent de France.

Inspirées comme les Magyars, les Illyriens, les Tchèques, les Polonais et les Grecs par le sentiment de la race, les Roumains se sont efforcés de chercher la civilisation dans le progrès logique et dans la perfection de leur nationalité. Non moins heureux que les Illyriens, ils ont rencontré une vive sympathie parmi toutes les populations du même sang, partagées entre les trois grands empires, Turquie, Russie et Autriche. Le mouvement roumain est le fait politique des savants et des écrivains de Moldo-Valachie, de Transylvanie, de Bessarabie et de Bukovine. Il a pour but la réunion des huit millions des Roumains qui ont survécu dix-sept siècles aux plus cruelles souffrances. Du point de vue du principe des nationalités basé sur l'idée de race, ce peuple mutilé forme dès maintenant un seul corps et le vaste territoire qui le porte dans son unité se nomme la Roumanie, sinon dans la langue des traités, du moins dans celle du patriotisme.

La fierté de la pensée roumaine saura constituer une Roumanie unitaire. Tandis que les Illyriens de Turquie et d'Au-

www.dacoromanica.ro

triche rempliront l'espace laissé vide par les Ottomans entre la rive droite du Danube et Constantinople, les Roumains formeront de l'autre côté du fleuve un état tout aussi puissant qui prendra ou conservera vis-à-vis de la Russie et au nom des intérêts de l'Europe latine, le rôle d'une sentinelle vigilante et sûre. L'expression de ce désir deviendra, nous l'espérons, grâce au mouvement roumain, de plus en plus précise. Ce n'est assurément pas la France bien informée qui pourrait jamais décourager une semblable ambition ». (La Révolution dans l'Europe Orientale, Paris, au bureau de la *Revue des Deux Mondes* 1848).

Notons .que ces considérations, ces prévisions qui se sont réalisées en partie par l'union des Principautés Roumaines en 1859, puis dans leur entier par les Traités de Paris de 1920, ont été faites par un Français fort au courant non seulement de la situation de notre pays avant le début de la révolution de 1848, mais encore de l'état d'esprit qui y régnait.

Lorsque la révolution de 1848 éclata à Paris, les étudiants roumains qui avaient fondé dans cette capitale une association patriotique et culturelle, commencèrent avec l'aide de la France, à lutter pour l'union de tous les Roumains.

Le Gouvernement provisoire Français s'était constitué à Paris. Le poète Lamartine détenait le portefeuille des Affaires Étrangères. En sa qualité de ministre, l'auteur de *Graziella* adressa aux puissances européennes un mémoire dans lequel il s'occupait entre autres de la nécessité de l'application du principe des nationalités. Les étudiants roumains de Paris enthousiasmés par la déclaration de Lamartine, se présentèrent en corps à l'Hôtel de Ville. Au nom de la Nation Roumaine, ils exprimèrent leurs remerciements au Gouvernement Français. Puis ils manifestèrent en brandissant un drapeau tricolore bleu, jaune, rouge, aux couleurs de la Roumanie d'aujourd'hui, qui portait l'inscription: « Liberté, Union, Fraternité ».

A dater de ce moment, l'idée de l'union prit son essor. Le mouvement roumain pour la réalisation de l'idéal national était si puissant que la Russie s'alarma. Elle signala à l'attention de la Turquie que le plan des Roumains tend à rétablir à leur profit le royaume Daco-Roumain, composé de la Valachie, de la Moldavie, de la Bukovine, de la Transylvanie et de la Bessarabie.

En 1854, le prince Georges Stirbey envoya à Napoléon III un mémoire dans lequel il rappelait le principe de l'union des

www.dacoromanica.ro

Pays Roumains. Il proposait même un prince étranger comme souverain de la future Roumanie. En 1855 Drouyn déclara à Stirbey que le Gouvernement Français approuvait ces idées et qu'il les défendrait à l'occasion des négociations de Vienne.

Dans la conférence de Paris (1858) qui avait pour but l'organisation des Principautés roumaines, le Ministre Plénipotentiaire de France, Waletzky et celui du royaume de Sardaigne soutinrent les demandes des Roumains tandis que les plénipotentiaires de l'Autriche et de la Turquie les combattaient. Après de longues discussions, par la Convention du 19 août 1858 les puissances garantes statuaient sur l'organisation des Principautés et accordaient à ces deux pays constitués sous le nom de « Principautés Unies de Moldavie et de Valachie » deux gouvernements, deux assemblées générales, une union douanière, une cour de cassation et un prince autochtone élu par l'assemblée de chaque principauté.

Mais les Roumains ne tinrent pas compte de la demi-solution adoptée par le Congrès de la Paix de Paris: ils se considérerent maîtres de disposer de leur sort.

Le courant favorable à l'union était si puissant que ce qui devait arriver s'accomplit: Les réunions nationales de Jassy et de Bucarest choisirent alors comme prince commun aux deux pays Alexandre Jean Couza. Les puissances européennes garantes, bien que contrariées par ce vote, reconnurent en 1861 l'union des Principautés comme l'expression de la libre volonté du peuple roumain.

Une oeuvre remarquable d'un diplomate russe apparut en Allemagne deux ans après la proclamation de l'union des Principautés sous le titre: « Les Chancelleries et les Alliances de l'Europe ». L'on y fixait le programme d'une politique universelle avec un mélange de mysticisme, de grandeur visionnaire et d'esprit politique positif caractéristique de la *métapolitique* moscovite.

L'auteur de ce livre déclarait dissoute la vieille organisation de l'Europe. « Nous nous tromperions, écrivait-il, si nous croyions que les rapports actuels entre les nations, que les principes courants du droit des gens se maintiendront longtemps encore. Tout démontre au contraire jusqu'à la dernière évidence qu'à l'avenir seule l'existence de grands complexes d'états sera possible. Chacun d'eux devra se fonder sur une nationalité puissante et sur la nécessité manifeste de constituer un corps distinct. Ce complexe des états se résumera en trois races: romaine, germanique et slave ».

www.dacoromanica.ro

On lit dans un mémoire confidentiel envoyé de Francfort sur le Main au Gouvernement de Pétersbourg, en 1859, par un personnage russe ayant des vastes relations dans les milieux diplomatiques de l'Europe Centrale:

« Depuis quelque temps, on parle avec beaucoup de conviction de certains jeunes Roumains à propos de la formation d'un grand état qu'ils appellent « Dacie ». Nous, Russes, nous devrions donner une attention particulière à ce projet et ne pas tomber dans l'erreur de le considérer comme fantaisiste ou irréalisable.

J'attire l'attention sur le projet d'un état *daco-roumain* qui créerait une situation entièrement nouvelle aux bouches du Danube ».

Plus loin, l'auteur du mémoire confidentiel ajoute que les Roumains ne se trouvent pas seulement dans les deux principautés de Moldavie et de Valachie mais aussi en Transylvanie où ils forment une masse compacte et dans la péninsule balkanique. Il poursuit:

« Les Roumains des principautés pourraient facilement s'unir avec ceux de Transylvanie ».

Cette union des Roumains des deux versants des Carpathes s'est accomplie quelques dizaines d'années plus tard.

LA GUERRE MONDIALE ET L'UNITÉ NATIONALE ROUMAINE

Le 15 août 1916, la Roumanie déclara la guerre à l'Autriche-Hongrie dans le but de libérer ceux de ses fils qui se trouvaient sous la domination tyrannique de la double monarchie. Ce ne fut pas une guerre de conquête, mais de libération et d'unification nationale. Notre pays y sacrifia quelques centaines de mille de combattants.

Cette lutte fut soutenue dans des conditions plus tragiques encore que difficiles. La campagne de 1916 se déroula sur deux fronts: contre les armées coalisées de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie sur le front des Carpathes et contre les armées germano-turco-bulgares sur le front sud [1]).

[1]) L'Allemagne, la Bulgarie et la Turquie déclarèrent la guerre à la Roumanie dès l'entrée en lutte de celle-ci contre l'Autriche-Hongrie.

www.dacoromanica.ro

Malgré la défection et la trahison des Russes, leurs alliés, les Roumains luttèrent en Moldavie contre l'armée austro-allemande et ils remportèrent les victoires de Mărăşti et de Mărăşeşti pendant l'été de 1917.

« La décomposition de l'armée russe » par le général Nicolas Monkévitz ex-chef d'état-major de la 4-e armée russe, a ce passage : « Tranquillisé par notre arrêt et par la passivité totale des troupes sur le Sereth et le Danube (VI-e armée russe et I-e armée roumaine) l'ennemi rassembla à la hâte des forces importantes dans le secteur où la Poutna se jette dans le Sereth, au sud de Marachéchty. Quelques jours après, il les lançait à l'attaque contre notre flanc gauche, essayant de pénétrer en coin le long du Sereth, entre les deux groupes d'armées du front roumain. Une bataille longue et obstinée s'engagea près de Marachéchty (Mărăşeşti).

Comme je l'ai dit plus haut, les troupes du flanc gauche de la IV-e armée russe, sur lesquelles Mackensen fit porter le choc, ne se distinguaient ni par leur énergie ni par un moral élevé ; n'offrant presque aucune résistance dès le premier jour de la bataille, elles abandonnèrent honteusement une partie de leurs positions, accomplissant sur le front roumain le premier acte de lâcheté des troupes russes. A grand' peine on réussit à consolider quelque peu la situation, en remplaçant les unités russes par des roumaines et en y envoyant mon ancienne division russe, la 71-e qui, à cette époque-là était considérée comme intacte. Ces troupes réussirent à repousser immédiatement les attaques de l'ennemi.

En ces journées d'extrême tension, l'armée roumaine reconstituée, grâce au remarquable travail des instructeurs français sous la direction du général Berthelot, fit preuve d'une vaillance, d'une endurance, d'un génie extraordinaire. Avec quelques unités de la IV-e armée russe, elle arrêta pendant plus de dix jours les assauts furieux et incessants des armées de Mackensen, et de nouveau sauva la Moldavie de l'invasion des Allemands.

Pendant la bataille de Marachéchty, je me trouvai près des troupes roumaines et participai au labeur commun de leurs soldats et des nôtres ; il m'est donc permis de dire qu'en ces journées tragiques la bravoure roumaine fut merveilleuse. L'exaltation des hommes se fortifiait de la présence quotidienne du roi et du prince héritier Charles qui, en vrais héros, se tenaient constamment au milieu de leurs troupes, sur le champ de bataille. La reine elle-même qui travaillait sans repos dans

www.dacoromanica.ro

les postes de pansements et les lazarets, faisait souvent des apparitions sur la ligne de feu, étonnant tout le monde par son sang-froid et par sa compréhension de la situation..... »

Voilà maintenant un extrait du discours prononcé par M. Lloyd George, premier-ministre de la Grande Bretagne, à Birkenhaed le 8 août 1917, lendemain de la victoire de Mărăşeşti:

« Qui pourrait contester l'importance de la résistance armée que la Roumanie oppose dans notre intérêt commun? Les Roumains ont apporté des services incalculables aux Alliés par leur tenace défense de la Moldavie.

Leurs fils défendent une grande partie du pays contre une invasion ennemie dans des conditions difficiles.

Les Roumains ont combattu avec succès et les Allemands mêmes ont été étonnés de cette héroïque résistance.

Lorsque le moment opportun sera arrivé les Alliés n'oublieront pas la Roumanie, qui nous prêta un précieux concours pendant toute la guerre ».

LA CAMPAGNE ROUMAINE EN HONGRIE (1919).

Après la conclusion de l'armistice et lorsque la ligne de démarcation fut fixée, le gouvernement hongrois, sous la présidence de Karolyi laissa pleine liberté d'action aux agitateurs communistes qui, sous le commandement de Bela Kuhn, chassèrent les autorités constituées et instituèrent la dictature.

Peu soucieux de respecter les conditions de l'armistice, le gouvernement communiste prit des mesures militaires importantes et envoya des forces armées contre les Tchéco-Slovaques et les Roumains.

Le Conseil suprême réunit à Paris considéra la situation comme très grave. Il invita les états de l'Europe centrale directement intéressés, Tchéco-Slovaquie, Roumanie et Yougo-Slavie à entreprendre une campagne contre les Hongrois. Ni les Tchéco-Slovaques, ni les Yougo-Slaves n'acceptèrent de prendre part à cette lutte, invoquant les circonstances difficiles où ils se trouvaient. Seule, la Roumanie se chargea de rétablir l'ordre en Hongrie par ses propres moyens.

À propos de cette campagne, Jules Cambon écrit ce qui suit: « La monarchie des Habsbourgs était tombée; le faible gouvernement du comte Karolyi n'avait pas eu la force nécessaire

www.dacoromanica.ro

pour se maintenir; et c'est alors qu'on vit l'anarchiste Bela Kuhn prendre la direction des affaires à Budapest et infliger à la Hongrie la domination bolchévique. La collusion avec le gouvernement de Moscou était manifeste. Les troupes hongroises attaquaient les Tchécoslovaques et assaillaient les Roumains, pendant que les troupes rouges de Russie prenaient Odessa. Il est constaté que si Bela Kuhn avait pu se maintenir au pouvoir, la liaison entre la Hongrie et la Russie se fût immédiatement établie, menaçant également l'Europe centrale et les États balkaniques.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de ces heures troublées où les délégués des puissances alliées durent quitter Budapest. Ces mêmes puissances cherchaient, tout en assurant l'ordre européen, à éviter tout ce qui aurait pu susciter de nouveaux conflits. Le Conseil suprême qui se composait de MM: Clemenceau, Lansing, Tittoni, Balfour et Makino réuni le 6 Juillet 1919 décida de ne pas traiter avec Bela Kuhn mais en même temps de maintenir le blocus et le statu quo. Devant l'insolence de Bela Kuhn, il alla plus loin et résolut de procéder à une action commune avec la Roumanie pour désarmer la Hongrie et la forcer enfin à exécuter les conditions de paix qu'elle avait acceptées. L'impatience de Bela Kuhn et sa méconnaissance de la force des Roumains, vinrent tout précipiter. Manifestement il crut que les lenteurs des Alliés lui donneraient le temps d'asseoir son usurpation et de tendre la main aux armées russes.

L'armée roumaine avait été autorisée par le Conseil Suprême, à occuper la rive gauche de la Tysza; les troupes hongroises franchirent le fleuve et attaquèrent inopinément. Les Roumains se replièrent: l'armée hongroise, qui s'étendait sur un front de 120 kilomètres poussa, le 22 juillet sur le territoire occupé par eux, une pointe de 55 kilomètres de profondeur. Le 25, l'armée roumaine, ayant achevé sa concentration put procéder à une vigoureuse contre-offensive, et rejeta les Hongrois au delà de la Tysza. Le gouvernement roumain jugea alors qu'il y avait lieu de poursuivre les opérations, estimant qu'il se conformait ainsi à la décision des puissances alliées. Szegedin où se trouvait l'amiral Horthy, et bientôt Budapest furent occupés après de durs combats. Enfin, Bela Kuhn était en fuite et l'amiral Horthy pouvait prendre la direction des affaires.

Ainsi au prix des plus coûteux sacrifices, la Roumanie avait rempli au sud la mission traditionnelle qui, plus au nord a toujours été celle de la Pologne; elle avait été le boulevard

www.dacoromanica.ro

de l'Europe contre l'invasion tartare et mis fin à un désordre qui menaçait d'étendre la puissance bolchévique jusqu'aux portes de Vienne. Ele s'était sauvée elle-même, mais elle avait aussi délivré la Hongrie de l'abjecte domination qui, pendant quelque temps avait pesé sur le Royaume de saint Étienne. C'était bien là le sentiment des autorités hongroises elles-mêmes, car lorsque l'armée roumaine se préparait à évacuer leur territoire, on vit le préfet hongrois de Szaboles intervenir près du commandement roumain pour qu'il maintînt son occupation qui protégeait le pays contre l'armée rouge, et peu de mois après, une demande analogue lui était adressée dans la crainte de la réaction blanche. Cela rappelait le rôle de modérateur entre les partis qu'avait joué jadis en Espagne du temps de la Restauration l'armée du duc d'Angoulême.

Peut être le souvenir de ces services est-il aujourd'hui un peu effacé, mais il est bon de le faire revivre. Cette solidarité européenne qui s'affirme tous les ans à Genève, la Roumanie en a été l'instrument, alors que la Société des nations était encore dans le domaine des choses futures ». (Jules Cambon, Roumanie et Transylvanie, Revue des Deux Mondes, I-er Décembre 1927. p. 617—621).

LES FRONTIÈRES DE LA GRANDE ROUMANIE. CADRE TERRITORIAL ET ETHNOGRAPHIQUE.

L'aire géographique d'expansion du peuple roumain dépasse les frontières politiques et naturelles de la Roumanie.

Si notre pays avait poursuivi l'application intégrale du principe des nationalités, il aurait dû revendiquer en 1919 tous les territoires habités par des Roumains et situés à l'Est du Dniester, à l'Ouest de le frontière actuelle roumano-hongroise et au sud du Danube.

On lit dans le mémoire communiqué par le Gouvernement roumain à la Conférence de la Paix de Paris en 1919:

« Le Gouvernement roumain pense que la manière dont il établit ses revendications est à elle seule une preuve et une garantie suffisante de sa volonté de sacrifier à l'établissement d'une paix durable dans le monde, même des aspirations profondes et légitimes.

S'il s'était agi d'appliquer avec une rigueur absolue le principe du groupement linguistique ou ethnique, la Roumanie aurait dû réclamer sans contestation possible l'union des cen-

www.dacoromanica.ro

taines de milliers de Roumains de langue, de moeurs et de coeur, qui habitent en groupes compacts sur la rive gauche du Dniester et au delà du Boug jusqu'au Dniepre.

Elle aurait dû demander même le rattachement à la même patrie des centaines de milliers de Roumains établis au delà du Danube, en Serbie, entre les vallées du Timoc et de la Morava, qui eux aussi ont gardé leur langue, leurs traditions et leur conscience de Roumains.

Elle aurait montré encore que, depuis la frontière serbe jusqu'à Sistov, toute la rive bulgare du Danube est en realité habitée d'une façon continue par plus de cent mille Roumains que rien ne distingue et qui ne voudraient pas être distingués des Roumains de la rive gauche du fleuve.

Outre ces groupes importants, qui vivent à la lisière même des frontières aujourd'hui demandées par les Roumains, celle-ci aurait dû dénombrer tous les villages roumains épars dans la plaine hongroise près de la Thissa, dans plusieurs provinces de l'ancien l'Empire des Tzars et jusque dans la lointaine Sibérie.

Elle aurait rappelé aussi qu'au coeur même de la peninsule balkanique, dans la Macédonie serbe et bulgare, en Albanie, en Grèce vivent d'anciennes populations roumaines qui, depuis de nombreuses années, se sont tournées vers elle et dont elle a, au prix de lourds sacrifices, réussi à aider l'existence et à atténuer les malheurs.

En réclamant pour la grande unité roumaine toutes ces âmes roumaines, elle aurait pu facilement faire bon marché des éléments étrangers établis à l'intérieur des frontières naturelles du pays roumain, entre le Danube, la Thissa et le Dniester.

Mais la Roumanie n'aurait réalisé ainsi qu'un État factice et dispersé, dont le développement économique aurait rencontré des difficultés peut-être insurmontables et dont la constitution géographique aurait été la source de conflits sans nombre et sans fin avec les États voisins, avec lesquels elle désire vivre toujours en réciprocité de confiance, de respect des droits et de bons offices pacifiques.

Sans doute elle ne peut ni ne veut abandonner tous ces Roumains qu'elle laisse hors de ses frontières. Elle se doit de leur apporter toute son aide pour assurer leur existence, le respect de leur liberté et une parfaite égalité de traitements avec tous les sujets des États sur le territoire desquels ils vivront, comme elle assurera elle-même liberté et égalité à toutes populations hétérogènes établis sur le territoire propre.

www.dacoromanica.ro

Mais la Roumanie ne réclame pas l'entrée dans l'unité roumaine de toutes ces populations d'au delà du Danube, du Dniester ou de la Thissa, même pas de celles dont elle n'est séparée que par la largeur d'un cours d'eau.

La Roumanie demande seulement à tous les États voisins de montrer la même modération et de faire les mêmes sacrifices à l'intérêt de la paix, du libre développement des peuples et des progrès économiques de l'Europe ».

www.dacoromanica.ro

IX. LES ROUMAINS D'OUTRE-FRONTIÈRES

1. *Roumains de l'U. R. S. S.*

Le Dniester est une frontière naturelle, mais non une frontière ethnique. Sur l'autre rive, jusqu'au Dnieper, existe une masse roumaine compacte établie dans cette région depuis quelques siècles. Par delà le Dnieper, dans la région du Donetz, en Crimée et en Turkestan, on trouve encore des groupes de Roumains et en Sibérie même vivent des colonies de gens de notre race.

Les statistiques russes d'avant la guerre mondiale renferment des renseignements erronnées sur les nationalités. L'une d'elles, établie par l'administration en 1834, note dans le Gouvernement de Chersonèse 75.000 Roumains, 7.427 dans le Gouvernement de Podolie et 9.758 dans le Gouvernement d'Ekatérinoslav.

Dans la statistique officielle russe de 1897, on relève les chiffres suivants à la rubrique nombre des Moldaves » (Roumains):

1. Gouvernement de Chersonèse	147.118
2. Gouvernement de Podolie.	26.461
3. Gouvernement d'Ekatérinoslav	8.453
4. Gouvernement de Tauride (Crimée) . .	2.895
Total . . .	184.927

Après la signature de la paix et l'établissement du régime soviétique en 1926, la *République Autonome Moldave* entre le Dnieper et le Boug, fut reconnue par le Gouvernement de l'U. R. S. S.

D'après M. Stephane Metesh, membre de l'Académie Roumaine, nos nationaux habitant entre le Dnieper et le Dniester étaient en 1924 au nombre de 6 à 700.000 (400.000 dans le Gouvernement de Chersonèse, 150.000 dans le Gouvernement de Podolie, 40.000 dans le Gouvernement d'Ekatérinoslav).

www.dacoromanica.ro

M. le Professeur Stephane Ciobanu, lui aussi membre de notre Académie, évalue à 800.000 le nombre des Roumains fixés en Russie Soviétique. M. A. Nour porte ce chiffre à 1.000.000.

D'après M. N. Smochină, membre de l'École Roumaine de Paris, la population de la Russie européenne et de la Sibérie dépasserait 1.200.000 âmes.

2. *Roumains de Pologne (Galicie)*

L'on connaît par des documents remontant jusqu'aù XIV-e siècle les villages fondés par les Roumains à l'époque où les princes moldaves régnaient sur les régions d'Haliciu, de Sniatyn, de Colomea et de Pocutsia.

Une partie de leur population a perdu sa conscience nationale.

3. *Roumains de Tchéco-Slovaquie*

Les plus anciennement fixés se trouvent en Moravie. Ils en habitent la partie orientale qui se nomme « Valachie Moravique ».

La région qu'ils occupent, est formée d'un côté par les Carpathes occidentaux (Beschizi) qui s'étendent entre la Moravie et la Slovaquie et se prolongent sous les noms de Iavorniki, Carpathes Blancs et Petits Carpathes jusqu'au Danube.

A l'est, la Valachie Moravique est bornée par la plaine du Vsag; à l'ouest par celle de la Morava, au sud par Drevnice, au nord par l'Odra et la Visla. Plusieurs rivières et collines de cette région ont des noms tirés de notre langue.

Les habitants d'origine roumaine se nomment « Valaches »; ils sont concentrés dans quelques localités: Valasske, Mezirici (Mesericiul roumain) Rojnov, Vsetin, Hozenkon, Halenkow, Bystritze s. H. etc.

Un grand nombre de dénominations roumaines de la Valachie Moravique se retrouvent dans la Slovaquie occidentale et dans la région subcarpathique.

D'autres Roumains sont établis dans la Russie subcarpathique, dans la région du Maramuresh. Ils en habitent diverses communes: Bas Apsa, Haut Apsa, Apsa-Moyen, Slatina etc. Il sont au nombre d'environ 20.000.

www.dacoromanica.ro

4. *Roumains de Hongrie*

Il existe quelques groupes de Roumains entre les frontières ouest de la Roumanie et la Theiss. Ils habitent les comtés de Bichis, de Ceanad et de Bihor. Leur nombre ne dépasse pas 100.000, dont 50.000 environ ont été magyarisés, en particulier dans la région du Nir [1]).

5. *Roumains de Yugo-Slavie*

D'après le recensement de 1921, le nombre des Roumains de Yougo-slavie était à cette époque de 229.398 (résultats préliminaires du recensement de l'État des Serbes, Croates et Slovènes, Sarajewo 1924).

Les Roumains habitent le Banat Yougoslave, la région de la Morava et du Timoc, la Yougo-Slavie du sud.

D'après les statistiques yougo-slaves, le nombre des Roumains du Banat serait seulement de 72.377; en réalité ils sont environ 100.000.

Au nord du Banat yougo-slave on les trouve dans les communes suivantes: Grand Torak (Veliki Torak) Petit Torak (Mali Torak) Ecica, Clek, Iankaida Sarcia et Chisoros. Le Grand Torak et le Petit Torak sont purement roumains; les autres villages ont une population mixte. Au sud du Banat yougo-slave, les Roumains peuplent plusieurs communes: Alibunar, Uzdin, San Mihai, Grebenatzi, Salausi, Deliblaka, Costei etc.

Des Roumains fortement slavisés et connus sous le nom de « Vlasii » (Valaques) vivent en Croatie, dans la vallée du Cetine, sur le littoral de l'Adriatique, entre Sinij et Fiume, dans les monts Velebitul, à l'Ouest de ces montagnes, dans les régions de Podgorje, de Lika et de Vinodol. Cette contrée se nommait autrefois « Pays des Morlacs ».

Un autre groupe de Roumains dénationalisés se trouve sur le territoire dit « des Piperis » (Montenegro).

---

[1]) Proportion numérique des Roumains dans quelques localités: Kêtegyàza 4.000; Mehkerek 3.200; Battanya 2.000; Gyula (ville) 1.700; Gyula (commune) 1.600; Magyar-Csanad 1.500; Kövöszegapaty 1.200; Mako 2.600; Nyradony 2.600; Nyirecsad 2.300; Pocsaj 2.100; à Budapest il y a environ 4.000 Roumains.

www.dacoromanica.ro

Les Roumains des vallées de la Morava et du Timoc

Sur la rive droite du Danube, au Nord-Est de la Yougo-Slavie, un groupe compact de Roumains occupe les vallées du Timoc, de la Porecika, du Pek, de la Mlava, de la Resava, du Garvan, de la Staritza, de l'Omoli et de la Belanitza, entre la Morava et le Lim. Cette contrée comprise entre le Danube, le Timoc et la Morava atteint une superficie de 12.240 km. carrés.

En 1868, Kanitz a évalué à 123.000 le nombre des Roumains de la vieille Serbie; l'historiographe serbe Carici porte ce chiffre à 140.000 et le philologue allemand Weigand à 200.000.

D'après la statistique officielle serbe de 1850, le nombre des Roumains dans cette région était de 104.343; d'après la statistique de 1895, de 159.510; d'après celle de 1900 de 89.873, seulement et d'après le recensement de 1921 de 134.882. Aujourd'hui le nombre des Roumains de cette région s'élève à 240.000.

La population roumaine s'étend du Timoc vers l'Ouest. Dans la montagne les villages roumains se rapprochent les uns des autres pour s'espacer à nouveau dans les plaines du cours inférieur du Pek, de la Mlava et de la Morava. La rive droite de cette dernière marque les bornes de l'élément roumain vers l'Occident.

D'après le professeur bulgare Romanski, il y a dans cette région 193 villages, dont 151 purement roumains et 42 mixtes.

« Les établissements roumains dépasseraient même les autres en nombre, écrit Romanski, si l'on considérait les faubourgs de certaines communes, celles par exemple des districts de Cuceva, Dubo, Cereshlitza etc., ainsi que l'on fait les statistiques serbes ».

En chiffres ronds, le nombre des habitants roumains à la fin de la guerre mondiale était de 200.000, d'après les calculs du professeur Romanski.

L'on trouve encore des noyaux roumains dans les régions de Monastir, Skoplye (Uskub) Kruchévo (Krusevata) Ochrida, Prilep, Luchi et Egre Palanca. Ces groupes réunis représentent à peu près 25.000 âmes.

Il y a également de Roumains éparpillés en Slavonie, en Medgimurie, en Bosnie, en Herzégovine, en Dalmatie, en Slavonie et dans l'ancien Monténegro (Yougo-Slavie).

On peut donc évaluer à 365.000 environ le nombre des Roumains établis en Yougo-Slavie.

www.dacoromanica.ro

6. *Albanie.*

Il y a en Albanie de 50 à 60.000 Roumains. Ils habitent dans la plaine fertile de la Muzakia, soit dans les villages purement roumains, soit dans des communes mixtes; on en rencontre aussi dans la région de Koritza, dans les montagnes du Sud et dans le Sud-Ouest du Pays.

7. *Grèce.*

Les Roumains de Grèce, au nombre de 130.000, dénationalisés en partie habitent Vlria, Vodéna, Méglénia, Sérèz, Grebena l'Epire, la Thessalie et Salonique.

8. *Bulgarie.*

D'après la statistique bulgare officielle de 1920, il y avait dans ce pays 75.065 Roumains; en 1910 le recensement en avait cependant renregistré 96.502. Aujourd'hui, il faut en compter 130.000 environ.

Roumains de la région de Vidin (Vallée du Timoc).

Dans la région de Vidin, entre le coude que décrit le Danube et l'embouchure du Timoc, nos compatriotes sont établis en masse compacte et répartis sur 20 communes purement roumaines. Dans certaines autres, ils sont mêlés aux Bulgares. Le traité de Neuilly a déplacé la frontière bulgaro-serbe, qui aurait dû être le Timoc, en faveur de la Serbie. Du même coup 9 communes purement roumaines ont été annexées aux groupements de même race de la vallée du Timoc serbe. Aussi le nombre des Roumains de la région de Vidin dépasse-t-il aujourd'hui 60.000 âmes.

Roumains de la rive droite du Danube.

Ils vivent dans les départements de Lom, Rahova, Nicopole et Sistov, le plus souvent dans les communes mixtes.

Roumains de la Bulgarie Centrale et Méridionale.

On compte 3.000 Roumains à Sofia. On en rencontre également dans les villes et les villages du centre et du Sud de la Bulgaire: Dubnitza, Peştera, Rachitovo, Dorpovo, Costandovo, Cepino, Haut Giumaia, Petrici etc.

www.dacoromanica.ro

Quelques centaines de familles d'Aroumains composées de pâtres et de demi-nomades habitent la région montagneuse. Plusieurs d'entre elles ont émigré en Roumanie après la guerre mondiale et se sont établies dans la Dobroudja méridionale.

9. *Italie.*

En Italie (province d'Istrie) il existe des Roumains groupés, au nombre de 4.500 environ.

www.dacoromanica.ro

X. LES TERRITOIRES ATTRIBUÉS AUX ROUMAINS EN 1920 ET LE PRINCIPE D'AUTODÉTERMINATION.

Les territoires attribués à la Roumanie par les traités de paix à la fin de la Grande guerre, se sont unis au « Vieux Royaume » par la volonté librement exprimée de leurs populations.

La Bessarabie qui s'était auparavant proclamée République Moldave indépendante (2 Décembre 1917) s'est jointe à jamais au Vieux-Royaume par les résolutions de l'Assemblée Nationale (Conseil du Pays) de Kichinau, votées le 9 Avril 1918, en vertu « du droit historique », « du droit national » « et du pouvoir des peuples à disposer de leur sort ».

De semblables résolutions furent alors votées par toutes les assemblées des districts de Bessarabie.

L'annexion de cette province à la Roumanie s'est accomplie dans des conditions exceptionnelles, car la Bessarabie s'est d'abord détachée de sa propre volonté de l'ancien état russe, pour s'ériger en république indépendante et décider enfin son union avec la Roumanie.

Aussi ne pouvait-il être question de séparation ou de rétrocession russe en vertu du principe de la réintégration légitime ou de la réparation morale, mais d'un pacte d'union conclu entre deux états roumains indépendants.

La Bessarabie s'est donc attachée à notre pays par la volonté maintes fois affirmée de sa population, sur la base du droit historique — n'oublions pas qu'elle avait fait partie intégrante de la Moldavie jusqu'en 1812, — en application du principe des nationalités ; (La grosse majorité de sa population est roumaine), — et en vertu du droit de disposer librement d'elle-même.

Par le traité de Paris du 28 octobre 1920, la Grande Bretagne, la France, l'Italie et le Japon ont reconnu l'union définitive de la Bessarabie à la Roumanie.

Une seconde province, annexée par l'Autriche en 1775, la Bukovine, fut libérée en 1918.

www.dacoromanica.ro

Par la résolution de l'Assemblée Nationale de Cernautzi, votée le 28 novembre 1918, l'union fut décidée à jamais et sans conditions, dans la limite des anciennes frontières de la Bukovine, jusqu'à Ceremush, Colaciu et au Dniester.

Cet acte s'appuyait sur le droit historique (depuis la fondation des pays roumains, la Bukovine avait fait partie intégrante de la Moldavie), par droit d'autodétermination des populations, et en vertu des principes « de droit et d'humanité ».

Les Allemands de Bukovine adhérèrent eux aussi à l'union par une proclamation de leur Conseil National. On y lit:

« En prévision de la réunion de la Transylvanie et du Banat à la Roumanie, et avec une entière confiance dans le programme du Gouvernement développé par le Gouvernement provisoire du pays dans la séance du Conseil National Roumain du 13 novembre 1918 et approuvé par celui-ci à l'unanimité presque entière des voix et d'où il résulte qu'il sera tenu compte des nécessités culturales des peuples non roumains qui habitent dans le pays et que seul le principe du droit et de la justice décidera en toutes circonstances, le Conseil National Allemand, au nom des Allemands de Bucovine, se prononce pour la réunion de la Bucovine au Royaume de Roumanie ».

La Transylvanie violemment annexée à la Hongrie en 1867 contre la volonté des Roumains et des Allemands, s'unit à notre pays par la résolution votée par la grande Assemblée Nationale Roumaine d'Alba-Julia, le I-er décembre 1918. Il y est dit:

« L'Assemblée Nationale de tous les Roumains de Transylvanie, du Banat et du « Pays Hongrois », réunie à Alba-Julia, le I-er décembre 1918, décrète l'union à la Roumanie de ces Roumains et de tous les territoires qu'ils habitent ».

Une délégation de cette Assemblée Nationale présenta l'Acte d'Union au roi Ferdinand I-er et la loi du 11 décembre 1918 annonça que « les territoires faisant l'objet des décisions de l'Assemblée Nationale d'Alba-Julia du I-er décembre 1918, sont et demeurent à jamais unis au Royaume de Roumanie ».

Dans une assemblée de leurs représentants autorisés, tenue à Mediash, le 8 janvier 1919, les Allemands de Transylvanie déclarèrent rompus les liens qui les unissaient à l'ancien État hongrois et se rattachèrent librement à l'État roumain reconstitué dans son intégrité.

On lit dans la proclamation de leur Conseil National: « L'Assemblée Nationale des Saxons de Transylvanie, réunie à Mediash le 8 janvier 1919, a décidé à l'unanimité l'union du

www.dacoromanica.ro

peuple Saxon avec le Royaume de Roumanie. Le Conseil National germano-saxon pour la Transylvanie a l'honneur de communiquer au très honoré Conseil central roumain le texte de la proclamation adressée à notre peuple.

A Notre Peuple,

Le Comité Central Saxon augmenté, uni au Conseil National germano-saxon pour la Transylvanie, comme représentation autorisée du peuple saxon de Transylvanie, a pris à Mediash le 8 janvier 1919, à l'unanimité, la résolution suivante:

Les événements mondiaux ont créé pour le territoire où le peuple saxon de Transylvanie a établi son foyer depuis près de huit cents ans, une situation nouvelle. Le roi Ferdinand I de Roumanie, par son décret du 27 décembre 1918, a proclamé et établi la domination roumaine sur ce territoire. Le peuple le plus nombreux de Transylvanie et des parties limitrophes de la Hongrie a décrété dans l'Assemblée d'Alba-Julia son union avec la Roumanie. Par l'union avec la Roumanie de la Transylvanie et des parties de la Hongrie habitées par des Roumains sera créée une unité territoriale commune, fondée sur des bases ethnographiques.

En présence de ces faits, et avec la conviction que c'est là un événement mondial, le peuple saxon de Transylvanie, se fondant sur le droit des peuples à disposer librement eux-mêmes, proclame son union avec le royaume de Roumanie et transmet au peuple roumain son salut fraternel et ses souhaits cordiaux pour la réalisation complète de son idéal national ».

Dans une de ses oeuvres, Stefan Ludwig Roth, chef du mouvement national saxon vers la moitié du XIX-e siècle, reconnaissait que les Roumains forment la majorité de la population de l'Ardéal; il nommait leur langue « *La langue occulte du pays* ». À la même époque, un autre savant saxon, le Dr. Daniel Roth, déclarait que l'avenir ne manquerait pas d'ammener ...« *l'union de tous les Roumains des deux versants des Carpathes* ».

Le 10 juin 1919, dans leur Assemblée Nationale de Lugoj, les Roumains du Banat, votèrent une motion dont nous citerons les passages suivants:

« En vertu de sa situation géographique aussi bien que de la majorité roumaine de sa population, cette province, notre petite patrie, doit être regardée faisant partie intégrante de la terre et du peuple roumain qui s'étend de l'Ardéal jusqu'à ses frontières naturelles, la Theiss et le Danube. Les infiltrations (inévitables comme sur toute frontière) d'éléments étran-

www.dacoromanica.ro

gers dans la masse compacte de notre peuple qui, sans interruption occupe aujourd'hui encore les provinces jadis colonisées par ses ancêtres romains, ne sauraient réduire en rien notre droit sur le Banat entier.

Les Roumains du Banat, en dépit de l'immense reconnaissance, de l'amour et de l'admiration qu'ils gardent, comme le peuple roumain tout entier, à tous les alliés et spécialement à ses immortelles soeurs aînées, la France et l'Italie, éternelles protectrices de nos intérêts vitaux, se voient dans l'obligation d'affirmer en vertu du droit à disposer d'eux-mêmes qu'ils s'opposeront à toute injustice par tous les moyens dont ils disposent et prêts à tous les sacrifices ».

C'est dans de semblables conditions que tous les territoires attribués à la Roumanie par les traités de paix, s'unirent à la mère patrie.

LA FRONTIÈRE ROUMANO-HONGROISE.

La Commission des experts chargés de fixer la frontière roumano-hongroise tint sa première séance le 8 février 1919. Quatre propositions furent faites par les repr sentants de l'Angleterre, de la France, des États-Unis et de l'Italie. Les experts roumains ne furent pas consultés. Les Anglais et les Français proposaient la ligne la plus proche de la frontière occidentale prévue par le traité du 4 août 1916, conclu entre la Roumanie et les puissances alliées, ainsi que de la frontière actuelle. À la suite d'un compromis, le Conseil Suprême adopta cette dernière. Le résultat des travaux fut publié le 13 juin 1919 et porté à la connaissance du Gouvernement Roumain par la note du 19 octobre 1919.

Lord Balfour déclara en séance de la Chambre des Communes (1920) que ces limites avaient été fixées par la Commission des experts à la suite de recherches minutieuses et de mûres réflexions, « dans le désir sincère de créer une juste frontière pour tous ».

Pourtant, les adversaires du statut territorial actuel de l'Europe en ont contesté le caractère ethnique sous prétexte que des groupes magyars ont été englobés dans la Transylvanie orientale, en particulier dans les villes.

M. le professeur Paul D. Lapardelle écrit dans son étude intitulée « La Frontière »:

« La commission des Affaires roumains auprès le conseil des quatre incorpore à la Roumanie, sur la frontière Transyl-

www.dacoromanica.ro

vaine, une bande de territoire dont les villes sont incontestablement habitées par une majorité magyare. La limite tracée au traité de Trianon marque cependant un retrait par rapport à la limite promise au traité secret de 1916.

Elle n'en constitue pas moins une entorse au principe des nationalités, en faveur de l'intérêt économique et stratégique de la Roumanie ». (pag. 101—102).

Quelle est donc la situation de fait et de droit?

1. *Aucune commission roumaine n'a été appelée à fixer la frontière entre la Roumanie et la Hongrie: nos experts n'ont pas été consultés et, seuls, les représentants des quatre puissances alliées et associées s'y ont employés.*

Avant même la fin de la guerre, un état major composé de 150 personnalités américaines, sous le commandement du Colonel House et de M. Sidney E. Mezet avait constitué à New-York une commission d'enquête dans le but de réunir le matériel statistique et documentaire nécessaire pour fixer les nouvelles frontières de l'Europe centrale et orientale sur les bases des principes wilsoniens. Cette commission présenta à la délégation américaine un raport accompagné d'une carte. Sur celle-ci les frontières attribuées à la Roumanie sont très proches de celles qui furent fixées en 1919 par les puissances alliées et associées.

Comme l'a reconnu Lord Balfour, les commissions d'experts ne conclurent qu'à « *la suite de recherches minutieuses et de mûres réflexions dans le désir sincère de créer une juste frontière pour tous* ».

Notons que, tandis que d'autres frontières européennes furent fixées sans études préalables (frontière du Brenner entre l'Italie et l'Autriche par exemple), la ligne de démarcation roumano-hongroise fut au contraire tracée à la suite de longues enquêtes conduites par des experts anglais, français, américains et italiens.

2. En ce qui concerne la population des villes appartenant à la zone de la frontière occidentale roumaine et l'existence d'une prétendue majorité magyare, rappelons que les cités ne représentent pas la véritable situation ethnique d'une zone frontière, surtout lorsque celle-ci a été jusqu'en 1918 *une région de lutte, une zone de colonisation et d'infiltrations étrangères* ce qui est le cas pour notre frontière de l'ouest.

Les historiens et les géographes hongrois, allemands et d'autres encore ont constaté qu'au cours du XVIII-e siècle, la ville d'*Oradea* était divisée en trois quartiers: quartier épis-

www.dacoromanica.ro

copal, quartier roumain et quartier militaire. A cette époque, *les Hongrois n'habitaient donc pas cette ville car* les auteures auraient certainement parlé de leur quartier. Ils apparurent plus tard, en même temps que les Israélites. La ville d'Arad eut-elle aussi jusqu'au début du XIX-e siècle, une *population majoritaire roumaine.*

D'après l'écrivain hongrois Fenyes Elek, jusqu'en 1839, les Roumains étaient à Arad plus nombreux que tous les autres peuples réunis (Magyars, Serbes, Arméniens, Israélites, etc.).

La ville de *Careii Mari* fut, durant plusieurs siècles, un centre important de culture roumaine. Jusqu'en 1880, *elle ne fut habitée que par des Roumains;* la vieille église roumaine s'élève au centre de la ville.

A Beiuş, dans le passé comme aujourd'hui, *les Roumains ont formé la majorité de la population.* Le recensement de 1930 relève 2.595 Roumains contre 1.100 Magyars.

Les Hongrois et les Israélites ne s'infiltrèrent dans les villes de Transylvanie qu'à partir de l'annexion de cette province par la Hongrie en 1867 et jusqu'en 1918. Ils ne parviennent plus à s'y maintenir car les communes voisines des villles sont peuplées par une majorité écrasante de Roumains.

Ceux-ci furent jadis chassés des cités; pourtant ce sont les Roumains et les Allemands qui créèrent les villes transylvaines. Les Hongrois n'apparurent qu'au cours du XVIII-e siècle en qualité de fonctionnaires, politiciens ou hommes d'affaires. Ainsi s'explique comment les Roumains sont en minorité dans quelques-unes des villes de Transylvanie.

3. Le caractère ethnique de la frontière roumano-hongroise a été reconnu dans le passé, par les historiens et les géographes hongrois et allemands. Il l'est également par les géographes, les historiens et les hommes politiques hongrois contemporains.

D'après les recherches et les renseignements statistiques publiés par Karl Gottlieb von Windisch, la frontière ethnique roumaine passait, en 1770, *au-delà des limites de la Roumanie. Elle pénétrait profondément à l'intérieur du bloc magyar.*

À cette époque, les Roumains formaient une partie importante de la population des comtés d'Ugocea et de Szabolcs, de la plaine du comté de Bihor, des districts de Saretek et d'Ermelek, demeurés hongrois par le traité de Trianon, comme aussi des comtés de Bichis et de Ceanad (Csanad).

Le Lexique géographique de la Hongrie, édité par Krabinschi en 1786 indique une série de localités roumaines par delà

www.dacoromanica.ro

la frontière actuelle dans les comtés de Szabolcs et Bihor (*Karl Gollieb von Windish*, «*Geographie des Königreichs Ungarns* ». Oresbourg 1770. *Kabinschi I. M.:* Geographisch-historisches Lexicon von Ungarn 1786).

En 1848, *Ludovic Kossut* fixait une frontière ethnique roumaine qui coïncidait presque avec les frontières actuelles, entre le Mureş et la Tissa supérieure. La limite ethnique du Banat entre le Mureş et le Danube se trouvait à l'Ouest de la limite politique actuelle.

La carte de Balog Pàl nous renseigne sur la limite ethnique du bloc roumain en 1902. Elle partait du comté d'Ugocea, descendait par la Theiss dans la partie orientale du comté de Satu-Mare jusqu'à la vallée du Someş; elle revenait vers l'Ouest près de la ville de Satu-Mare puis se dirigeait vers le Sud-Ouest dans la vallée d'Ierul, à proximité de la commune de Săcueni; dans le Bihor, elle descendait vers le Sud parallèlement à la ligne des collines jusqu'à un point situé à l'Est d'Oradea dans la vallée du Criş repede; elle suivait ce cours d'eau jusqu'à la frontière actuelle près du village de Toboliu, tournait vers le Sud-Est et le Sud, traversait la plaine du Bihor pour revenir ensuite à l'Ouest atteindre le Criş Negru et la frontière actuelle près d'Ateiaş-Geszt; puis elle suivait une ligne sinueuse dans la direction de Curtici, passait au Sud-Est et à l'Est de la plaine d'Arad et atteignait le Mureş; dans le Banat, elle passait à l'Ouest de la frontière roumano-yougoslave actuelle.

La limite ethnique roumaine établie en 1902 par le professeur Balog Pál se rapproche beaucoup de la frontière actuelle fixée par le traité de Trianon et la dépasse même en notre faveur sur plusieurs points.

En 1912, le comte Stéphane Bethlen établit lui aussi une frontière ethnique roumaine de Transylvanie toute proche de celle fixée par le traité de Trianon. Il écrivait:

« Les Roumains de Hongrie dépassent en nombre les Hongrois et les autres peuples dans toute la Transylvanie et, en particulier dans trois circonscriptions du Maramureş, dans toutes les circonscriptions du district de Sălaj, dans la plus grande partie des circonscriptions des départements de Satu-Mare, Bihor et Arad, dans tout le département de Severin ainsi que dans maintes circonscriptions des départements de Timiş et de Torontal ».

Comme ligne ethnique de séparation entre les Roumains et les Hongrois, le comte Bethlen indiquiat le Criş jusqu'à la

www.dacoromanica.ro

commune de Bereckköszörmény. La frontière actuelle passe plus à l'Est.

(Bethlen Istvan, Az olähok birtokvasarlasas áz utolsó öt évben. Budapest 1912, page 3).

Varga Gyula, membre de l'Académie Hongroise, a fixé lui aussi une limite ethnographique des Roumains en 1912. Il a introduit dans le territoire ethnique roumain la circonscription de Valea-lui-Mihai, les circonscriptions de Szekelvhid et de Margyta, les départements de Sălaj et de Satu-Mare (à l'exception des circonscriptions magyares) la circonscription administrative du département d'Ugocea et les circonscriptions roumaines du Maramureş.

Le comte Stéphane Tisza, ancien président du Conseil hongrois, reconnaissait en 1914 que la frontière ethnique qui sépare le bloc roumain du bloc magyar passe par la localité appelée Geszt.

Voyons maintenant la situation ethnique de la zone frontière de l'Ouest et du Nord de la Transylvanie.

D'après le Hongrois Magda Pál, il y avait au début du XIX-e siècle dans tout le Maramureş 116.580 habitants. *Les Roumains habitaient 51 villages, les Hongrois 5;* les Allemands, les Ruthènes et les Israélites quelques-uns seulement.

Le traité de Trianon attribua à la Roumanie la partie Sud du Maramureş comprenant 51 communes et la ville de Sighet.

Le recensement de 1923 donne pour le district de Maramureş une population de 151.392 habitants. Les nationalités se répartissent comme suit: Roumains 100.384; Hongrois 6.200; Allemands 1.263; Israélites 38.590; divers 4.900, de l'autre côté de la frontière dans la partie du Maramureş attribué à la Tchéco-Slovaquie, l'on trouve quelques communes roumaines: Apsa-de-sus, Apsa-de-jos, Apsa-de-mijloc, Peri, Slatina, Bocicău-Mare, Bocicău-Mic, Poiana, Cabala, Rahău, Bogdan, Biliu, Frasina.

Vers la moitié du XIX-e siècle, l'ancien comté de Satmare avait 222.374 habitants. En 1805 d'après Magda Pal, les Roumains y habitaient 127 communes. En 1839 d'après Denyes Elek sur un total de 243 communes, 73 étaient roumaines, 22 magyaro-roumaines, 8 roumano-magyares, 8 roumano-allemandes, 4 germano-roumaines, 1 magyaro-roumano-allemande et 1 slovaco-roumaine.

A cette époque du point de vue linguistique la statistique hongroise accusait 68.343 Roumains et du point de vue religieux 94.000.

www.dacoromanica.ro

Le tracé de la nouvelle frontière roumano-hongroise a englobé dans le territoire actuel du district de Satu-Mare une population de 307.834 habitants.

D'après le recensement hongrois de 1910, le territoire du département de Bihor avait une population de 485.903 habitants. La paix conclue, le recensement de 1923 a constaté que dans la partie de ce district attribué à la Roumanie, la population s'élève à 513.858 habitants dont 305.570 Roumains, 167.031 Hongrois, 28.667 Israélites, 3.000 Allemands et 9.600 personnes de nationalités diverses.

La note 8, annexe 4, communiquée par le comte Apponyi, chef de la délégation hongroise à la Conférence de la Paix, reconnaît que le territoire des anciens comtés de Bihor, d'Arad et de Ceanad constitue une région roumaine:

« *La zone roumaine formée par les comtés de Bihor, d'Arad et de Ceanad*, constitue avec les territoires voisins de langue hongroise, une unité géographique.

« Les territoires voisins de langue hongroise » sont ceux de l'Ouest de la zone roumaine qui, par le traité de Trianon, ont été attribués à la Hongrie bien qu'ils soint peuplés de Roumains.

Du point de vue linguistique, la plus grande richesse de formes et de mots roumains anciens se trouve dans l'idiome des Roumains de la zone de la frontière occidentale car la vie roumaine y a été plus ardente que partout ailleurs après l'occupation de la Dacie.

Le professeur roumain Sextile Puşcariu écrit à ce sujet:

« Admettre, comme le prétendent les adversaires de la continuité, que ces mots d'emploi séculaire, dont un grand nombre n'existe pas chez les Roumains transdanubiens, soient venus, au Moyen Âge, de la péninsule balcanique, avec ceux qui les apportaient, pour s'établir exactement aux lieux les plus peuplés jadis par les colons romains, c'est croire aux miracles ». (Sextile Puşcariu, Directeur du Musée de la Langue roumaine).

Peut-on soutenir qu'on n'a pas respecté le principe des nationalités lorsque, dans la zone de la frontière roumano-hongroise (départements de Satu-Mare, Sălaj, Bihor et Arad), il y a plus de 900.000 Roumains contre 300.000 Hongrois?

Le chef même de la délégation magyare à la Conférence de la Paix, le comte Apponyi, dans la note 8, reconnaît la prépondérence de l'élément roumain dans cette zone:

« Dans la partie Ouest du plateau confinant à la plaine hongroise, l'élément roumain prédomine ».

www.dacoromanica.ro

Non seulement dans cette zone, mais dans toute la Transylvanie:

« En Transylvanie, la race roumaine se trouve, il est vrai, en majorité absolue ».

4. La frontière roumano-hongroise, telle qu'elle a été tracée, n'a aucun lien avec les intérêts d'ordre stratégique puisqu'elle traverse une plaine et qu'elle est par conséquent vulnérable du point de vue militaire.

Si la Roumanie avait cherché à obtenir à l'Ouest une ligne stratégique en 1916, à la signature du traité conclu avec les puissances alliées, elle aurait demandé à s'étendre jusqu'à la Theiss, cours d'eau important qui présente de nombreux avantages d'ordre militaire. Mais la frontière que demandait alors la Roumanie passait entre la Theiss et les limites actuelles: elle correspondait au principe ethnique.

On pourrait se demander comment la ligne frontière proposée par la Roumanie en 1916, à l'Est de la Theiss, et celle fixée par le traité de Trianon, plus à l'Est encore, peuvent être toutes deux en accord avec le principe ethnique.

Elles le sont parce que les Roumains sont nombreux entre la Theiss et la frontière roumano-hongroise actuelle, une partie d'entre eux (ceux de la vallée du Nir) s'étant magyarisés, les autres ayant conservé leur langue et leur conscience nationales.

Par conséquent, la limite tracée par le traité de Trianon ne constitue pas comme le prétend M. Paul D. Lapardelle, « une entorse au principe des nationalités en faveur de l'intérêt économique et stratégique de la Roumanie », du moment qu'elle passe par une zone ethnique roumaine.

Les groupes minoritaires magyars, allemands et israélites de cette zone de frontière proviennent des petites colonisations récentes (XVIII-e et XIX-e siècles) organisées par le gouvernement hongrois. Seul, le groupe ethnique tchéco-slovaque a une origine différente.

www.dacoromanica.ro

X. LA HONGRIE ET LE TRAITÉ DE TRIANON

Après l'entrée en vigueur du traité de Trianon, la Hongrie s'est plainte d'avoir été victime d'une injustice « qui détruisait l'unité géographique et économique qu'elle avait eue jusqu'en 1918» et « qui attribuait aux États voisins ses territoires peuplés de Magyars; elle a déclaré qu'on n'avait pas respecté le principe des nationalités ».

Pour la détermination des frontières des états de l'Europe centrale, la Conférence de la Paix n'a pas pu prendre en considération les éléments économique et géographiques, mais elle a dû appliquer en premier lieu le principe ethnique et le droit des nationalités à disposer de leurs territoires d'une manière souveraine et complète.

M. Paul D. Lapardelle écrit dans « La Frontière »:

« Travaillant à la formation de l'unité nationale, les gouvernants se sont aperçus de la valeur absolue que représentait pour leurs fins politiques le sol national, et ils ont consacré cette utilité en construisant une théorie du domaine ou du territoire.

C'est une vérité d'analyse qui s'impose à l'esprit que le sol représente pour l'État une valeur politique indépendante de sa valeur économique. Les fins économiques de l'État sont des fins surajoutées à ses fins essentielles, qui sont politiques ».

C'est le facteur nation et non le factuer économique qui joue un rôle essentiel dans la constitution des États modernes.

Aussi dans la détermination des frontières actuelles de l'Europe centrale a-t-on d'abord pris en considération le principe ethnique.

Wilson, dans son discours du 11 février 1918, fixait les principes impératifs sur lesquels devait être basée une paix définitive en Europe:

« Il faut accorder la plus large satisfaction à toutes les aspirations nationales bien définies. N'importe quel règlement territorial doit être établi dans l'intérêt de la population en cause

www.dacoromanica.ro

et pour son plus grand profit. Le règlement de n'importe quelle question relative soit au territoire, soit au droit de souveraineté, soit aux arrangements économiques ou aux relations politiques, doit être conçu sur la base de la libre acceptation par le peuple immédiatement intéressé et non point au bénéfice des intérêts matériels d'un autre peuple ou pour le profit d'une nation quelconque qui pourrait désirer un règlement différent en vue d'assurer soit son influence dans le monde, soit sa propre hégémonie ».

Le fait, que dans quelques circonstances, ces principes ont été combinés avec d'autres, s'explique par l'existence de conditions spéciales qui commandaient la situation. Mais les considérations ehtnographiques ont tuojours eu la priorité.

Les délégués hongrois à la Conférence de Paris, aussi bien que les différents publicistes magyars et étrangers ont reconnu le caractère d'État polynational et polyglotte de la Double Monarchie.

Dans la note de présentation du 14 janvier 1920 (Note II) adressée au Président de la Conférence de la Paix par le chef de la délégation magyare, le comte Apponyi caractérisait ainsi l'ancien Empire:

« L'unité territoriale de l'ancien empire autrichien résultait uniquement de la politique dynastique. Au cours des âges, les territoires de l'empire sont tombés l'un après l'autre sous la domination de la Maison des Habsbourgs et les provinces qui avaient eu auparavant une vie individuelle ont toujours conservé quelques signes d'indépendance ».

Enfin, dans le mémoire relatif à l'évolution des relations entre l'Autriche et la Hongrie, du point de vue du droit public, le président de la délégation magyare reconnaissait le caractère d'État polynational et polyglotte de la Hongrie elle-même:

« *Dans un pays (la Hongrie) habité par des nationalités si nombreuses, le nombre des habitants parlant plusieurs langues est considérable* ».

Un semblable État ne pouvait plus être maintenu dans l'Europe contemporaine contre le principe ethnique et le droit des nationalités. Sept millions de Magyars, établis sur 90.000 km carrés, ne pouvaient continuer à régner sur les territoires de douze millions de Roumains, de Tchéco-Slovaques, de Yougo-Slaves et d'Italiens.

En réponse aux prétentions injustifiées des Hongrois en 1848, l'ancien Président du Conseil autrichien, comte de Fickelmont, écrivait en 1852:

www.dacoromanica.ro

« Il faut avant tout nous demander si le peuple magyare était appelé par son histoire, par son nombre et par ses lumières, par son degré de civilisation enfin, à jouer le rôle indépendant qu'il a volu jouer vis-à-vis de l'empire d'Autriche et à prétendre la suprématie qu'il a usurpée sur d'autres races qui, avant lui et pendant des siècles ont occupé les vastes territoires auxquels il a donné son nom par la force des armes.

Si cette nation a la prétention d'occuper une place d'honneur et de jouer un rôle de premier plan, n'avons-nous pas ls droit de lui demander ses titres?

Sans doute faut-il admirer ces hommes courageux venus d'Asie sans annales, sans tradition historique, sans patrie, qui surent conquérir un territoire, s'y maintenir, constituer un peuple, emprunter à d'autres une langue et des lois pour sa propre administration et soumettre d'autres peuples devenus plus paisibles mais tout aussi peu civilisés qu'eux.

Il eut fallu admirer bien davantage ces hommes s'ils avaient su comprendre que les positions acquises n'étaient que provisoires et qu'ils devraient un jour les abandonner car ils nelaissent pas d'être inférieurs aux autres peuples qui les entourent ».

Le comte Fickelmont rappelait aux Hongrois que « leur idiome n'est pour personne une langue de science, de littérature, de commerce et d'industrie; qu'on ne saurait nommer pays civilisé celui qui refuse de construire des routes et qui offre le spectacle de luttes de races pareilles à celles qui eurent lieu aux époques les plus primitives de l'Europe.

Les Hongrois ne doivent pas oublier que la ville de Buda a été durant 150 ans la capitale d'un pachalik turc et que si, depuis la libération de leur territoire, tous les binefaits de la civilisation de l'Europe centrale n'ont pu pénétrer jusqu'aux frontières extrêmes de l'empire, c'est parce que les Magyars n'ont pas cessé d'opposer à cette civilisation un mur infranchissable ».

Encore que les « titres » leur manquaient pour entreprendre une action révolutionnaire, les Hongrois prirent cependant position contre les Autrichiens en affirmant qu'ils luttaient pour leur indépendance et au nom du principe des nationalités. En réalité, ils ne firent que tenter d'exploiter en leur faveur la situation difficile où se trouvait alors l'Autriche, aussi bien vis-à-vis d'eux, que des autres nationalités occupant les mêmes territoires.

Il est évident qu'en 1867 les Hongrois ont abusé de la faiblesse de l'Autriche pour réaliser leurs projets d'annexion hostiles aux nationalités.

www.dacoromanica.ro

Le publiciste italien Roberto Falva écrit dans son oeuvre « La Questione Rumena e gli agenti del Signor Wékerlé in Italia (1894) »:

« Que désiraient donc les Magyars lorsqu'ils provoquèrent leur fameuse révolution? Ils ne voulaient ni plus ni mains que leur séparation d'avec l'Autriche et l'assimilation de toutes les autres nationalités qui faisaient partie du royaume de St. Étienne. C'est le but qu'ils poursuivent encore aujourd'hui (1894) par leurs systèmes barbares d'oppression. Il était donc naturel que les Roumains, les Croates, les Serbes, les Slovaques qui aspiraient tous à leur propre indépendance prissent les armes à leur tour contre les Magyars.

Si les Hongrois s'étaient soulevés sincèrement et loyalement, s'ils avaient crié: « Guerre à l'Autriche, liberté aux opprimés d'Autriche », les choses se seraient passées autrement. À peine le malheureux système du dualisme était-il inauguré que les Hongrois se hâtèrent d'éditer maintes lois appelées a juguler les différentes nationalités. Brusquement sans même la consulter, ils s'opposèrent à la volonté des Roumains de Transylvanie qui constituaient cependant la majorité absolue de cette province. Ils supprimèrent son autonomie et annexèrent ce malheureux pays à la Hongrie. Ils multiplièrent enfin contre les nations soumises à leur hégémonie les tortures qu'ils disent avoir souffert eux-mêmes sous l'absolutisme autrichien ».

Le compromis austro-hongrois de 1867, à la suite duquel la Transylvanie fut annexée à la Hongrie contre la volonté des Roumains et des Allemands, a été conclu dans cet esprit.

De 1867 à 1918, les Hongrois tentèrent vainement de dénationaliser les Roumains. Ils ne cessèrent du méconnaître leurs droits. De nombreuses personnalités européennes condamnèrent à cette époque la politique d'oppression menée par les gouvernements magyars vis-à-vis des nationalités minoritaires et en particulier des Roumains de Transylvanie.

Björnslyerne Björnson a écrit: « Dans ma jeunesse j'ai aimé et beaucoup admiré le peuple magyar, alors qu'il était opprimé et se plaignait amèrement. Mais plus tard, après que j'ai étudié de plus près, et après que je me suis convaincu des injustices qu'il commet à l'égard des autres nationalités qui cohabitent avec lui en Hongrie, j'ai commencé à détester son chauvinisme.

Je suis certain qu'en dehors de la Hongrie, il n'y a plus personne qui n'aie les mêmes sentiments et croyez moi, que ces injustices conduiront la Hongrie, tôt ou tard, à sa perte ».

(Cette lettre de Bjönstyerne Björnson fut adressée au comité hongrois pous l'organisation du congrès interparlementaire de

www.dacoromanica.ro

1907 à Budapest et fut publiée par la revue hongroise A Hir de Budapest 1907).

Lord Edmund Filzmaurice, Sous-Secrétaire d'état au Foreign Office et ministre dans les cabinets Campbell-Bannermann et Asquith, déclare:

« Les Hongrois surtout poursuivent une politique violente et aveugle à l'égard des nationalités soumises à la Couronne hongroise et particulièrement contre les Roumains. Cette politique imprudente et avec des conséquences fatales est allée si loin que je n'hésite pas à affirmer, et au besoin je puis même le prouver, que s'il y a aujourd'hui des dangers pour la Triple Alliance et pour la paix européenne, ils se trouvent en Transylvanie, ou l'attitude provocatrice de la minorité magyare contre les Roumains peut provoquer d'un jour à l'autre des troubles sanglants, avec des résultats incalculables ». (Pall Mall Gazette, London 1890).

Le Baron de Szilassy (diplomate magyar), constate:

« Nous autres Hongrois, nous n'avions rien voulu apprendre, nous n'avons pas voulu tenir compte du fait que la Hongrie orientale était habitée par des Roumains, et que ceux-ci y constituaient même la majorité.

En 1864 l'Autriche avait accordé aux Roumains l'autonomie nationale. Trois ans après, la Hongrie a aboli cette autonomie. Une telle torture d'un peuple au vingtième siècle était tout simplement intolérable. Le système fédéral seul aurait pu empêcher la catastrophe.

La Hongrie cependant ne l'a pas voulu.» (« L'Écroulement de la Monarchie Danubienne ». Der Untergang der Donau-Monarchie. E. Berger & Co. Berlin).

Du point de vue ethnographique, la Hongrie d'autrefois était partagée en trois régions distinctes. Le professeur français Léon Rousset écrit dans « États du Danube et des Balkans »:

« Ainsi à la race magyare, qui compred à peu près 39 p. 100 de la population, *appartiennent presque exclusivement la plaine hongroise et la région des lacs:*

Aux Slaves du S. ou Jugo-Slaves, dont le nombre atteint 27 p. 100 du chiffre total de la population, *revient presque sans partage le territoire de la Slavonie et de la Croatie*, sauf le contrefort intérieur où se trouvent de fortes colonies de Magyars et d'Allemands;

La Transylvanie est une terre roumaine, qui fournit 14 p. 100 de la population totale de la Hongrie ».

www.dacoromanica.ro

La délégation magyare a reconnu dans les notes et mémoires adressés à la Conférence de la Paix de Paris, en 1920, que les Roumains formaient la majorité absolue de la population transylvaine, que l'élément roumain prédominait dans la partie Ouest et Sud-Ouest du plateau de Transylvanie, que, cette province avait jadis atteint une unité historique distincte et que son annexion à la Hongrie sur la base du compromis avec l'Autriche remontait à 1867 seulement.

« En Transylvanie la race roumaine se trouve, il est vrai, en majorité absolue... ».

« Dans la partie de l'Ouest et du Sud-Ouest du plateau confinant à la Plaine Hongroise, l'élément roumain prédomine... »

« L'existence distincte de la Transylvanie commença en 1526 pour se terminer en 1867.

Après les ducs nationaux de Transylvanie, vint la domination héréditaire des Habsbourgs sur la base de la loi XI de l'an 1744, abolissant la libre élection, mais maintenant le gouvernement à part de la Transylvanie »...

« En 1867, elle se réunit à la Hongrie ... ».

« La Transylvanie forme une unité historique bien distincte ». (Note VIII sur la question de Transylvanie. Neuilly, le 14 janvier 1920).

L'historien magyar Csanki note que:

« Les Roumains, vers la fin de XIV-e siècle, vivent en masse considérable en Hongrie, à partir des régoins du Danube et du Timiş, dans les vallées du Mureş et du Criş, en Transylvanie, le long du cours supérieur du Someş, et au nord du Mureş, jusqu'à Ugocea et Belg ».

Dans l'ouvrage d'ethnographie qu'il a rédigé sur la Hongrie en 1902, le géographe hongrois Balog Pál a tracé les frontières ethniques roumaines et magyares de la Transylvanie. Elles se rapprochent singulièrement de la frontière actuelle. Dans quelques zones même (Maramureş, Banat), elle passent à l'Ouest du tracé officiel.

D'ailleurs ily a en Transylvanie 800.000 Hongrois contre trois millions et demi de Roumains [1]).

Comment admettre dans de semblables conditions, les prétentions magyares à la révision du traité de Trianon?

Sa Majesté le Roi Charles II de Roumanie a déclaré:

[1]) La paix signée, les Hongrois ont englobé les Szeklers de Transylvanie dans leur groupe minoritaire; mais les Szeklers ne sont pas d'origine magyare et forment un autre groupe ethnique.

www.dacoromanica.ro

« La Hongrie doit reconnaître que nous ne pouvons admettre aucune modification des traités de paix. Il ne peut y avoir aucune ombre de discussion sur la révision des traités. Sur ce point je crois pouvoir parler non seulement pour Mon pays, mais aussi pour la Petite Entente. Jamais il n'a été au pouvoir des hommes de tracer une ligne de frontière parfaite. Je sais qu'il existe des Hongrois à l'intérieur des frontières de la Roumanie, mais je sais aussi qu'il y a des Roumains qui sont restés à l'intérieur des frontières de la Hongrie. Nous ne faisons, nous, aucune espèce de propagande sur ce thème.... Je reconnais que Je suis aujourd'hui le souverain d'un pays qui, à côté de sa majorité écrasante de Roumains, comprend aussi d'importantes minorités d'autre race. Je garde toujours présente à l'esprit cette situation lorsque Je pèse Mes décisions politiques. Je ne ferai jamais rien qui aille contre la grande majorité des Roumains. Toutefois cela ne signifie pas que nous ne devions pas respecter les droits des minorités. Je tiens à vous dire que les Hongrois de Roumanie ne sont pas mécontents, à l'exception bien entendu de ceux qui ne sont préoccupés que de leur situation politique.

Il va de soi que nul ne peut s'attendre à ce que la Hongrie soit pleinement satisfaite: le peuple hongrois est un peuple de grands patriotes et c'est pour lui une pensée douloureuse que des territoires qui ont appartenu un jour à la Hongrie aient dû lui être enlevés. Mais la Hongrie doit finir par reconnaître, que cette question appartient non pas au présent et à l'avenir, mais au passé. Si lon permettait qu'il fût porté atteinte à un seul traité, ils s'effondreraient tous, et cet effondrement aurait des conséquences désastreuses. A Mon avis ce n'est que sur des bases économiques que l'on pourra arriver à résoudre la question de la Hongrie. Mais la Hongrie doit comprendre que la révision des frontières n'est pas possible ».

Dans tous les engagements juridiques de l'antiquité et du Moyen Âge ayant un caractère international, l'inviolabilité a été considérée comme sacrée. De nombreux monuments juridiques confirment en particulier l'inviolabilité des traités, et le respect des obligations contractuelles en général.

Les traités relatifs aux délimitations de frontières étaient accompagnés d'un cérémonial religieux.

La violation des frontières n'a jamais cessé d'être considérée comme un sacrilège. M. Paul de Lapardelle dit à ce propos:

« La limite » est l'élément le plus ancien. Elle est apparue au début comme un symbole. La ligne tracée sur le sol est une transposition d'un rite religieux dans le domaine temporel ».

www.dacoromanica.ro

Semblable au « templum », que l'augure décrit fictivement dans le ciel, à l'aide de son bâton, la ligne primitive est une ligne sainte, au delà de laquelle s'étend la zone déserte et l'inexploré. Ce caractère sacré de la limite à son origine n'est qu'une conséquence du caractère sacré de la puissance ».

« Tracée selon les rites par le prêtre-roi, la « limite » s'est vue ensuite l'objet d'une culte superstitieux ». [1]).

Les bornes qui marquaient les frontières des états de l'antiquité étaient sacrées et représentaient des divinités redoutées. Elles avaient même parfois la forme d'autels afin de montrer aux habitants du pays voisin qu'elles étaient inviolables.

Hérodote rappelle que sur les frontières de l'Ionie il y avait deux statues en pierre: chacune d'elles représentait un guerrier armé, portant ces mots gravés sur sa poitrine: « j'ai conquis cette terre par mes propres forces ». Filiasi Giacomo dit qu'Arbogeste qui établit des garnisons dans les Alpes et sur les frontières de l'Italie avait élevé des statues colossales représentant *Jupiter tonnant* et *Hercule.*

Au Moyen Âge, on introduisit le *principe de loyalité* dans les traités et dans toutes les obligations.

À l'époque moderne, le principe du respect des traités est considéré comme la base du droit public international.

« L'obligation de respecter les traités, dit Bluntschli, est fondée sur la conscience et sur le sentiment de la justice. *Le respect des traités est une base nécessaire à l'organisation politique et internationale du monde...* ».

« *L'obligation de respecter les traités est elle-même nécessaire en principe; elle l'est parce que, sans cete certitude, les relations entre les peuples aussi bien que la paix seraient impossibles. C'est justement par cette obligation que se manifeste la stabilité du droit. Si l'on supprime le respect des traités et de la parole donnée, le droit lui-même sombre le dans désordre des opinions opposées et des intérêts contradictoires* ».

Les traités de 1919—1920 ont créé un *règlement général, un statut territorial européen, un nouvel ordre de droit qui intéressent toutes les nations contractantes et la paix du monde.*

Ils ont ainsi réparé les injustices du passé en appelant les nationalités autrefois subjuguées à une nouvelle vie libre et indépendante. Ils ont restauré et créé des États libres sur la base du principe des nationalités et du droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes. Seul le respect absolu du statut territorial ainsi établi pourra sauver la paix.

[1]) La Frontière.

www.dacoromanica.ro

TABLE DES MATIÈRES

	Page
I. L'origine du peuple roumain	7
II. Historiens et géographes étrangers à propos de l'origine ethnique des Roumains	27
III. Les Roumains de la Péninsule Balkanique	41
IV. Hongrois et Roumains	43
V. La Transylvanie, principauté indépendente	47
VI. Union de la Transylvanie à la Moldavie	54
VII. Origine et évolution de l'État roumain	59
VIII. Les Roumains doutre-frontières	75
IX. Les territoires attribués aux Roumains en 1920	81
X. La Hongrie et le traité de Trianon	91

www.dacoromanica.ro

ROUMANIE

Echelle 1: 1.350.000

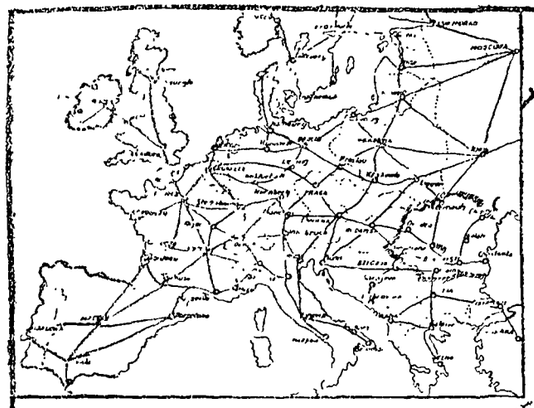

www.dacoromanica.ro

M. O., IMPRIMERIA NAȚIONALĂ
BUCUREȘTI
1937

C. 90.353

www.dacoromanica.ro